

مركز البحوث في الاقتصاد التطبيقي
CREAD من أجل التنمية

جامعة "فرحات عباس" سطيف
UNIVERSITE "FERHAT ABBAS" - SETIF -

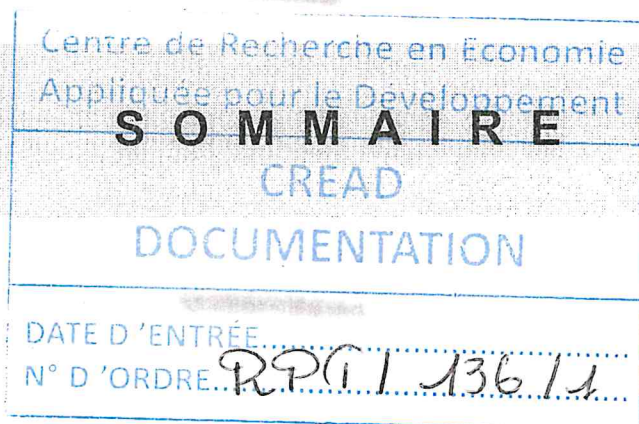
ملتقى فيصل يشير
COLLOQUE *Fayçal YACHIR*



العولمة ، إعادة الهيكلة و التنمية على ضوء أعمال و فكر "فيصل يشير"

" LA MONDIALISATION, L'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET
LE DEVELOPPEMENT A LA LUMIERE DE L'OEUVRE ET
DE LA PENSEE DE *Fayçal YACHIR*

جزء - 1 - Tome



		Pages
Le Comité d'organisation	Fayçal Yachir, l'homme, son oeuvre et sa pensée.....	I
Hommage	Hommage à Fayçal Yachir (extraits).....	II
Travaux et publications de Fayçal Yachir	Listes non exhaustive.....	VI
R. ABDOUN	Environnement et développement : quelques réflexions.....	01
F. ALLAOUAT	L'Etat et la mondialisation.....	11
H. AIT AMARA	Du libéralisme à la mondialisation.....	24
M. BELATAF	Emergence de milieux innovateurs dans une économie en transition à l'économie de marché : Méthodologie, facteurs et éléments d'analyse».....	30
A. B. NACER	Processus de mise en place d'un réseau de PME à technologie limitée : Essai de modélisation.....	40
A. BENARAB	Financement de l'enseignement supérieur en Algérie, quelles perspectives dans le contexte de la mondialisation ?.....	50
O. BESSAOUD	Mondialisation, ajustement structurel et sécurité alimentaire au Maghreb.....	71
S. BOUKHAOUA	Limites du capitalisme global : du débat à la réflexion.....	84
C. BOUNOUA	Etat, illégalisation de l'économie et marché en Algérie	97
A. DAHMANI	La problématique de la transition à l'économie de marché - l'expérience algérienne.....	117
A. DJEFLAT	La question de la technologie dans l'oeuvre de F. YACHIR.....	136

AM. DJENANE	Ajustement structurel et développement des services publics : cas d'une wilaya montagnaise.....	142
D. GUECHI	Mondialisation, ajustement structurel et intégration régionale au Maghreb.....	157
M. KHELADI	Algérie : L'Etat à l'épreuve de la mondialisation.....	175
A. KHELIF	La réforme du secteur des hydrocarbures en Algérie.	189
A. KOUDRI	L'impact des privatisations sur la gouvernance des E.P en Algérie.....	201
K. MEGHERBI	De l'interaction recherche-industrie du système national d'innovation en Algérie.....	209
F.Z. OUFRIHA	Globalisation, régionalisation et ajustement structurel en Algérie	215
A. SLIMANI	Economie de la santé en zone aride.....	224
M. FERGUENE	«Dynamiques territoriales et milieux innovateurs».....	229
L. TALHA	La hiérarchie des formes structurelles et la dynamique du changement.....	247
K. TLILANE	Crise économique et problèmes de santé.....	265
ZAIRI et ATHMANI	Mobilisation des capitaux extérieurs (investissements étrangers directs) quels enjeux pour les pays du Maghreb Arabe.....	282
AMEDAH	Effets de la dévaluation du DA sur l'activité économique en Algérie.....	290
A. DERGUINI	ETAT ET MARCHE. La fin du tout marchand. Economie marchande et économie non marchande..	300
C. BEGA	Programme d'Ajustement Structurel et problématique de l'endettement en Algérie	308
A. ROUABAH A. HEMAL	Première évaluation du contenu et des résultats du Programme d'ajustement structurel en Algérie.....	319

Fayçal YACHIR,

l'homme, son œuvre et sa pensée

Fayçal Yachir, professeur agrégé de sciences économiques, appartient à la toute première génération d'universitaires algériens qui ont consacré leur vie à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique.

Enseignant, il a contribué avec ardeur au développement de la réflexion scientifique au sein de plusieurs universités du monde et particulièrement au sein des 'universités algériennes où des promotions entières d'étudiants ont apprécié la richesse, la rigueur et la cohérence de sa pensée, mais aussi la simplicité et la modestie de l'homme.

Chercheur au CREAD-Alger, à l'IDEP-Dakar, au CODESRIA, au Forum du Tiers Monde, à l'IPE- UNESCO, à l'UNAM, il avait le souci permanent de voir tous les pays en développement forger une société prospère dans laquelle la pauvreté, l'illétrisme, la dépendance seront bannis à jamais. Sur la scène internationale, il a fortement contribué à la formulation de nouvelles idées et de nouvelles approches des problèmes économiques, politiques et sociaux relatifs au développement du monde contemporain.

Fayçal nous a quitté au mois de novembre 1997 alors qu'il menait avec la même ardeur intellectuelle ses réflexions sur les possibilités d'émergence d'un ordre mondial moins contraignant et plus juste. Plus qu'une œuvre et des écrits, il a laissé derrière lui une pensée économique et sociologique puissante sans cesse renouvelée, qu'il est impératif de méditer, de capitaliser et de transmettre aux générations futures.

Ce vœu, partagé par de nombreux collègues universitaires algériens et étrangers, s'est traduit, il y a tout juste un an, au mois d'avril 1998, par l'organisation d'une journée d'hommage rendu à sa mémoire ici même à Sétif. Beaucoup d'entre nous s'étaient alors exprimés par le témoignage et le souvenir. Aujourd'hui, nous nous rencontrons de nouveau dans le cadre de ce colloque pour rendre encore hommage à Fayçal, mais par le discours et le débat scientifiques sur des problématiques qu'il a lui même si largement explorées et si fondamentalement renouvelées, à savoir la mondialisation, l'ajustement structurel et le développement.

Le comité d'organisation.

HOMMAGE A Fayçal YACHIR

Extrait de " Bulletin du Forum du Tiers Monde ", Dakar 1998.

J'ai rencontré Fayçal pour la première fois dans un colloque que nous avons organisé à Alger en collaboration avec le CREA vers la fin des années 1970. Fayçal intervenait fréquemment et ses commentaires étaient toujours très forts. Précis, témoignant d'un esprit critique aigu. D'une culture qui lui permettait aisément d'intégrer les dimensions économiques, sociales et politiques des problèmes. L'aisance, l'élégance du parler, les sens de l'ironie complétaient ces qualités de fond. Nous sommes donc devenus de véritables amis dès ce jour, et j'ai tout de suite pensé qu'il serait un excellent coordinateur du réseau du Forum du Tiers Monde. Il prit les contacts qu'il fallait pour consulter les meilleurs dans les trois pays d'Afrique du Nord, recueillir leurs suggestions et à Dakar, lire les propositions des coordinateurs pour les régions d'Afrique de l'Ouest, du Centre de l'Est et du Sud, synthétiser l'ensemble. Le succès dans la mise en œuvre de ce premier cycle de programmes du Forum du Tiers Monde, couvrant les années 1980-1985, lui doit beaucoup. C'est à cette époque également que je l'invitais au Caire à établir le contact entre le groupe nord africain et celui du moyen orient. Mission jugée fructueuse par les deux groupes rassemblés au Centre d'Etudes Arabes que dirige Helmi Shaarawi.

Fayçal est donc devenu un pilier du Forum du Tiers Monde, l'un des meilleurs de nos coordinateurs de projet, très actif durant toutes les années 1980. Les livres et les articles qu'il a signés témoignent de la qualité de son travail. Sa réflexion invitait toujours à aller au fond des problèmes, dépassant l'analyse immédiate. Cela correspondait exactement à ce que nous voulions faire au Forum du Tiers Monde : créer le cadre de débats sérieux. La rigueur de ses constructions, son souci de vérité, son respect de l'information factuelle et son absence totale de dogmatisme donnaient aux débats qu'il animait le meilleur qu'on puisse en attendre.

Fayçal faisait alors la navette entre Alger, où il tentait aussi longtemps que possible d'exercer ses fonctions de professeur d'université dans les conditions dramatiques que l'on sait, et Dakar et les capitales africaines où se réunissaient les groupes du Forum du Tiers Monde.

Dans les réunions élargies du Forum du Tiers Monde rassemblant quelques uns de nos meilleurs coordinateurs pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, il se faisait remarquer par l'ampleur de ses vues. Sa capacité de comprendre vite et bien les problématiques de différentes régions du tiers monde. C'est alors que notre collègue et ami Pablo Gonzalez Casanova lui proposa de prendre un poste à l'université de Mexico la poursuite de ses activités professionnelles en Algérie étant devenue strictement impossible. La mort prématurée de Fayçal n'est pas seulement la disparition d'un des fondateurs du Forum du Tiers Monde. Elle est la perte d'un véritable ami personnel, de moi même et de beaucoup d'entre nous.

Samir Amin

Fayçal était un collègue, un camarade, un ami, je l'ai vu pour la dernière fois à Alger au printemps 1993. Je ne savais pas alors que j'allais quitter l'Algérie et que lui allait se rendre au Mexique. Depuis je ne l'ai plus revu. Avec sa disparition, qui s'ajoute à d'autres disparitions de collègues, de camarades et d'amis dans les conditions les plus diverses, mais toujours dramatiques, c'est toute une génération qui est en train de s'éteindre. Cette génération, "la post coloniale" que le projet indépendantiste puis développementaliste avait gonflée d'espoir mais que le fardeau des contradictions du passé et les difficultés du présent a fini par user précocement. Prisons, assassinats, exils ont été et sont encore le prix à payer à un engagement qui remettait en cause à la fois le poids des anciens et la puissance des nouveaux maîtres du monde. Fayçal a payé le sien.

Comme tous les natifs des Hauts plateaux; il était de haute taille, maigre mais vigoureux. Comme eux il avait une intelligence très vive mais doublée d'un « sens pratique » qui donnait à sa réflexion cet humour dubitatif et ce sens des réalités qui lui évitait de se prendre trop au sérieux. Engagé dans les luttes du moment, il l'était certes fortement, mais sans aucune emphase et surtout avec cette dose de dérision nécessaire à qui veut tenir sur la longue durée. Ce style d'être déroutait plus d'un, gênait même parfois certains qui voyaient en lui un homme froid cynique, un dandy en réalité, il bousculait l'image toute romantique de l'homme engagé que la culture politique du moment avait fini par figer en stéréotype.

Sa pudeur, qu'il devait à sa timidité personnelle mais aussi à la culture de son pays natal était devenue chez lui humour, trait d'esprit, causticité; c'était sa manière toute singulière d'exprimer sa sensibilité, ses émotions ; son scepticisme était le juste et nécessaire résultat de sa perspicacité. De sa clairvoyance. Quant à son engagement, il le devait entièrement à la perception du monde qu'il s'était construite lui-même et à laquelle il s'était attachée librement.

Avec lui, avec Samir Amin, Bernard Founou et d'autres encore, nous avons connu, grâce au Forum du Tiers Monde, des moments inégalés de discussions: je lui avait dit, au sortir de l'une d'entre elles, que c'est comme cela que j'imaginai ce que Nietzsche avait appelé "le gai savoir".

Avec sa disparition, c'est tout un pan de cette réalité qui est devenu un souvenir.

Ali El Kenz

I first met Fayçal Yachin in 1975 in Dakar Senegal at IDEP. I kept on meeting Fayçal off and on at the many seminars and conferences organised by IDEP, the Third World Forum, the Association of Third World Economists and CODESRIA. He was always a mind to reckon with, an intellectual with a passion for details. He had a touch of humanity that is characteristic of a mind in question for knowledge, a mind that always says "I think so, but I may be wrong". Hence Fayçal eschewed dogma, and was perhaps among the very first few african scholars who was marxist but appreciated the light that behavioural social sciences could also shed on the complex world that we live in.

The last time I met Fayçal was in Mexico. That was May 1996. I was spending a month at El Colegio de Mexico and Fayçal was at the Universidad Nacional Autonoma de Mexico, the Institute of Social Science Research with Pablo Gonzalez Casanova. One night he bought me dinner at a restaurant in Colonia Napoles, not too far from the famous Hotel de Mexico.

As usual, he was smoking rather heavily, puffing off huge clouds of smoke every time he wanted to make a heavy point. We discussed at length the Chiapas problem relating to

the state society crisis in North Africa. I asked Fayçal how much time he intended to spend in Mexico. He told me he was now married to a Mexican and would spend a good part of his life here. He was at home, and could do academic work with satisfaction. He was therefore looking forward to productive life and asked me whether I could afford another month at UNAM when next I visited Mexico. I must now say good bye to that dream. Fayçal is no more.

I now remember that we also lost Professor Ahmed Boudroua, another economist from Morocco, who was teaching with me at El Colegio in the early eighties. Ahmed passed away in the late eighties in Mexico. I am getting rather frightened, and for an African even supersitious. I still do not know how Fayçal passed away but I was told that Ahmed had a cardiac arrest.

Let us all cherish the memory of Fayçal. My very sincere condolences to his family, his colleagues and the intellectual community which was part of his global family. To my dear friend Professor Casanova, I can only say we have lost someone we both cherished deeply.

Peter ANYANG'NYONG'O

Pour l'université et la recherche algériennes, la disparition prématurée du professeur Fayçal Yachir est une perte immense. Durant une quinzaine d'années, il s'est consacré sans retenue à la formation de plusieurs promotions d'étudiants et d'enseignants à l'Institut des Sciences Economiques de l'Université d'Alger, tout en prodiguant des enseignements d'économie dans d'autres institutions et universités en Algérie et à l'étranger (Belo Horizonte, Harare, Paris, etc....) en tant que chercheur, outre sa participation à la création du premier centre algérien de recherche en économie en 1976 (le CREA), il a animé plusieurs programmes de recherches panafricains et internationaux, en liaisons notamment avec le CODESRIA, le Forum du Tiers Monde, l'IIP- UNESCO, l'UNAM, etc... Auteur fécond, il a publié un grand nombre d'articles et plusieurs ouvrages sur le développement minier, etc....Disparu trop tôt, Fayçal Yachir nous laisse les souvenirs d'un esprit libre et fécond, d'un chercheur rigoureux et exigeant envers-lui même, d'un être soucieux de faire partager son savoir et ses découvertes, d'un ami doué de rares qualités humaines.

Rabah ABDOUN

J'ai connu Fayçal au début des années 1980 comme collaborateur étroit de Samir Amin au Forum du Tiers Monde. Il a été l'un des grands responsables de groupes de travail de notre institution.

Que nous laisse ce collègue algérien qui se trouvait à l'aise dans les rues de Dakar avec sa haute taille et sa silhouette de sahélien? Economiste de formation, il méprisait l'économisme, y compris le marxisme. son analyse organisée par la théorie marxiste de la valeur qu'il contribuait à enrichir. Sans doute son ambition était de construire progressivement une sorte de métathéorie marxiste. Ses options idéologiques et méthodologiques apparaissent nettement dans ses deux ouvrages majeurs, "Les enjeux en Afrique" et "la Méditerranée dans le système mondial".

"Les enjeux mineurs", est une économie politique critique magistrale de l'insertion du secteur minier africain dans le modèle d'accumulation intensive en ressources naturelles

de l'après deuxième guerre mondiale qui avait ajouté en Afrique la spécialisation minière à sa spécialisation agricole et forestière. Dans le chapitre consacré à la formation du prix mondial du minerai, il soutient une thèse originale sur la nature de la rente qui échoit aux Etats producteurs lorsque collectivement ils décident d'une augmentation des prix réels à l'exportation du minerai. La théorie ricardienne de la rente différentielle ne rend pas compte du transfert de valeur ainsi opéré. Par contre la théorie marxienne classique de la rente absolue qui suppose un transfert de la branche à composition organique du capital faible vers celle où elle est élevée, peut s'appliquer. En effet dans le secteur minier cette composition est supérieure à celle de l'industrie. D'où la conclusion suivante: la rente minière obtenue à la suite d'une augmentation unilatérale du prix par les Etats exportateurs est un prélèvement sur la valeur industrielle des pays importateurs. Ainsi s'explique l'acharnement mis par les centres à briser toute tentative de cartellisation de ce secteur.

La théorie de la valeur marxiste reste centrale dans le livre "la Méditerranée dans le système mondial". Il expose sa conception du développementalisme dans le monde arabe et de sa crise. Il part du constat que depuis la seconde guerre mondiale et surtout depuis les années soixante, l'histoire s'est accélérée dans la région, accumulant des changements qui tranchent avec la relative stabilité qui a marqué l'empire Ottoman durant les trois siècles précédents. Ces changements qui touchent tous les domaines ont pour cause majeure le capitalisme d'Etat, défini par Fayçal comme "un modèle économique dans lequel l'Etat assume la responsabilité du développement du capitalisme en relation étroite avec le système de l'économie mondiale". Le modèle a pris naissance en Turquie dans les années 1920 (Kemalisme). Ce capitalisme d'Etat est formé d'une combinaison particulière entre le capitalisme et l'étatisme et entre industrialisation autonome et insertion plus ou moins active dans la division du travail déterminée par la dynamique économique des économies des centres. Fayçal soutient que pour comprendre les crises du monde arabe il faut y distinguer pour les années 1960 et 1970 deux sous-modèles d'accumulation et on prend comme critères les rapports entre l'Etat et les forces sociales, la nature du développement industriel, le type des structures agraires et du monde de répartition du revenu: (1) le "capitalisme "état ouvert " (Tunisie, Maroc, Arabie Saoudite et Emirats arabes) (2) le "capitalisme d' "état populiste" (Egypte avant l'Inftah, Algérie, Syrie, Irak).le premier monde ignorait le nationalisme économique. Le développement du secteur public et la promotion du secteur privé par l'Etat s'y effectuaient en coopération étroite avec les centres. Par contre le groupe du capitalisme d'Etat populiste était caractérisé par le nationalisme économique dans lequel l'étatisme détermine plus que la logique marchande, le développement économique et social sans toutefois rompre ni avec les lois du capitalisme à l'intérieur, ni avec le système mondial capitaliste (p. 89). L'Etat y représentait une alliance de classes large, centrée sur les couches moyennes, mais incluant des éléments des couches populaires des villes et des campagnes. Il prétendait fixer les limites à l'expansion du capitalisme privé national et réduire l'influence du capital étranger sur l'économie du pays.

Les deux modèles sont entrés en crise, aucun n'ayant réalisé une véritable révolution agricole et industrielle n'a créé assez d'emplois pour absorber la main d'œuvre disponible. Les pays du capitalisme d'Etat ouvert s'adaptent sans changement important de leurs bases sociales et donc dans une relative stabilité, tandis que les pays du capitalisme d'Etat populiste sont contraints d'ouvrir non seulement leur marché aux produits des centres et aussi au capital financier spéculatif, mais de remettre en question les bases sociales du pouvoir et les politiques sociales progressistes. Socialiste marxiste sans maître. Fayçal a laissé des manuscrits qu'il faudra éditer et publier.

Bernard FOUNOU-TCHUIGOUA

TRAVAUX ET PUBLICATIONS DU PROFESSEUR FAYÇAL YACHIR

(LISTE NON EXHAUSTIVE)

I - ARTICLES DE REVUES.

- 1) "Problèmes technologiques du Tiers-Monde", in PROBLEMES ECONOMIQUES DU TIERS-MONDE, Alger, 1976, dossier coordonné par A. BENACHENHOU.
- 2) "Technique et technologie définitions descriptives et définitions analytiques", CAHIER DU CREA, ALGER, 1976.
- 3) "Recherche économique et système capitaliste mondial: le Tiers-monde et l'instrumentalisation de la recherche", AFRIQUE DEVELOPPEMENT, CODESRIA, DAKAR, 1978
- 4) "Ressources minières et division internationale du travail", CODESRIA WORKING PAPERS, DAKAR, 1979.
- 5) "Procès de travail et apprentissage technologique: le cas du haut-fourneau d'El-Hadjar "CAHIERS DU CREA, Alger, 1979.
- 6) "Les flux d'importation de technologie dans le secteur industriel public en Algérie", RASJEP, ALGER 1980.
- 7) "Technologie, accumulation du capital et impérialisme", CAHIERS DE L'INSTITUT DES SCIENCES ECONOMIQUES, Alger, 1981
- 8) "La science et la technologie dans le plan d'action de Lagos", AFRIQUE DEVELOPPEMENT, 1982.
- 9) "Développement technologique et planification de l'éducation", DOCUMENT IIPE, PARIS, 1983.
- 10) "La coopération Sud-Sud, une alternative au dialogue Nord-Sud? "RASJEP, Alger 1985.
- 11) "Estimation et privatisation au Maghreb", POLITICA INTERNAZIONALE, Rome, 1985.
- 13) "La crise et les rapports économiques intra-méditerranéens ", REVUE ALGERIENNE, Volume XXIV - n°2 -1986
- 14) "Dépendance alimentaire, croissance agricole et équilibre externe en Algérie (avec R.ABDOUN), ANNUAIRE DE L'AFRIQUE DU NORD, 1986.
- 15) "Crise et perspectives des économies africaines", avec H Ait Amara, Revue ALGERIENNE ? Volume XXIII - n°1- 1986.
- 16) "Crise et politiques d'ajustement dans les pays arabes " REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES, Paris, 1989.
- 17) "Où en est la théorie du développement? In Africa-Développement, Dakar 1986.
- 18) "l'Ajustement structurel dans le Tiers-Monde", In Cahiers du CREAD, n°20, Alger 1990.
- 19) "l'Afrique, le monde arabe et la négociation de Rio, doc.Ronéo, 48p. Janvier 1992
- 20) "théorie économique et environnement" In Revue Tiers Monde, n°130, Paris, Av. Juin 1992.
- 21) "Le facteur transnational dans l'économie arabe contemporaine," In Mondialisation et accumulation, ouvrage collectif, Ed. L'harmattan, Paris, 1993 (p.83-128).
- 22) "Algérie : l'Ajustement inachevé ", In le Maghreb, enlisement ou nouveau départ, Ed. l'Harmattan, Paris, 1996.

II - MEMOIRES ET THESE

- 1/ "Théorie et pratique de la réforme communale en Algérie", mémoire de DES Sciences Politiques, Paris 1970.
- 2/ "Spécialisation externe et développement: le secteur du sucre dans l'économie cubaine", mémoire de DES sciences économiques, Paris I 1971.
- 3/ "Transfert international des techniques : progrès techniques et échanges extérieurs", thèse de doctorat d'Etat en sciences économiques soutenue à l'université de Paris I pantheon sorbonne ; en deux volumes, 636 pages, Paris I, décembre 1975.

III - ETUDES (NON PUBLIEES)

- 1/ La politique technologique en Algérie, Bit, Genève, 1987 (154p.+ annexes).
- 2/ La nouvelle problématique du développement, UNESCO, Paris, 1988 (124p.).
- 3/ Importation de technologie et des capacités techniques dans l'industrie algérienne, S.D., Doc . Ronéo, (57p.)

IV - OUVRAGES

- 1/ TECHNOLOGIE ET INDUSTRIALISATION EN AFRIQUE. (ouvrage collectif sous la direction) .DAKAR, CODESRIA 1980.
 - 2/ STRATEGIES DES MONOPOLES ET DEVELOPPEMENT MONDIAL DE LA SIDERURGIE (ouvrage collectif sous la direction), ALGER, CREA 1981.
 - 3/ FORCES ET FAIBLESSES DES SIDERURGIES DU TIERS-MONDE, ALGER, CREA 1981.
 - 4/ CRISE ET FAIBLESSES DANS LA SIDERURGIE, PARIS, SILEX 1984. Paru à Londres sous le titre MINING IN AFRICA, ZED BOOKS.
 - 5/ ENJEUX MINIERES EN AFRIQUE , PARIS , ED. KARTHALA 1987.
 - 6/ LA MEDITERRANEE DANS LE MONDE, (avec Samir AMIN) PARIS, LA DECOUVERTE 1988.
Paru à Londres sous le titre : THE MIDITERRANEAN BETWEEN AUTONOMY AND DEPENDENCY, Ed ZED BOOKS.
 - 7/ LA MEDITERRANEE DANS LA REVOLUTION TECHNOLOGIQUE, PARIS ,ED. L'HARMATTAN 1992.
- Colloque "La Mondialisation, l'Ajustement structurel et le Développement à la lumière de l'oeuvre et de la pensée de Fayçal Yachir" Sétif 15-16/5/ 1999

**ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT :
quelques réflexions.**

*Rabah ABDOUN
Université Ferhat ABBAS – Sétif*



L'environnement : émergence d'une question.

Le thème de la préservation des ressources naturelles dans le discours des économistes et des politologues n'est pas récent. Dans les années soixante déjà, les intellectuels du «Club de Rome» alertaient l'opinion publique au sujet des effets néfastes de la croissance industrielle sur les équilibres de l'écosystème mondial. Cependant, cet avertissement n'a suscité que peu de réactions. Il a néanmoins permis d'initier un débat sur les limites de la croissance, dont la première conférence mondiale sur l'environnement et le développement, réunie à Stockholm en 1972, s'est faite l'écho. Cependant, le débat sur l'environnement est resté confiné, au cours des années soixante-dix, dans des cercles académiques restreints, ne devenant public que de façon épisodique lors de manifestations organisées par des associations écologiques qui commençaient à se développer. Le débat sur l'environnement va, en fait, n'émerger et s'intensifier qu'à partir du début des années quatre-vingt. Les raisons d'un tel essor tiennent à la fois à une série de manifestations concrètes de dégradation de l'environnement (appauvrissement de la couche d'ozone, désastres écologiques de Miramata, de Bhopal, accidents dans des centrales nucléaires, ...) et à la prise de conscience grandissante des irréversibilités écologiques entraînées par la croissance et les modes de consommation énergétivores qui prévalent dans les pays industrialisés.

Le rapport Bruntland¹, réalisé à la demande du Système des Nations-Unies en 1987, mettait en garde l'opinion mondiale sur la poursuite des modèles de croissance et de consommation des pays occidentaux en insistant sur leurs effets d'irréversibilité sur les équilibres écologiques à l'échelle mondiale. Considérant le modèle de croissance industriel comme un facteur essentiel d'induction de la dégradation de l'environnement et de réduction des possibilités de croissance ultérieure, les auteurs du Rapport Bruntland appellent à la mise en œuvre d'un développement durable. Celui-ci est défini comme le développement «qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs». Selon cette conception, le développement économique fondé sur la croissance à tout prix est fondamentalement prédateur et conduit à sa propre négation en ce qu'il détruit les ressources non renouvelables sur lesquelles il s'appuie. La prise en compte de la dégradation des équilibres écologiques a ainsi conduit à remettre en cause la croyance de la dimension infinie de la croissance, en particulier de l'industrie, et du caractère généralisable du modèle de consommation énergétivore et pollueur des habitants des pays industrialisés.

La notion du développement durable sera particulièrement popularisée lors de la seconde conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement qui se réunit à Rio de Janeiro en juin 1992, vingt années après celle de Stockholm. Cependant, cette notion est loin de faire l'unanimité puisque de nombreux représentants de pays, en particulier industrialisés, se sont opposés à considérer le développement autrement que celui devant permettre de faire croître le PIB le plus rapidement et à tout prix. Si quelques petites avancées ont pu être enregistrées au cours de cette conférence, en particulier sur la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, il ne s'en est finalement dégagé qu'un catalogue de vœux pieux sans caractère réellement contraignant pour les Etats, en particulier pour les pays industrialisés, pourtant à l'origine des plus graves et des plus importantes dégradations. Le programme d'action adopté à l'issue de cette conférence, «l'Agenda 21» en l'occurrence, contient pourtant une série de recommandations fondamentales pour la réalisation d'un développement durable, i.e. d'un développement respectueux des équilibres écologiques, reproduisant les conditions de son existence et qui soit, également, socialement équitable. Au titre des conditions du développement durable étaient mentionnées la lutte contre la pauvreté, la modification

¹ Rapport G. Bruntland (1987), Our common future, Oxford University Press, New York.

des modes de consommation pollueurs et prédateurs, la nécessité d'internaliser les coûts écologiques de manière à ce que les prix reflètent la valeur et la rareté des ressources ainsi que l'urgence d'une transition énergétique.

Cinq années après la conférence de Rio de Janeiro, la situation ne s'est pas améliorée et s'est même dégradée. Les engagements pris n'ont pas été honorés, en particulier par les pays industrialisés. La croissance a continué de se nourrir de la destruction de ressources non renouvelables et les modèles de consommation des pays industrialisés se sont maintenus en accroissant le degré de pollution de l'eau et de l'air, avec les dangers induits sur le réchauffement de la planète et des catastrophes écologiques qui en découleraient dans l'avenir.

Cependant, la conférence de Rio a permis de poser la question de la durabilité de la croissance et du lien entre le développement et l'environnement.

Dans deux textes écrits l'un et l'autre quelques mois avant que ne se tienne la conférence de Rio, F. YACHIR s'interrogeait, d'une part, sur le statut de l'environnement dans la théorie économique² et, d'autre part, sur les problèmes économiques et environnementaux des pays d'Afrique et du Moyen-Orient³. Pour l'heure, nous nous limiterons à présenter les grandes idées contenues dans le texte «théorie économique et environnement».

«Théorie économique et environnement»

L'auteur, F.Y., part du constat que la science économique dans ses différentes versions (classique, marxienne et néoclassique) ignore systématiquement le caractère fini des produits du sous-sol et refuse de considérer que la «quantité et la qualité des éléments naturels puissent être durablement réduites par l'activité» humaine, dans la mesure où cette science se fonde sur le paradigme d'une offre illimitée de ressources naturelles. Aussi, pour les économistes, les ressources naturelles ne peuvent représenter un facteur limitatif de la croissance économique. Or les ressources naturelles sont par définition non renouvelables et leur consommation réduit progressivement leur degré de disponibilité. Dès lors, estime F.Y., «il s'agit de substituer au schéma réducteur de fonctions de production combinant à l'infini le capital et le travail en dehors de toute contrainte de ressources naturelles, la vision plus féconde d'une interaction entre économie et nature, qui mette en avant le caractère économique de la nature et la nécessité d'économiser tant les produits du sous-sol que les biens non produits et communs», tels que l'eau, l'air, les forêts, les richesses fauniques et floristiques, les richesses aquatiques.

Ce renversement de problématique est justifié par la dynamique paradoxale du capitalisme qui, d'une part, «ambitionne d'affranchir la société des contraintes de la nature» et, d'autre part, contribue, à travers «une industrialisation destructrice de l'environnement, à créer de nouvelles contraintes naturelles, autrement plus redoutables». En effet, poursuit F.Y., «la destruction irréversible des équilibres écologiques réintroduit effectivement, et cette fois sur la base d'un surdéveloppement technique, les limites imposées par la nature à l'activité économique. Ce n'est plus l'impuissance de l'homme à manipuler à volonté les éléments naturels qui lui impose des limites comme dans les sociétés anciennes, c'est au contraire sa surpuissance matérielle qui menace désormais les conditions de sa survie».

² F. Yachir (1992), *Théorie économique et environnement*, in *Revue Tiers Monde*, t.23, n°130, avril-juin, ed. PUF, Paris.

³ F. Yachir (1992), *L'Afrique, le monde arabe et la négociation de Rio*, janvier, doc. ronéo., 48 pages, non publié.

La préservation de l'environnement est ainsi introduite au titre de condition de la croissance économique, voire d'exigence de la survie du capitalisme comme système économique. Dès lors, la conception prométhéenne du développement, fondée sur «la domestication infinie de la nature», n'a plus de sens dans le contexte de la dégradation de l'environnement, de l'extension des pollutions, de la tendance à l'épuisement des ressources non renouvelables.

Cependant, cela ne saurait aucunement justifier le refus au droit au développement des pays du Tiers Monde, au motif de la nécessaire protection de l'environnement. En revanche, il est clair que les velléités de rattrapage industriel des pays du Tiers Monde, sur le modèle des pays occidentaux, n'ont aucune chance de se concrétiser. Généraliser le modèle de consommation énergétique américain, par exemple, à l'ensemble de la planète signifierait, pour l'africain d'accroître de trente fois son niveau actuel de consommation d'énergie. Sur cet exemple, on constate que non seulement les quantités de ressources énergétiques disponibles se réduiront très rapidement mais aussi que les pollutions industrielles augmenteront dans des proportions considérables. L'urgence est donc de définir un modèle alternatif de développement. A ce propos, F.Y. note que «l'impossibilité d'une expansion indéfinie du modèle économique actuel en Occident, et l'impossibilité de sa généralisation, même si quelques pays du sud pouvaient l'imiter, oblige à réfléchir aux conditions d'émergence d'un modèle alternatif, fondé sur la reconnaissance du caractère fini de l'espace et des ressources de la planète et sur une distribution moins inégale de l'activité et de la consommation à l'échelle du monde».

S'il est illusoire de tenter de définir abstraitement ce modèle alternatif de développement, il peut néanmoins être affirmé que le mécanisme des prix est, dans cette perspective, insuffisant pour réguler l'activité et gérer l'allocation des ressources. En d'autres termes, il est erroné de considérer que le libre jeu du marché a les capacités «de réorienter spontanément l'activité économique dans le sens d'un usage plus économe des produits du sous-sol et des biens d'environnement communs». Parce que les ressources naturelles au sens large (y compris l'eau, l'air, les océans) sont des biens communs à tous, indépendamment de l'appartenance de chacun à un territoire donné, leur gestion relève logiquement d'une définition concertée des besoins au niveau du monde dans son entier. Cela implique d'isoler les ressources naturelles du marché et d'en assurer la gestion (distribution des consommations, définition des programmes d'exploitation à long terme et de reconstitution des réserves, ...) par la concertation entre les Etats. On constate immédiatement, relève F.Y., l'irréalisme d'une telle proposition. En effet, les Etats les plus prédateurs sont ceux-là mêmes qui sont les plus industrialisés et qui, de ce fait, disposent d'un pouvoir de négociation plus grand. Parce que toute politique de préservation des ressources naturelles au niveau mondial tendrait à réduire la croissance prédatrice des pays les plus puissants, ces derniers ne peuvent que s'opposer à l'adoption et à la mise en œuvre d'une telle politique. Lors de la conférence de Rio, l'opposition des principaux pays industrialisés à la définition de mécanismes concertés de gestion rationnelle des ressources à l'échelle mondiale a particulièrement révélé l'idéalisme d'une telle proposition. Cependant, les graves dangers encourus par la planète et ses habitants, entraînés par la reconduction des politiques des pays les plus puissants, ne pourront pas différer indéfiniment sinon la résolution du moins la prise en charge d'une telle question par la communauté internationale. La conférence de Rio a constitué un premier jalon de ce débat. Il tend de plus en plus à être relayé par des organisations civiles indépendantes des Etats qui alertent l'opinion sur la dégradation croissante de l'écosystème mondial. La prise de conscience des dégâts occasionnés par une croissance prédatrice tend également à investir le champ politique, essentiellement dans les pays industrialisés. Cela est particulièrement illustré par l'essor des mouvements des «verts», en Europe en particulier, qui non seulement disposent d'une représentation

dans les parlements mais participent également à des coalitions gouvernementales (France, Allemagne, pays scandinaves).

Finalement, et c'est la conclusion de l'article de F.Y., c'est «la démocratisation (qui) peut garantir la prise en charge de l'écologie par la société, dans la mesure où elle favorise la formation et l'information de l'opinion publique ».

Si les pays les plus industrialisés sont les plus pollueurs et les plus prédateurs, ceux qui le sont moins sont également à l'origine de dégradations dramatiques de l'environnement. Le modèle de croissance, l'urbanisation débridée des populations, le gaspillage de ressources non renouvelables, l'absence de réglementations de protection de l'environnement se traduisent par des effets destructeurs de l'écosystème et sur la santé des populations. Examinons rapidement les effets repérables dans le cas de l'Algérie.

Environnement et développement en Algérie.

La question de l'intégration de l'environnement dans le développement est très récente en Algérie⁴. L'environnement a longtemps été jugé comme une donnée étrangère au développement et les ressources naturelles comme des facteurs dont la préservation et le renouvellement ne posaient pas problème. Cependant, les effets destructeurs du développement sur la nature ont contribué à l'émergence de déséconomies externes entraînant des coûts croissants et remettant en cause, de ce fait, la pérennité du processus de développement. Le développement ne peut, en effet, revêtir un caractère durable que si la préservation de l'environnement est intégrée dans le processus même du développement. En effet, la détérioration de l'environnement risque, non seulement, de compromettre le développement par les dégradations irréversibles qu'il engendre dans le milieu naturel, mais il met, également, en danger la santé des populations.

Au cours de ces trois dernières décennies, trois facteurs étroitement imbriqués ont fortement concouru à la dégradation de l'environnement. Il s'agit de la forte croissance démographique, de l'urbanisation rapide de la population et du processus d'industrialisation.

La population a été multipliée par trois en l'espace de trente cinq années. Elle est passée de 10 millions d'habitants en 1962 à 29,3 millions en 1998. Cette rapide croissance de la démographie a entraîné une pression très forte sur les ressources naturelles et l'écosystème, surtout que cette population est très inégalement répartie sur le territoire. Les deux-tiers de la population sont, en effet, concentrés dans la région Nord du pays qui ne couvre que 4% du territoire, tandis que le quart des habitants occupe la région des hauts-plateaux qui représente 9% de la superficie du pays. En revanche, un habitant sur dix vit dans la région sud qui constitue 87% du territoire. Si l'on prend en considération la mince bande côtière méditerranéenne, on constate que les déséquilibres sont encore plus accentués puisque cette région, qui représente 1,7% de la superficie du territoire, accueille 37% de la population. Cette très forte inégalité de la répartition spatiale de la population détermine des densités régionales très contrastées. Alors que la densité au km² n'est que de 1 habitant dans le sud, elle est de 300 dans le Nord en 1997. Cette densité a, du reste, tendance à augmenter rapidement, puisqu'elle n'était encore que de 170 habitants au km² en 1977.

⁴ De nombreux éléments de cette partie, en particulier les données concrètes, sont issus d'une étude effectuée par l'auteur sur le développement humain en Algérie et financée par le PNUD. La publication de ce rapport est prévue pour l'année en cours.

La forte densité de la population dans le Nord du pays exerce une pression croissante sur les terres les plus riches, mais aussi les plus sensibles du point de vue écologique. Et malgré le développement substantiel des réseaux de distribution d'eau, de voirie, d'énergie et d'assainissement, l'augmentation rapide de la population dans cette région tend à annihiler les progrès réalisés, étant donné la saturation de ces réseaux, du fait de leur dimensionnement prévu, à l'origine, pour une population moins dense.

A l'augmentation rapide de la population et sa concentration spatiale, il convient d'ajouter une autre caractéristique qui est celle de son urbanisation accélérée. Principalement rurale au cours des années soixante, la population s'est rapidement urbanisée sous l'impact des migrations internes des populations des campagnes vers les villes, en particulier au cours des années soixante-dix, en liaison avec les programmes d'industrialisation réalisés autour des grands centres urbains. L'attractivité des sites industriels et le dépeuplement relatif des campagnes qui en a résulté se sont traduits par un taux de croissance moyen de la population urbaine près de deux fois supérieur au taux de croissance de la population totale (5,6% contre 2,9%). Corrélativement, le taux d'urbanisation de la population a rapidement progressé, passant de 30% en 1966 à 40% en 1977 et 52% en 1997. En l'espace de trente années, c'est-à-dire en un laps de temps très court à l'échelle de la vie d'une nation, la population urbaine a plus que quadruplé, passant de 3,6 millions à 15,2 millions de citoyens.

L'urbanisation croissante de la population accentue la pression sur les infrastructures et, en l'absence d'une croissance suffisante de l'offre, la qualité sinon le degré de couverture des besoins des populations tend à se dégrader (alimentation en eau potable, réseaux d'assainissement, évacuation des ordures ménagères).

Le développement industriel a, lui aussi, contribué, dans une large mesure, à la dégradation de l'environnement. La plupart des unités industrielles ont, en effet, été implantées sur le littoral et les plaines intérieures, dans des sites proches des réservoirs de main-d'œuvre, à proximité des voies de communication et disposant de toutes les utilités nécessaires. Cette localisation particulière des unités industrielles entraîne une grande consommation d'eau et un gaspillage de terres fertiles, soustraites, de ce fait, à l'agriculture. Par ailleurs, il n'existait pas, du moins jusqu'en 1983, de législation faisant obligation aux industriels de respecter l'environnement et les unités industrielles étaient rarement dotées de dispositifs antipollution.

L'absence de traitement systématique des effluents industriels a entraîné une accumulation de déchets dans le milieu naturel, affectant particulièrement les nappes d'eau situées dans la région nord du pays où sont implantés les complexes industriels. Les rejets industriels sont également source de pollution de l'air. Dans les grandes concentrations industrielles, la qualité de l'air a ainsi tendance à se dégrader, ce qui explique l'émergence et le développement de maladies cardio-vasculaires et la multiplication des maladies respiratoires.

La conjugaison de ces facteurs (croissance de la population, urbanisation, industrialisation) a provoqué une détérioration continue de l'écosystème. Celle-ci se manifeste par une altération des paysages à travers notamment une perte des sols par l'érosion de l'ordre de 40.000 hectares par an, une dégradation du plateau continental et une diminution corrélative des réserves halieutiques ainsi que par une déperdition de 20 à 30.000 hectares par an de forêts par suite d'incendies. Cependant, la conséquence la plus néfaste pour les équilibres écologiques est certainement la réduction très forte de la superficie agricole disponible par habitant. En trente cinq ans, la superficie agricole utile a régressé de près de 40%, passant de 0,82 hectare par habitant à 0,52 actuellement. Par ailleurs, la dégradation régulière de l'écosystème entraîne une régression et une

raréfaction du patrimoine faunistique et floristique. Dans le cas de la flore, par exemple, sur les 3.139 espèces floristiques répertoriées (dont 1.611 sont considérées comme rares, voire rarissimes) 640 espèces sont menacées d'extinction.

Aux causes qui viennent d'être énumérées, s'ajoutent des problèmes qui ont des effets sur la santé des populations. Il s'agit de l'approvisionnement des habitants en eau potable, du raccordement des logements au réseau d'assainissement et de l'évacuation des déchets domestiques ainsi que des pollutions multiples liées au développement de l'industrie et à l'entretien et à la gestion des réseaux publics.

Les ressources en eau sont, en Algérie, insuffisantes et paradoxalement largement gaspillées. Sur les 12,4 milliards de m³ d'eau disponibles par an, 1,15 milliards seulement sont mobilisés et à peine 60% de cette quantité parvient effectivement aux abonnés, le reste étant perdu dans les fuites du réseau de distribution. La proportion importante de l'eau perdue dans les fuites est due à la vétusté des réseaux d'adduction en eau potable et à l'entretien insuffisant dont ils sont l'objet.

Au cours des années soixante-dix et surtout quatre-vingts, une politique active de raccordement des ménages a permis d'accroître très sensiblement le taux de branchement des logements au réseau de distribution d'eau. Ce taux de raccordement est ainsi passé de 58% en 1987 à 76,8% en 1995. Cependant, des disparités importantes persistent entre les milieux urbain et rural. En 1995, l'accès à l'eau était réalisé pour 97,5% des logements urbains et pour seulement 54,2% des logements en milieu rural.

Mais ces progrès réalisés dans le raccordement des logements sont à tempérer par les fréquentes coupures qui affectent la distribution d'eau potable ainsi que par le taux de perte élevé du au mauvais entretien des réseaux. En moyenne, les habitants ne disposent pas d'une quantité suffisante d'eau potable. La dotation est de 75 litres par personne et par jour, ce qui est inférieur aux normes internationales que l'on évalue à 135 litres par personne et par jour.

La dotation insuffisante d'eau par habitant se répercute sur les conditions d'hygiène des populations et donc sur la morbidité générale. Bien plus, la qualité de l'eau distribuée est, dans certains cas et à certains moments, non potable, comme en témoigne la persistance des maladies à transmission hydrique ou la récurrence des intoxications alimentaires.

Les analyses et prospectives montrent qu'entre 2010 et 2025, l'Algérie commencera à vivre une situation difficile de manque d'eau, et cela même si la mobilisation des ressources en eau est parfaite. Cette pénurie d'eau deviendra un problème écologique très préoccupant et aura nécessairement des répercussions négatives sur la santé des populations et le développement économique. Actuellement, l'ampleur de la pollution des eaux souterraines n'est pas connue avec exactitude. Cependant, des indices montrent que de nombreuses nappes ont déjà atteint des niveaux de pollution avancée et d'autres des niveaux de pollution qui les rendent inutilisables pendant plusieurs années.

Un autre problème affectant l'environnement est celui de l'évacuation des eaux usées. Le raccordement des logements au réseau d'assainissement a, tout comme pour l'eau potable, sensiblement progressé au cours de ces dernières années. La proportion des logements rattachés au réseau d'assainissement est ainsi passée de 52,4% à 63,7% entre 1987 et 1995. Si en milieu urbain, le taux de rattachement, est, en 1995, relativement correct (de l'ordre de 96,1%), il est, en revanche, particulièrement faible en milieu rural (28,4%).

Malgré les progrès réalisés, ils demeurent encore très insuffisants. L'accroissement de la population urbaine ainsi que le développement rapide de l'activité économique ont entraîné une importante pollution du milieu naturel. On évalue à quelques 600 millions de m³ la quantité d'eaux usées non traitées évacuées annuellement dans les cours d'eau. S'il existe des stations d'épuration des eaux usées (on en dénombre 46), elles sont souvent en panne ou fonctionnent avec un rendement négligeable. Le taux de dépollution des eaux usées est de l'ordre de 22% pour l'ensemble du pays. Mais il n'est que de 4% si l'on ne prend pas en considération les stations d'épuration en panne.

Les eaux usées sont déversées à l'état brut soit directement à la mer, ce qui entraîne des problèmes de pollution biologique et chimique des côtes et des plages, soit évacuées vers les oueds. Ces cours d'eau, qui traversent ou passent à proximité des agglomérations urbaines et des zones industrielles, véhiculent des rejets très pollués et se transforment en égouts à ciel ouvert détruisant faune et flore, tout en causant de gros problèmes d'inconforts et d'insalubrités aux riverains.

Par ailleurs, en l'absence de disponibilités suffisantes d'eau potable, les eaux usées sont souvent utilisées pour l'irrigation en agriculture soit directement par piquage sur les réseaux collecteurs, soit indirectement par pompage dans les oueds. Cette utilisation est génératrice d'intoxications alimentaires récurrentes et affecte la santé de la population, tout en entraînant des coûts élevés de prise en charge par la collectivité.

Les déchets urbains posent un problème d'environnement supplémentaire. Seulement 60% des déchets urbains et industriels sont collectés. La quantité de déchets solides urbains générés est de 5,3 millions de tonnes par an. La quantité d'ordures par habitant et par jour est estimée à 0,5 kg. Il n'existe aucune usine de traitement des déchets dans le pays. L'incinération de ces déchets domestiques sur des sites proches des centres urbains constitue une source additionnelle de pollution et un foyer de maladies.

Les insuffisances constatées dans l'alimentation des populations en eau potable ainsi que dans les systèmes d'évacuation des eaux usées entraînent une recrudescence des maladies transmissibles, liées à l'état de l'hygiène du milieu. En 1991 une grave réapparition du choléra a été enregistrée dans le pays et durant l'année 1995, il a été observé de nombreux cas de typhoïde (1.371 cas), de dysenterie (2.144 cas) et d'hépatite virale (2.144 cas), c'est-à-dire des maladies liées à la dégradation des conditions d'hygiène du milieu.

Les programmes et les politiques de lutte contre les maladies transmissibles pêchent par leur strict contenu curatif au détriment de la dimension préventive. C'est la raison pour laquelle la situation épidémiologique est en constante dégradation. Une politique préventive de lutte contre les maladies à transmission hydrique relève, en effet, moins du domaine exclusif de la santé curative que de l'amélioration de l'alimentation de la population en eau potable, en qualité et en quantité suffisantes, du développement et de la réparation des réseaux d'évacuation des eaux usées ainsi que de la sensibilisation et de l'éducation des populations à la question de l'hygiène du milieu et de l'environnement.

Les pollutions atmosphériques, industrielle et marine engendrent également des effets négatifs sur l'environnement.

La pollution atmosphérique due, essentiellement, aux émanations de gaz toxiques des véhicules altère la qualité de l'air et provoque des maladies respiratoires. La pollution d'origine industrielle est, également, préoccupante, surtout que la plupart des unités industrielles sont implantées sur le littoral et les plaines intérieures, dans des sites faciles à aménager, proches des réservoirs de main-d'œuvre, à proximité des voies de

communication et disposant de toutes les utilités nécessaires. Cette localisation des industries a entraîné une grande consommation en eau et un gaspillage de terres fertiles. Par ailleurs, les effluents industriels, non traités dans le cas général, ont entraîné une accumulation des déchets dans le milieu naturel, polluant le sol et les nappes d'eau situées dans la partie nord du pays.

De nombreuses unités industrielles ne sont pas dotées de systèmes antipollution. Pour celles qui le sont, leurs équipements de traitement ne fonctionnent pas de façon correcte et de manière régulière et pour les installations antipollution qui fonctionnent, leur rendement épuratoire est, bien souvent, en deçà des normes de protection de l'environnement. Cela explique que les rejets dans l'atmosphère de gaz et de poussière par les industries soient aussi importants, accentuant la prévalence des maladies respiratoires dans les grandes villes.

Jusqu'en 1983, date de la publication de la loi relative à la protection de l'environnement, les industriels n'avaient aucune obligation vis-à-vis de l'environnement, si bien que les systèmes d'épuration liquides et gazeux, dont étaient pourvue la moitié des unités industrielles, n'étaient pas, dans leur majorité, fonctionnels.

Les effluents industriels non traités ont entraîné une accumulation des déchets dans le milieu naturel. Le sol et les eaux ont, pendant longtemps, supporté la charge de la pollution et ont manifesté des signes de déséquilibre à partir du moment où leur pouvoir auto-épurateur s'est détérioré. C'est, en particulier, le cas des nappes d'eau situées dans la partie nord du pays où sont concentrées les implantations des complexes et des ensembles industriels.

Les déchets industriels représentent une autre source de nuisance. Un grand nombre de sites sont contaminés par les déchets industriels faute d'une politique rigoureuse de stockage. On estime à 185.000 tonnes sur 5 millions de tonnes, la quantité de résidus d'origine industrielle considérés comme dangereux et toxiques. Ces résidus sont, pour une grande part, éliminés par stockage non ordonné sur des terrains vagues ou rejetés dans les cours et plans d'eau, ce qui conduit à des contaminations graves et parfois irréversibles de la chaîne alimentaire pour aboutir jusqu'à l'homme.

La pollution marine, tout autant que la pollution atmosphérique et industrielle, est croissante. La bande côtière, longue de 1.200 km, concentre une grande partie de la population (40%) ainsi que l'essentiel des activités économiques et industrielles du pays. La mer est utilisée comme exutoire de tous les effluents des différentes zones industrielles et les métaux lourds, générés par l'industrie, sont assimilés et accumulés par les organismes marins, pour être ensuite transmis à l'homme par les poissons. La forte concentration de la population sur la bande côtière explique le volume important des eaux usées rejetées directement à la mer, le plus souvent sans traitement, en particulier aux alentours des grandes concentrations urbaines et industrielles.

Les pénuries récurrentes d'eau potable, la dégradation des systèmes d'évacuation d'eau usée, les pollutions industrielle, urbaine et marine, les problèmes liés au stockage des déchets, entraînent le développement de cas spécifiques de morbidité. Liées à la dégradation de l'environnement, un certain nombre de maladies transmissibles sont en recrudescence. Les principales sont étroitement liées aux insuffisances constatées en matière d'approvisionnement en eau potable et de gestion des eaux usées (telles que le choléra, la typhoïde, la dysenterie, l'hépatite virale, ...) mais également à la qualité de l'air, telle que l'asthme.

Il est actuellement enregistré 6.000 décès par an dus à des maladies respiratoires, dont 10% par asthme bronchique. L'enquête nationale de santé de 1990 a mis en évidence le poids, sans cesse accru, des maladies respiratoires dans les pathologies observées. Les maladies respiratoires occupent, en effet, le premier rang des causes de morbidité (35,7%) et des causes de consultation (27,2%). En outre, ces maladies occupent la deuxième place dans la fréquence des maladies chroniques, avec 544.000 cas recensés en 1995.

La dégradation de l'environnement entraîne ainsi l'accroissement des dépenses de santé pris en charge par la collectivité tout en détruisant des ressources dont le renouvellement, lorsqu'il est possible, implique des dépenses en général disproportionnées relativement aux gains obtenus par leur consommation.

BIBLIOGRAPHIE

PNUD (1999), Rapport National sur le Développement Humain, 1998, en cours de publication.

Rapport G. Bruntland (1987), Our common future, Oxford University Press, New York.

F. Yachir (1992), Théorie économique et environnement, in Revue Tiers Monde, t.23, n°130, avril-juin, Ed. PUF, Paris.

F. Yachir (1992), L'Afrique, le monde arabe et la négociation de Rio, janvier, doc. ronéo., 48 pages, non publié.

L'ETAT ET LA MONDIALISATION.

ALLAOUAT Farid
Enseignant-Chercheur. I.N.P.S

INTRODUCTION.

Que ce soit dans le contexte de pays capitalistes développés ou dans la situation de pays en transition vers l'économie de marché, la question de l'Etat face à la mondialisation suscite un intérêt croissant parmi les chercheurs en sciences sociales, toutes disciplines confondues. Cette question est d'autant plus lancinante qu'elle s'inscrit dans les profonds changements impulsés par la mondialisation, et dont les effets se font de plus en plus sentir au niveau des économies nationales.

Partout, dans un monde marqué par l'hégémonie des mythes fondateurs du libéralisme, il est fait appel à un toilettage de l'Etat en vue d'adapter, d'ajuster ou de redéfinir ses fonctions fondamentales à l'intérieur et à l'extérieur de son espace d'intervention. Bien plus, devant l'ampleur du phénomène de la mondialisation, de nombreuses analyses se focalisent autour de l'obsolescence de l'Etat-nation pour faire admettre l'hypothèse renouvelée de la "gouvernance globale"¹, c'est à dire l'émergence d'une autorité transnationale plus apte à réguler l'ordre économique mondial et à en corriger les dysfonctionnements. Le courant qui incarne cette vision prône la réforme du système Onusien et le renforcement du rôle transnational des organisations issues des accords de Bretton Woods.

Dans les faits, la crise du système de Bretton Woods a conduit, depuis les années 70², au redéploiement des rôles du F.M.I., de la Banque Mondiale, et du GATT (OMC 1995) fondés sur des stratégies d'intégration des économies nationales à l'économie mondiale. Les actions menées par ces organisations, au cours de ces vingt dernières années, à travers les différentes générations des programmes d'ajustement structurels s'articulent autour de l'objectif de mise en place d'une économie de marché libre-échangiste, avec pour corollaire la fin de l'interventionnisme de l'Etat dans la sphère de l'économie marchande.

Appliqués, volontairement ou non, par de nombreux pays en rupture avec leur système économique précédent et/ou en crise d'endettement international ces programmes montrent, à l'évidence, le faible degrés d'autonomie des politiques économiques des Etats compte tenu des conditionnalités exigées et des objectifs fixés pour parvenir à atteindre le niveau d'entrée à l'économie mondiale.

Les réformes globales menées dans ces pays mettent particulièrement l'accent sur les aspects institutionnels touchant à la mutation du rôle de l'Etat. Autrement dit, les fortes pressions exercées par la mondialisation amènent les concepteurs de ces réformes (les experts du F.M.I. et de la Banque Mondiale) à montrer ce que doit, peut et ne peut pas faire un Etat pour gagner sa place dans le nouvel ordre mondial.¹

D'un autre côté, c'est dans les économies développées de marché que l'Etat-Nation a joué un rôle déterminant en adoptant des politiques libérales favorables à l'internationalisation du capital à l'entrée et à la sortie de ses frontières. Les politiques industrielles des années 70 et 80 de ces pays étaient orientées vers les groupes d'entreprises leaders, publics et privés, capables de répondre aux défis de la compétitivité internationale grâce aux incitations à l'internationalisation du capital : l'action est entreprise à travers une stratégie à double sens du couple "compétitivité-attractivité".

² Mesures annoncées par Nixon le 15 Août 1971 sur l'inconvertibilité du \$ en or.

¹ Banque Mondiale: " L'Etat dans un monde en mutation"/ in Rapport sur le développement dans le monde 1997. Washington.

Bien avant la libéralisation de ses sphères d'influence économique (déréglementation) l'Etat-nation par son implication directe ou indirecte dans les luttes concurrentielles des firmes multinationales à l'échelle mondiale fait apparaître, assez rapidement, les limites de ses capacités de contrôle du processus sur une base strictement nationale. D'où la tendance au regroupement des Etats en blocs régionaux (Triade) dont la forme la plus achevée est représentée par l'Etat-région. Ces blocs ne constituent pas un rempart contre la mondialisation, mais s'apparentent bien à un découpage d'espaces de marchés plus étendus où se concentre l'essentiel des échanges mondiaux. L'économie mondiale se polarise manifestement autour des trois grandes régions (Europe, Amériques, Asie - Pacifique) qui assurent près de 90% des échanges mondiaux et canalisent 90% des flux de capitaux industriels, financiers et commerciaux.

Dans cet enchevêtrement complexe de facteurs structurant l'économie mondiale auquel s'ajoute la révolution électronique, c'est davantage la question du statut et du rôle économique, voire politique, de l'Etat par rapport à la mondialisation qui reste posée. Cette question est au cœur d'un débat controversé et inachevé sur la raison économique de l'Etat, sur la souveraineté, ou encore sur la "gouvernance".

1 - POUR OU CONTRE LA RAISON ECONOMIQUE D'ETAT ? .

Les fondements théoriques de la raison économique de l'Etat ou de sa négation sont puisés aussi bien à l'intérieur du courant libéral qu'en dehors (théorie marxiste-léniniste). Il constitue le référent à partir duquel a été pensé et construit l'Etat contemporain qui a servi par la suite de modèle dérivé aux pays décolonisés.

La parenthèse historique de l'Etat socialiste dominant l'est de l'Europe avait aussi servi de modèle de référence à un certain nombre de ces pays pour justifier la formation d'une économie administrée par l'Etat.

Au-delà des contingences historiques qui ont façonné les différentes formes de l'Etat contemporain, aujourd'hui, c'est sa légitimité économique, voire politique, qui est menacée face aux pressions exercées par les nouveaux acteurs de l'économie mondiale dont la philosophie économique repose sur l'ancienne thèse de l'extériorité de l'Etat.

En réaction à cette philosophie du "non-Etat", la résurgence de la thèse de l'Etat endogène, aussi ancienne que la précédente, voit dans la légitimité économique de l'Etat la raison d'un "capitalisme organisé" fondé sur sa finalité sociale.

1. a. - L'approche de l'extériorité de l'état.

L'approche de l'extériorité de l'Etat est issue de la conception libérale orthodoxe de l'Etat fondée sur l'échange volontaire et qui place cette entité en dehors des processus économiques internes et externes. Selon les théoriciens de l'école marginaliste (W.Paretto et B. Bawerk), l'Etat est une entité qui agit en dehors des règles du marché, principe défendu plus tard par P. Samuelson et Musgrave.

Dans le prolongement de cette conception orthodoxe du rôle de l'Etat confiné au cadre étroit des biens collectifs¹, s'est développée une analyse économique applicable à la sphère non marchande.

En mettant en évidence le concept d'externalités, les théoriciens néoclassiques justifient l'intervention de l'Etat dans la vie économique dans le cas où le marché décèlerait des imperfections.

¹ A.Wolfelsperger : Les biens collectifs p.16 à 20 . Puf. 1969. Paris.

Ces effets externes définissent les zones où le système des prix cesse d'exercer ses fonctions d'information et d'incitations ; ce qui signifie que les externalités se définissent en dehors des mécanismes du marché. Celles-ci apparaissent lorsque d'autres possibilités que le marché interviennent pour corriger ou compenser ces imperfections.

La persistance des interdépendances entre valeurs marchandes et valeurs non marchandes montrent ainsi les limites d'un équilibre assuré exclusivement par la rationalité des choix individuels privés et, par conséquent, l'importance du rôle régulateur de l'Etat. La résurgence de ce principe fondateur du non-interventionnisme économique de l'Etat, dans l'actuel débat, fait ressortir l'idée dominante selon laquelle l'Etat devient un instrument de gestion des externalités nationales au profit du mouvement de la mondialisation. Ce mouvement tend à homogénéiser les espaces économiques nationaux en un vaste marché. Autrement dit, le rôle de l'Etat est réductible à la production de biens et services publics du fait de leur indivisibilité technique et de leur utilité collective.

Il doit mener, parallèlement, un ensemble de réformes visant à accroître la domination de l'initiative privée en se délestant de son rôle économique.

Son action est en même temps réduite à aménager l'espace de son territoire en créant les conditions d'avantages comparatifs souhaitées par les firmes multinationales : c'est désormais la concurrence entre les Etats qui conditionne les choix de délocalisation-relocalisation des firmes à travers les politiques d'attractivité traduisant ainsi une forme de marketing territorial.

Sans remettre en cause les fondements même de l'économie de marché capitaliste, le courant institutionnaliste croit aux capacités de l'Etat de s'adapter aux nouvelles conditions créées par l'économie mondiale, mais ses thèses sont hétérogènes : elles regroupent aussi bien les tendances néo-libérales que les tendances sociales-démocrates issues des mêmes principes fondateurs de l'interventionnisme étatique.

1. b. - L'approche de l'intériorité de l'Etat.

Axée autour du principe de l'intérêt général et de la notion de l'Etat arbitre, la thèse de l'intériorité définit l'Etat comme un conglomérat d'institutions légitimées pour assurer les arbitrages dans les conflits de groupes sociaux d'intérêts divergents et trouver le compromis entre les mobiles de convergence (coopération) et les mobiles de divergence (conflits) qui caractérisent leurs actions respectives en dedans et en dehors du marché.

La position extrême et la plus ancienne au sein du courant libéral institutionnaliste est représentée par l'école historique allemande de F. List qui, en plein essor du capitalisme au XX^e siècle dominé par l'Angleterre, opposa une vive réaction au principe du "laisser faire, laisser passer".

Pour F. List¹, l'intérêt général ne peut être défini que par l'Etat lui-même dont l'unité l'emporte sur les volontés individuelles.

Pour cet auteur, la notion de bien public ne découle pas des imperfections du marché, mais correspond à des besoins particuliers de nature collective. La gestion de l'intérêt général n'est en outre possible que parce que l'Etat détient le monopole de la contrainte.

Le monopole de la contrainte détenu par l'Etat n'est pas sans doute interprété par F. List comme une négation du capitalisme, mais comme un moyen permettant de lever les barrières à son développement, dans le contexte de l'Allemagne qui a engagé

¹ Monique Anson-Meyer : List, un économiste du développement au XIX^e siècle. P.U.G. Grenoble 1982.

tardivement sa révolution industrielle. L'interventionnisme étatique, dans ce contexte, se justifie pour protéger l'industrie naissante et se manifeste dans le protectionnisme "éducateur".

La dénonciation du libre-échange par F. List est, ici, comprise en terme d'inégalité de niveau de développement entre les nations qui risque de s'accroître avec l'ouverture incontrôlée au commerce extérieur.

Cette politique de développement national a été suivie par la majorité des pays capitalistes dans la première phase de démarrage de leur industrialisation, y compris en Amérique et dans les économies capitalistes asiatiques (Japon, Corée du Sud, Taiwan etc....).²

L'approche de l'Etat endogène s'est renouvelée avec l'émergence du courant institutionnaliste qui lie l'évolution de l'Etat dans la sphère économique au développement des forces du marché. L'importance prise par ces forces nécessite la mise en œuvre d'un cadre de concertation sous la conduite de l'Etat arbitre et du Capital: c'est ce qu'on appelle communément "l'économie de concertation".

1.c. - L'approche institutionnaliste de l'Etat endogène.

En rupture avec la conception d'une économie fondée exclusivement sur les vertus des "lois naturelles" et du marché, le courant libéral technocrate (ou néo-libéral) pose la question de l'Etat dans le cadre d'une économie de la concertation qui, sans remettre en cause les fondements de l'économie de marché, en situe les enjeux sur une base institutionnelle où sont régulés les rapports de forces et les intérêts des agents économiques.

Il revient à Hegel d'avoir détruit le dogme anti-étatiste du libéralisme classique, et en cela, sa théorie de l'Etat constitue la source fondamentale d'inspiration du courant institutionnaliste.

La vision de Hegel repose sur l'idée que les intérêts particuliers sont à la fois antagoniques et harmonieux et seul l'Etat, qui représente une force autonome à ces intérêts particuliers, peut imposer les principes de la rationalité au sein de la société civile. Une rationalité que commande l'intérêt général en vue de sauvegarder une certaine cohérence au sein de la société civile. Cette idée s'éloigne de la théorie de "l'échange volontaire" dans la mesure où elle établit que l'Etat procède de la logique de structuration économique et sociale, et de ce fait, il marque son autonomie par rapport aux groupes sociaux en incarnant le rôle de "l'Etat Providence". Dans cette optique l'Etat est un produit de la société civile et non l'inverse.¹

Pour compléter cette idée originelle, les institutionnalistes contemporains lui donnent une dimension technocratique qui fait de l'Etat un corps de spécialistes organisateurs de la croissance économique dans la société industrielle moderne.

J. Habermas a écrit dans ce sens que "la société industrielle moderne semble caractérisée à la fois par la scientification de la technique et par la technicisation de la science"²

² P. Drucker: L' économie globale et l' Etat-Nation / in Foreign Affairs Sept. 1997 repris dans Problèmes Economiques N° 2552 Janv. 1998.

¹ Y. Leclercq: Théories de l'Etat p.17. Ed. Anthropos 1977. Paris.

² J.Habermas: La technique et la science comme idéologie Chap.1 Ed. Gallimard 1973.

En effet, l'étroite liaison entre la science et l'économie a marqué une étape qualitative importante dans le développement du capitalisme contemporain et a induit, depuis de nombreuses années, des analyses renouvelées de l'Etat portant sur son rôle, ses fonctions et la place qu'il occupe dans l'économie nationale et internationale.

Sans s'éloigner fondamentalement de l'idéologie libérale de l'Etat arbitre et d'intérêt général et sans être explicitement proches du courant social démocrates, les auteurs comme F.Perroux, J.K.Galbraith et G.Myrdal³ ont fait des analyses relativement convergentes sur la question de l'Etat dans le capitalisme du XX^e siècle caractérisé par des mutations technologiques rapides qui ont façonné un nouveau système d'organisation de l'économie : un système dominé par les grandes firmes multinationales et une large socialisation et internationalisation de la production.

A l'instar du libéralisme classique, le marché et l'initiative privée sont de moins en moins le fait de propriétaires privés immédiats du capital, dès lors que la croissance externe de l'entreprise capitaliste menée par les managers technocrates est subordonnée au mouvement de concentration et de centralisation du capital à l'échelle mondiale qu'on qualifie aujourd'hui de "globalisation financière". Ce mouvement va être l'un des points forts des éléments structurant du phénomène de la mondialisation qui s'est amplifié au cours de ces dix dernières années mais qui était prévisible.

L'apport de F.Perroux à la problématique des rapports entre l'Etat et les firmes multinationales préfigurait déjà l'ère de la mondialisation à travers sa théorie des "unités actives" en faisant apparaître ainsi les caractéristiques et la nature des liens organiques entre le fait national et le fait multinational.

Il montrait que l'Etat, tout en maintenant ses prérogatives traditionnelles, cherche continuellement à s'adapter à la multinationalisation à travers de nouvelles pratiques incitatives. De toute façon, comme il le souligne, ces firmes ne sont pas, en dépit de leurs stratégies extra - nationales, des unités actives qui pourraient se substituer aux unités politiques nationales. Elles ne pourraient ni se développer, ni subsister sans leur Etat d'origine, même lorsque le plus souvent elles cherchent à s'en détacher. En fait, "la concurrence oligopolistique entre les firmes est étroitement liée à tous les moyens d'action de leurs Etats respectifs : elles sont associées aux compétitions des nations elles-mêmes pour la conquête des marchés".¹

Cette symbiose entre de puissantes organisations privées et de puissantes organisations publiques apparaît concrètement dans la nature et les caractéristiques des liens qu'elles ont toujours entretenus en situation de conflit ou de coopération. Ces liens renvoient à une dynamique liée à la puissance économique de ces firmes et aux lois du développement capitaliste des économies qui génèrent la multinationalisation. Tout en se maintenant dans des frontières institutionnelles bien définies que ce soit dans un cadre national ou dans un cadre régional, l'Etat-nation a en même temps incarné la puissance politique dans les relations internationales et donc l'Etat protecteur des intérêts nationaux à l'étranger représentés par ses firmes multinationales.

De ce point de vue, l'articulation des pouvoirs étatiques et des pouvoirs des firmes transnationales procède d'une même logique : celle de la structuration d'un système

³ F. Perroux : " L'Economie du XX^e Siècle" PUF 1964 Paris.

" Dialogue des monopoles et des Nations" Ed. PUG 1982 Grenoble.

" Pour une philosophie du nouveau développement " Aubier / Les pensées de l'Unesco 1981. Paris.

J.K. Galbraith : " Le nouvel Etat industriel " Ed. Gallimard 1974.Paris.

G. Myrdal : "Procès de la croissance" PUF 1981 Paris.

productif et financier mondialisé à travers des réseaux régionaux localisés autour de la triade.

A l'hypothèse d'un dépérissement de l'Etat dans les pays industrialisés, il faut, bien au contraire, lui opposer l'hypothèse de sa pérennité et de son renforcement dans le cadre des regroupements régionaux qui jouent, aujourd'hui, un véritable rôle de régulation des économies nationales d'appartenance (P.A.C., Euro, etc....).

C'est dans le cadre de cette intégration régionale que l'Etat-nation va redéfinir son rôle qui sera fort différent en matière de politique monétaire, de politique budgétaire, de politique commerciale, de politique de défense et de politique agricole à partir de critères de convergence. L'exemple d'avant-garde que constitue la C.E.E. illustre bien un modèle institutionnel d'Etat-région mais n'implique pas nécessairement la fin de l'Etat-nation même lorsque celui-ci abandonne certains symboles de souveraineté par son intégration au bloc régional.

C'est cette hypothèse de la pérennité de l'Etat-nation articulé à un Etat-région qui est fortement soutenue par le courant social-démocrate dans sa thèse centrale de l'Etat social et son prolongement à "L'Europe sociale".

1. d. - L'approche du courant social-démocrate.

Le courant social-démocrate né de la rupture avec le courant marxiste révolutionnaire s'est radicalisé depuis le congrès du P.S.D. allemand à Badgodesberg (1959) par le rejet de "l'utopie socialiste". Cette double rupture a donné forme au modèle du "capitalisme social" qui caractérisait davantage l'Allemagne et les pays d'Europe du Nord avant l'essoufflement de l'Etat Providence.

Les idées essentielles de ce modèle se résument ainsi :

- Le rôle de l'Etat consiste à surmonter les difficultés économiques sur une base capitaliste en dépassant l'anarchie de la libre concurrence par l'organisation scientifique et une gestion consciente de l'économie, en y incluant la grande entreprise multinationale comme forme d'organisation achevée.

- L'occupation croissante du terrain économique par l'Etat devenu "l'Etat social" qui sert l'intérêt général dans le cadre de l'économie sociale n'est pas contradictoire avec l'intérêt privé individuel ou de groupes.

- L'Etat est conçu au profit d'une appropriation démocratique des appareils du gouvernement qui constituent les instruments des réformes sociales.

J. Habermas¹ représentant l'Ecole de Frankfurt a mieux formalisé la conception social-démocrate de l'Etat en intégrant le facteur démocratique à la critique de l'économie politique pour démontrer que la voie réformiste est plus adaptée à l'évolution du capitalisme contemporain que la voie révolutionnaire.

Il défend les vertus démocratiques de l'Etat car pour lui : "La société bourgeoise industrielle avancée et dotée de la constitution d'un Etat social enlève aux conflits de classes leur caractère révolutionnaire en leur ouvrant la voie à l'émancipation par la démocratie de masse de l'Etat social, d'intérêt général".

La polarisation progressive de la "sphère sociale" et de la "sphère privée" marque, ainsi, la réconciliation de l'Etat avec sa société civile rendue possible grâce à

¹ J. Habermas : L'espace public, p.13. Ed. Payot 1978. Paris. Théorie et pratique. t 2. P.39. Ed. Payot 1975. Paris.

l'amélioration considérable du niveau de vie des couches sociales (Welfare-State) et l'instauration d'une justice sociale.

Une relation de correspondance s'établit, dans cette pensée, entre la société, l'économie et l'Etat social : le facteur démocratique se propage de l'Etat social à l'économie, tandis que l'organisation rationalisée par la science et le progrès technique se propage de l'entreprise à l'ensemble de l'économie.

1. e. - La résurgence des thèses de la "gouvernance" mondiale.

Il faut remarquer que le même raisonnement fondé sur le développement capitaliste et la généralisation du progrès scientifique et technique à l'échelle mondiale a été tenu par Hilferding et Kautsky au début du XX^e siècle¹.

En 1910, Hilferding publie son célèbre ouvrage intitulé "Le capital financier" où il prédisait déjà que le capitalisme peut surmonter totalement, et de façon durable, les conflits par l'accord, la concertation généralisée et la coexistence pacifique basée sur l'interpénétration économique. Il considérait comme une nécessité universelle la croissance des forces actives de l'économie qui fait que le mouvement peut et doit avoir lieu dans tous les pays. Ainsi, l'enchevêtrement des économies tendra à fondre le tout dans un ensemble unique.

Cet optimisme était partagé par Kautsky qui voyait dans l'interpénétration des capitaux à l'échelle mondiale une réduction des rivalités économiques inter-impérialistes.

La nouvelle forme d'impérialisme, qu'il appelle "superimpérialisme", enlève aux guerres leur raison économique grâce à l'exploitation en commun de l'univers par le capital financier uni à l'échelle internationale sous l'égide d'un Etat supranational qui se substitue à l'Etat-nation.

Ce sont ces vieilles idées qui remontent en surface, aujourd'hui, pour consolider la suprématie d'un capitalisme, triomphant, organisé et planifié dont la perfection serait atteinte dans le contrôle total de l'économie mondiale par un groupement unifié du cartel.

Ainsi, les vertus civilisatrices du capitalisme et son expansion à l'échelle mondiale sont déterminés non par la violence et les rivalités mais par le pacifisme, la démocratie, les droits humanitaires etc....

II - LA QUESTION DE L'ETAT FACE A LA MONDIALISATION.

Les différents courants théoriques qui viennent d'être exposés s'inscrivent tous dans le contexte historique des économies industrialisées de marché en dépit des divergences et oppositions qui les caractérisent. Leur champ d'analyse recouvre des problématiques dont les termes et contenus sont définis dans un espace localisé et déterminé par tout un système de connaissances théoriques et pratiques permettant d'identifier l'essence et l'évolution des sujets historiques (Etat, classes, capital etc.).

En tant que système de connaissance, les approches de l'Etat exogène et de l'Etat endogène ont l'avantage de nous éclairer sur l'évolution de ses différentes conceptions, sur sa nature et sur les formes que revêt son intervention dans la sphère économique nationale et internationale.

Comment alors traiter la question d'un Etat qui s'engage dans une économie de marché après une longue période d'interventionnisme économique ? .

Un interventionnisme très marqué dans tous les secteurs de l'activité économique sur la base d'une stratégie de développement dont il avait l'exclusivité par l'exclusion des forces du marché.

Il s'agit de se représenter l'Etat dans son nouveau rôle du point de vue de l'économie de marché et du point de vue de la mondialisation, c'est à dire les fonctions socio-économiques qu'il occupe en relation avec les forces du marché, le type de mesures et de procédures qu'il adopte pour marquer sa présence, sa capacité et sa légitimation politique et économique face aux pressions exercées par la mondialisation.

C'est toute la question du passage de l'Etat sujet passif à un Etat sujet actif fondé sur une stratégie intégrant à son avantage les retombées de la mondialisation en repoussant les facteurs de vulnérabilité.

II. a. - La problématique de la réforme de l'Etat.

En une décennie de nombreux Etats-Nations souverains ont subi des agressions internes et externes qui ont fragilisé, voire détruit leur capacité d'intervention. Même dans les pays industrialisés, l'Etat a progressivement perdu de ses capacités d'intervention dans les domaines monétaire et financiers mais également dans le domaine budgétaire et dans la maîtrise du chômage :

C'est l'essoufflement du modèle keynésien et des mécanismes de régulation de l'économie fordiste et l'émergence de nouvelles formes d'organisation du travail (flexibilité) et de la production (système JAT).

Dans la plupart de ces pays, la crise de l'Etat-providence a été marquée par le désengagement de l'Etat de la sphère économique suite aux bouleversements provoqués par les forces de l'économie mondiale.

L'interdépendance des économies nationales, la révolution électronique mondiale, la montée en puissance des grandes firmes multinationales, l'émergence des nouveaux pays industriels et le décloisonnement des marchés financiers sont autant de forces qui ont influé de façon radicale sur sa mutation.

Ses anciens modes de régulation des régimes d'investissement, de la monnaie, de la fiscalité, de l'emploi et du budget sont en permanence soumis aux aléas d'une économie mondialisée très volatile (délocalisation-relocalisation, spéculation financière mondialisée, flexibilité industrielle etc....).

Dans ce contexte, la problématique de la réforme de l'Etat-nation s'inscrit dans une stratégie d'intégration régionale visant une plus grande capacité d'adaptation aux effets de la mondialisation, mais va aussi dans le sens du renforcement du pouvoir des transnationales¹ qui trouvent les conditions "d'attractivité" plus avantageuses sur un marché homogène et élargi.

La régionalisation peut constituer, dans cette perspective, une zone de "gouvernance" tampon entre un système mondial sans autorité supranationale et l'Etat-nation délesté de certains symboles de souveraineté, mais qui ne remettent pas nécessairement en cause la pérennité de son espace national.

¹ C.A. Michalet / Globalisation et Gouvernance : les rapports des Etats-Nations et des transnationales. In. Revue Mondes en Développement N° 88 . 1994.

S'agissant de pays plus faiblement présents dans l'arène mondiale soit à cause de la transition vers l'économie de marché, soit à cause de situation de conflits régionaux, la problématique de la réforme de l'Etat est plus complexe et dépasse largement le cadre économique. Il reste que c'est dans ces pays que les menaces de la mondialisation sont le plus fortement exercées au point extrême qu'elles peuvent effacer de la carte mondiale l'existence même d'un Etat souverain. La crise des modèles de développement endogène fondés sur le marché intérieur a montré les limites de l'Etat "développementaliste" et la nécessité de son adhésion aux règles du marché imposées par le nouveau contexte de l'économie mondiale.

Pour être plus explicite, les choix volontaires ou contraints de libéraliser le marché et d'ouvrir l'économie nationale sur l'extérieur ont supposé la mise en œuvre de profondes réformes structurelles marquées par l'érosion du pouvoir étatique dans le domaine économique. Ces réformes induisent dans un deuxième temps la conception des normes, modes et procédures d'intervention de l'Etat radicalement différentes de celles qui ont prévalu dans les économies administrées.

En outre, l'Etat est repensé selon les normes de la démocratie libérale et de l'Etat de droit pour être éligible au nouvel ordre mondial : toutes formes d'agression, d'atteinte au droit de l'homme, de corruption du fait de l'Etat sont désormais médiatisées à une échelle mondiale et conditionnent les échanges bilatéraux ou multilatéraux (recours au boycott économique et à la guerre coalisée).

Au regard de cette nouvelle donne, il s'agit de voir comment l'Etat doit être plus efficace et se rendre plus crédible pour prétendre incarner une nation et la défendre contre les agressions extérieures de tous ordres ? . Quelle est sa capacité à réguler les forces du marché et en même temps répondre à une forte demande sociale ? .

II. b. - Politiques et stratégies de l'Etat.

On se demande trop souvent pourquoi l'intervention de l'Etat dans certains nouveaux pays industrialisés a obtenu des résultats meilleurs que dans d'autres pourtant mieux dotés en richesses naturelles mais qui sont restés en retard dans leur développement malgré une forte présence étatique.

Cette question renvoie au problème de l'efficacité des politiques et stratégies d'Etat et à sa capacité d'intégrer les paramètres internes et externes dans ses objectifs de promotion du développement économique et social.

Il s'agit de redéfinir la raison économique de l'Etat en tant que partenaire qui agit au nom de l'intérêt général tout en défendant les intérêts privés qui contribuent au développement économique et social. On passe d'une logique de "gouvernance" fondée sur l'économie administrée à une logique de "gouvernance" plus flexible des appareils de l'Etat.

Ce passage réside dans la définition des nouvelles politiques de l'Etat qui doivent exercer à la fois un pouvoir socialement légitimé et un pouvoir de management de la sphère publique en interface avec la sphère privée.

Un pouvoir socialement légitimé suppose une réforme institutionnelle fondamentalement orientée vers un Etat de droit pour réduire et prévenir les actes arbitraires et pour contrecarrer les dérives du marché provoquées par des groupes de pression privés tentés d'instrumentaliser à leur profit les moyens de l'Etat (corruption, pouvoir discrétionnaire, concurrence déloyale etc....).

Le pouvoir de management repose sur la mise en place de mécanismes régulateurs performants exigeant des qualifications et des compétences de haut niveau capables de crédibiliser les actions de l'Etat.

Ce pouvoir s'exerce au niveau de structures libérées des lourdeurs bureaucratiques et plus efficaces quant à l'exécution des politiques incitatives de l'Etat. Fondamentalement, on ne peut se fixer des objectifs politiques sans la définition de stratégies qui prennent en compte les données de l'environnement interne et externe. Ceci est vrai pour les politiques sociales de l'Etat mais également pour les politiques industrielles, les politiques agricoles, les politiques scientifiques et techniques qui toutes, d'une manière ou une autre, subissent les contraintes externes dès lors qu'il s'agit d'économie ouverte à l'extérieur.

Il peut paraître contradictoire de parler de politiques de l'Etat au moment où il s'agit de son désengagement de la sphère économique. Là aussi, il faut bien préciser que les instruments d'intervention de l'Etat dans la sphère économique se justifient essentiellement dans les limites d'une politique incitative visant à stimuler le marché et les acteurs qui s'y déploient.

L'Etat, comme partout ailleurs dans les économies marchandes capitalistes, doit assurer une certaine cohésion du marché et régler les défaillances des informations qui entravent son fonctionnement.

Par ailleurs, la mise en place de systèmes complexes de subventions de type incitatif, et non pas distributif, s'inscrit dans une démarche stratégique qui peut aider à la naissance et au développement d'une spécialisation internationale avec ou sans partenaire étranger.

C'est dans cette nouvelle optique des politiques et des stratégies de l'Etat moins volontaristes, mais bien élaborées, que les pouvoirs publics peuvent saisir les opportunités qu'offre le marché mondial et en même temps contourner ses menaces.

En tout état de cause, ce sont les Etats faibles et instables, qui n'ont pas de solides fondements institutionnels, qui restent les plus vulnérables à la mondialisation. La question essentielle n'est pas de savoir ce que l'Etat peut ou ne pas faire face à la mondialisation, mais bien de dire ce qu'il doit faire.¹

II. c. - philosophie politique et actions de l'Etat.

La mondialisation n'est pas une fatalité qui conduit inéluctablement l'Etat à la soumission aux forces du marché, mais une phase historique d'interpénétration des activités économiques en dedans et en dehors des espaces construits des Etats-Nations.

A l'intérieur de ces espaces la nature et le rôle de l'Etat sont déterminés par l'enjeu démocratique, c'est à dire le recours à la philosophie politique du rapport entre l'Etat et le citoyen qui forme la communauté nationale.

Ce n'est donc pas la mondialisation qui menace l'Etat, mais l'absence de consensus entre l'Etat et la société qui pose problème, et comme le souligne Norbert Lechner² "tant que le citoyen n'aura pas le droit d'exiger des comptes au gouvernant et celui-ci l'obligation de les lui rendre, nous n'aurons pas d'Etat démocratique". La démocratie, plus que l'Etat lui-même, constitue un rempart aux menaces internes et externes dès lors que

² N. Lechner* : l'enjeu démocratique in revue NAQD N° 3 Juin-Nov. 1992. Alger * Professeur de sociologie politique à Santiago du Chili.

l'insertion sociale de la communauté nationale n'est pas contradictoire avec l'intégration aux marchés mondiaux ou régionaux.

La question essentielle que pose aujourd'hui la construction de la démocratie est celle de la légitimation du pouvoir de décision par l'émergence de la citoyenneté accompagnée de la transparence de la communication et de l'information politique.

A l'extérieur de l'espace de l'Etat-nation, l'insertion à l'économie mondiale ne peut être pensée comme un effet d'entraînement d'un mouvement irrésistible de la mondialisation mais plutôt comme des opportunités pouvant offrir des avantages comparatifs sur la base d'une spécialisation compétitive.

C'est pourquoi la qualité d'une telle insertion reste déterminé par la capacité de l'Etat à développer un système de formation et d'information fondamentalement axé sur l'intelligence économique¹ qui rompt avec les anciens modes d'intégration aux échanges extérieurs.

L'intelligence économique peut être définie comme un ensemble d'actions coordonnées de recherche, de traitement, de distribution et de protection d'informations utiles aux acteurs économiques et obtenues légalement ce qui la différencie de l'espionnage économique.

Elle s'articule autour de trois fonctions majeures :

- maîtrise du patrimoine scientifique et technologique
- détection des menaces et opportunités des marchés extérieurs
- élaboration des stratégies d'influence au service de l'intérêt national et partant des entreprises.

En effet, les luttes pour la suprématie économique mondiales ont lieu, aujourd'hui, selon une logique d'interdépendance qui oblige les acteurs à créer de multiples réseaux de complémentarité et d'alliances grâce au dispositif de l'intelligence économique. Au Japon, depuis l'ère Meiji, l'usage intensif et collectif de l'information économique a été le vecteur de l'édification de la puissance industrielle japonaise.

Animé par le M.I.T.I. (Ministère du commerce extérieur et de l'industrie) et les grands groupes multinationaux japonais, le dispositif de l'intelligence économique s'appuie sur d'innombrables canaux de communication au service de l'économie japonaise répartis à l'échelle mondiale.

En Allemagne, le système d'intelligence économique, plus ancien, mobilise efficacement un grand nombre d'acteurs comme la diaspora allemande dans le monde, les syndicats, les sociétés de commerce et les administrations fédérales.

Un tel dispositif constitue un outil efficace pour analyser et interpréter en permanence la réalité des marchés, des technologies et des modes de pensée des partenaires de l'échange. Pour reprendre l'expression de R.Reich, nous entrons dans le siècle des "manipulateurs de symboles" où c'est le savoir et les critères de performance qui guideront les nations.

¹ PNUD Coopération Sud N°2 1998 / La mondialisation.

CONCLUSION.

De nombreuses idées restent à exploiter pour revivifier le concept de l'Etat dans le contexte difficile du marché et de la mondialisation où apparaissent de nouvelles formes de dépendance, des situations de désintégration sociales et des conflits d'hégémonie. La guerre du golfe, les guerres des Balkans mais aussi les crises financières en Russie, en Indonésie ou en Malaisie sont parmi les nombreux exemples de fragilisation qui continuent de secouer les Etats-Nations. C'est pourquoi l'analyse économique, à elle seule, ne peut expliquer ni interpréter les phénomènes de la mondialisation et encore moins le rôle que doit jouer l'Etat pour assurer sa pérennité.

De nouvelles pistes de recherche sont actuellement tracées par l'économie politique internationale qui tente de réunifier le politique et l'économique pour saisir la nature et les mécanismes de la mondialisation.

BIBLIOGRAPHIE

- R. REICH** : L'économie mondialisée Ed. dunod Paris 1993.
GIRAUD Pierre Noël : L'inégalité du monde/ économie du monde contemporain Ed. Gallimard. Paris 1996.
F.SACHWALD : Les défis de la mondialisation / innovation et concurrence Ed.Masson 1994.
M.E.PORTER : L'avantage concurrentiel des nations Interéditions. Paris 1993.
K.OHMAE : L'entreprise sans frontière/ nouveaux impératifs stratégiques Interéditions. Paris 1991. De l'Etat-nation aux Etats-Régions Ed.Dunod 1996. Paris.
P.DRUCKER : "Je vous donne rendez-vous demain"/ La société post-business Ed.Maxima 1992. Paris.
F. CHESNAIS : La mondialisation du capital Ed.Syros. Paris. 1994.
C.A.MICHALET : Le capitalisme mondial Ed. PUF. Paris 1985.

DU LIBERALISME A LA MONDIALISATION

Par : Hamid Aït AMARA

Chercheur - Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (France)

La notion de mondialisation est appréhendée diversement selon que l'on considère les activités mondialisées ou les acteurs de la mondialisation. Elle exprime à la fois une réalité si l'on considère, par exemple, l'extension du champ des échanges mondiaux et le nombre des nations qui participent désormais à l'acquisition mondiale du commerce, et un modèle, porté par les forces du libéralisme à l'échelle mondiale. Mondialisation disent certains, qui s'imposerait à la volonté des Etats.

Une telle vision ne rend pas compte de la permanence des intérêts nationaux, bien défendus, ni des formes de guerres économiques que se livrent les grands blocs économiques mondiaux.

Alors qui de la mondialisation? Une tendance historique en œuvre ou la manifestation d'une volonté hégémonique des grandes puissances économiques? Y aura-t-il encore place dans les pays périphériques pour un espace national de développement et d'accumulation?.

1 - LES ACTIVITES MONDIALISEES.

Une des acceptations courantes de la notion de mondialisation est l'idée d'une interpénétration croissante des économies. Les constats empiriques portent sur l'évolution des échanges mondiaux de marchandises et de services, les flux de capitaux dont la croissance rapide, plus rapide que celle du PIB, témoignerait de l'interdépendance économique mondiale.

Les statistiques produites à cet effet n'ont pas l'évidence qu'on voudrait leur prêter si l'on considère l'indicateur du taux d'ouverture des économies, en moyenne aujourd'hui de 20%. Celui-ci n'aurait pas significativement augmenté depuis la veille de la première guerre mondiale¹ pour les grands pays industrialisés, les USA, 28% du PIB mondial, l'Union Européenne, 24% du PIB mondial.

Tableau 1: Coefficient d'ouverture au commerce extérieur - export. + import. / PIB

	2		
	1960	1975	1990
Allemagne	17,7	23,2	29,2
France	13,5	18,5	22,6
Royaume-Uni	21,6	26,8	25,8
Etats-Unis	4,8	8,1	10,5 ²
Japon	10,5	12,8	10,8

Source : OCDE - Paris 1992.

Avec l'OMC, un bond qualitatif a été réalisé. Non seulement parce qu'elle englobe désormais les marchandises, le commerce des services et certains aspects des droits de propriété intellectuelle mais parce qu'elle institue une véritable juridiction du commerce international pour régler les différends. Enfin le nombre d'adhérents aux règles du

¹ Henri Gaino : "Mythes et réalités de la mondialisation" ; connaissances économiques 1998. Voir également Peter Evans. "La rhétorique de la mondialisation" ; problèmes économiques n° 2111 - 2612.

² En 1997 le taux d'ouverture des USA a été de 12% (Business week).

commerce international a fortement augmenté, incluant des grands pays comme la Chine et l'Inde.

Du point de vue du contenu des échanges, les tendances du commerce mondial expriment les changements structurels des économies développées, fort recul relatif des biens manufacturés, des matières premières et agricoles au profit des services.

Les échanges de biens manufacturés n'occupent plus que 57% du commerce mondial, 72% en 1991, les services entrent désormais pour 23% dans la composition d'échanges mondiaux (services financiers, assurances, tourisme...).

Enfin le commerce mondial est caractérisé par la progression des échanges intra-zones, 76% des exportations de l'Europe occidentale réalisé intra-zone (1991) l'Asie 49% en 1966 à 55% (en 1991), et de relations privilégiées entre zones.

L'expansion des échanges s'accompagne de la formation de blocs régionaux soit dans le cadre de zone de libre échange, d'union douanière, soit dans le cadre multilatéral (GATT). Ces zones de libre échange mettent en concurrence des économies à niveau de développement inégal, cette concurrence est source de difficultés pour l'industrialisation des pays les moins développés. On prévoit par exemple que le libre échange euro-méditerranéen se traduira par la destruction de 30 à 40% des industries existantes dans les pays maghrébins. Régionalisation et multilatéralisation se conforteraient l'une l'autre, les deux régimes devant converger à plus long terme. Le régional représenterait ainsi une étape intermédiaire entre le national et l'international.

Le renouvellement des théories expliquant le commerce mondial conduit à rejeter beaucoup d'idées reçues. Aucune de ces théories n'offre une explication satisfaisante des mécanismes de l'échange international. Les pays industrialisés échangent entre eux des produits utilisant un rapport capital - travail similaire utilisant la même proportion de travail qualifié par rapport au travail non qualifié³. La théorie du cycle du produit met l'accent sur les innovations comme principe explicatif des échanges internationaux. Le principal enseignement est que dans de nombreux cas, les avantages comparatifs ont été construits par des politiques volontaristes de mise en place des secteurs et de filières et qu'il n'y a aucune fatalité déterminée pour une dotation initiale des facteurs. La recherche des déterminants du commerce international ignore cependant les effets de domination du commerce Nord-Sud et de la division internationale du travail qui maintient les pays du Sud en position marginale.

2 - LES ACTEURS DE LA MONDIALISATION.

L'expansion des échanges ne signifie pas que l'économie mondiale est entrée dans un régime d'échanges généralisés. Le protectionnisme reste une pratique permanente des Etats. Les pays avancés protègent leur marché par différentes mesures, (cf. l'accord multifibre) les compromis commerciaux sont difficilement conclus comme l'indique la longueur des cycles de négociations multilatérales (le dernier cycle 1986-1993). L'inscription aux débats de l'Uruguay Round d'une taxe sociale sur les produits en provenance des pays du sud en dit long sur la volonté des pays du Nord de limiter la concurrence des pays du Sud.

Il ne s'agit pas cependant de nier une tendance à l'ouverture des économies et à une libéralisation du commerce mondial. Plus qu'une tendance historique (cf. l'histoire cyclique du libre échange⁴), Raoul Prébich parle d'un système capitaliste en expansion

³ Le commerce intra-branches (les voitures par exemple) se développe plus que le commerce inter-branches.

⁴ Voir Paul Bairoch *"Mythes et paradoxes de l'histoire économiques"*. La découverte, 1994.

cyclique où, dans une phase de forte concurrence exacerbée par la stagnation, la demande prend de plus en plus la forme de guerre économique entre les blocs dominant l'économie mondiale.

Ce qui est cause dans le débat sur la mondialisation c'est moins le caractère expansionniste - déjà annoncé par le manifeste de 1848 - et où l'espace international est l'espace naturel du marché capitaliste, que l'affirmation de voir l'effacement de la base nationale au profit de l'international.

La mondialisation est ainsi présentée non comme la conséquence des choix politiques des Etats, du moins des plus puissants d'entre eux, mais comme une contrainte objective, découlant de la mise en œuvre des lois économiques.

La mondialisation s'imposerait aux Etats-Nations, impliquerait un recul de la souveraineté des Etats. Les firmes transnationales veulent s'affranchir des contraintes que les Etats font encore peser sur elles. Elles prennent le monde comme aire de jeu et de stratégie⁵.

La mise en avant du rôle des firmes transnationales dans la mondialisation pourrait laisser à penser que les Etats ont désinvesti le champ de l'économie nationale, ou a tout le moins, qu'existerait une contradiction entre un système productif mondialisé et une superstructure restée nationale⁶.

Les Etats sont eux-mêmes les agents de la mondialisation. Le processus de négociation mondiale est conduit par les pays de l'OCDE, les 29 pays les plus industrialisés. Les Etats-Unis jouent un rôle majeur dans l'établissement des nouvelles règles du commerce international. Le poids du Tiers-Monde est marginal. Aux dernières négociations du CATT(1986-1993), les pays du Tiers-Monde se sont vus retirer les bénéfices de l'article XVIII du CATT qui leur permettait d'imposer des restrictions en matière de politique commerciale en fonction de l'état de leur balance de paiements ou de prendre des décisions en toute autonomie en fonction de leurs objectifs de développement. Les mesures restrictives adoptées concernant les clauses de sauvegarde limitent les interventions protectionnistes⁷.

Il est bien évident par ailleurs que les Etats ne sont pas passifs devant l'évolution économique mondiale. Ils interviennent par des politiques industrielles ou technologiques, des politiques commerciales actives (cf. USA) des politiques monétaires, des pressions militaires pour réaliser les objectifs nationaux ou promouvoir les intérêts nationaux dans l'espace mondial. Les firmes transnationales ont maintenu de fortes attaches nationales, l'existence d'un marché national reste toujours un point d'appui à l'expansion mondiale de la plupart des grandes firmes transnationales.

La mondialisation est portée par deux courants de pensée. L'une que l'on peut qualifier d'ultra libérale, l'autre de social démocrate, qui sur le plan théorique et des politiques économiques renvoient aux approches néoclassique et post-Keynésienne.

La Grande Bretagne de Margaret Thatcher et les USA de Ronald Reagan en ont donné une version assez musclée dans les années 1980. Privatisation des entreprises, liberté des marchés financiers, promotion du libre échange, déréglementation, déprotection

⁵ Renato Di Ruzza "La construction européenne et la mondialisation" Recherches internationales n° 51, hiver 1998.

⁶ Voir Michel Barillon "L'homme et la nature dans la fabrique du diable" in "Misère de la mondialisation" Agone n°16 1996.

⁷ E. Raghavan : "L'avenir du Tiers-Monde et les négociations commerciales du CATT". L'Harmattan 1990.

sociale. Les deux courants marquent cependant une nette convergence ces dernières années avec le glissement de la sociale démocratie vers le libéralisme sous l'effet d'une politique économique d'inspiration néoclassique mixte, de politique budgétaire et monétaire. Le socialisme européen ne représente plus qu'une variante du libéralisme (I. Wallerstein)⁸. Des moyens puissants, sont mis en œuvre pour la promotion à l'échelle mondiale du libéralisme, doctrine recommandant la gestion privée des ressources et des activités sur la base du profit personnel et dans le cadre d'une concurrence mondiale organisée par les pays les plus industrialisés. Plus largement le libéralisme est porteur des valeurs de l'individualisme contemporain et d'un modèle de développement social fondée sur le modèle anglo-saxon qui fait de l'inégalité une conséquence des performances individuelles.

3 - L'ESPACE NATIONAL D'ACCUMULATION.

L'expansion à l'échelle mondiale du modèle libéral a conduit la plupart des pays du Sud à s'engager dans une transition à l'économie capitaliste et à remettre en cause les stratégies de développement mises en œuvre dans les années 1960 et 1970.

Ainsi la politique économique des années 1970 en Algérie, peut s'analyser comme une tentative de rupture avec le schéma dépendant de l'économie coloniale et la construction d'une base d'accumulation autonome. Il en découlait un certain nombre de mesures concernant les prix relatifs, le régime et le taux de change, le contrôle sur le commerce extérieur, la politique industrielle...

L'abandon des stratégies de développement autocentré par de nombreux pays n'implique pas forcément le rejet ou l'invalidation des théories hétérodoxes du développement. On convient aujourd'hui que le succès de certains pays d'Asie, comme le Japon ou la Corée du Sud, tient à la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'accumulation qui a requis une forte intervention de l'Etat, bien loin des dogmes de l'économie libérale actuelle. Il reste par ailleurs à démontrer que les catégories d'analyse et les hypothèses néoclassiques sont adéquates aux sociétés et aux économies précapitalistes.

Les réformes économiques sont nécessaires mais pas suffisantes reconnaît la Banque Mondiale. Le concept de "gouvernance" qu'elle vient d'introduire pour faire contrepoids au capitalisme débridé, fait référence à l'impact des institutions sur les performances du marché, et en quelque sorte, et renvoie à la nécessité d'une correspondance entre la base économique (capitaliste) et la superstructure institutionnelle. C'est la fin du dogme de pleine efficacité du marché écrit Joseph G. Stiglitz économiste en chef de la Banque Mondiale⁹. Après le tout marché c'est la reconnaissance d'une complémentarité Etat et marché. Les conditions d'efficacité institutionnelle ne sont évidemment pas consubstantielles au capitalisme, naturellement et intimement liées au capitalisme, mais le produit d'une évolution de la société, de la construction de l'Etat autour de notion d'intérêt général.

La question du marché Etat ne peut seulement être pensée en termes de construction d'un environnement institutionnel adéquat au fonctionnement des marchés, d'un Etat fonctionnel au marché, mais également en termes de maîtrise ou non maîtrise nationale du développement comme l'exprimait un des candidats aux dernières élections présidentielles "Oui à l'économie de marché, non au marché sans économie".

⁸ Wallerstein E., *"L'après libéralisme" Essai sur un système monde à réinventer*, Editions de l'Aube, Paris 1999.

⁹ Dans son nouvel agenda la Banque Mondiale ne considère plus gouvernements et marchés comme des substituts mais comme des compléments.

L'exemple des pays asiatiques déjà cités montre que l'économie de marché peut constituer une voie plus efficace d'un développement durable à condition d'être articulé à un projet national.

Historiquement la base nationale d'accumulation a servi d'appui à la construction de l'Etat-nation, espace d'organisation et de représentation de la société.

On peut craindre que le processus actuel de mondialisation, d'ouverture économique, dans les conditions dictées par les pays les plus puissants, d'une insertion extérieure non maîtrisée conduisent, comme l'écrit Celso Furtado à interrompre le processus historique de formation de l'Etat-Nation¹⁰.

Depuis le début des années 1980, l'Algérie a abandonné tout projet national de développement. Période excessivement longue, au cours de laquelle ne fut élaborée aucune stratégie de sortie de crise. Au terme de ces vingt années, l'économie est encore plus dépendante de ses exportations d'hydrocarbures que dans les années 1970. Pour 1998, la valeur des exportations, hors hydrocarbures, s'est élevée à 400 millions de dollars. Les fluctuations des prix des hydrocarbures maintiennent toujours la pression sur les équilibres extérieurs et la dette ponctionne chaque année une part excessive du produit intérieur brut (10%).

Les nouvelles échéances mettent l'Algérie au pied du mur. To be or not to be ! elle peut prendre le parti d'accepter passivement l'insertion dominée à l'économie mondiale qui lui est proposée par les accords régionaux et mondiaux qu'elle s'apprête à signer. Elle peut également décider de reprendre en main la maîtrise de son développement, d'effectuer une ouverture extérieure sélective de son économie et de poursuivre la modernisation de l'Etat.

¹⁰ In *Colonisation et exclusion, le cas du Brésil* Publisud, 1995. Voir également A. Sid Ahmed "Un projet pour l'Algérie" Publisud, 1997.

**« EMERGENCE DE MILIEUX INNOVATEURS DANS
UNE ECONOMIE EN TRANSITION A L'ECONOMIE DE MARCHÉ:
méthodologie, facteurs et éléments d'analyse »**

*Par : Matouk BELATTAF
Maître de conférences
ISE - Université de Béjaïa*

INTRODUCTION.

Le processus de réformes économiques, notamment par le biais des programmes d'ajustement structurel, engagés çà et là, ont des répercussions économiques, sociales et spatiales. En outre, avec la mondialisation, on assiste à une redistribution des cartes qui entraîneront une autre configuration des rapports entre des acteurs économiques, sociaux et politiques, une nouvelle dimension spatiale et de nouveaux réseaux.

Il s'agira, pour nous, de dégager et d'analyser les facteurs spatiaux et socio-économiques, urbains ou régionaux, sur la base de certaines expériences en cours dans des pays développés ou en transition à l'économie de marché qui serviront de points d'ancrage et de catalyseurs du développement dans le nouveau contexte qu'imposent l'économie de marché et la mondialisation. Nous articulerons notre réflexion autour des points suivants:

- Indications sur la problématique et la structure de la recherche en MI,
- Dynamiques urbaines et milieux innovateurs (MI),
- Milieux innovateurs pendant la période des transformations,
- Milieux innovateurs : facteurs et éléments d'analyse,
- Eléments de synthèse.

1. Indications sur la problématique et la structure de la recherche en MI.

Les dernières recherches sur les milieux innovateurs (MI) ont structuré la problématique sur deux types d'entrée : par la ville et par le territoire, répondant à trois démarches: par les entreprises, par les secteurs publics et par le parcours des professionnels individuels. La recherche doit faire appel à l'approche dynamique, et l'attention orientée vers les processus d'innovation, d'apprentissage et d'auto-organisation des territoires, et non, selon la démarche traditionnelle, vers les facteurs d'avantage comparatif ou de localisation.

Les éléments de base de la structure logique sur laquelle va s'organiser l'investigation sur les MI sont les suivants :

1. Dégager les points d'interactions stratégiques dans la ville et leur influence sur les processus d'innovation. Ces points peuvent être:

- des lieux physiques ou fonctionnels où se structurent les phénomènes de synergie locale ou
- des points d'ancrage entre le local et le global

2. Dégager et définir les permanences territoriales qui garantissent les processus d'apprentissage. Celles-ci qui se trouvent à l'intérieur d'une grande entreprise ou dans le territoire se présentent dans:

- le marché du travail local
- certaines institutions ou entreprises motrices voire centre technologiques
- des éléments de qualité urbaine qui déterminent la constance des choix de localisation de certaines catégories sociales (cadres, chercheurs,...)

3. définir les réactions positives et synergiques de l'environnement urbain par rapport au milieu/territoire ou secteur considéré:

- les nouveaux profils de formation, d'enseignement et de recherche, foires
- les réseaux trans-territoriaux (infrastructure de transport, aéroport, ...).
- les éléments de qualité urbaine favorables au milieu ou secteur observé.

4. définir les rétroactions négatives de type urbain:

- facteurs de blocage ou de résistance (conflits entre acteurs,...)
- facteurs de désintégration sociale (effet « banlieue », bidonvilles, ...)
- facteurs de coûts :rente foncière, sursalaire urbain, transport urbain, congestion urbaine, ...

5. construction de l'identité locale à travers des :

- facteurs politiques : personnalités locales, marketing urbain
- facteurs socio-psychologiques
- facteurs économiques : richesse, succès, cohésion de la filière locale,...

6. rapport de l'urbain au territoire et son évolution récente, au double plan :

- côté productif (évolution de la division spatiale du travail ville/territoire)
- côté répartition du revenu (évolution des prix relatifs de leurs fonctions)

7. Dynamiques urbaines et milieux innovateurs :

De nombreuses recherches en économie de l'espace soulignent dans leur approche l'élément novateur, en considérant « le territoire non pas comme un espace de localisation différencié, mais bien comme un lieu d'organisation et de regroupement territorial d'acteurs économiques, sociaux, culturels et politiques qui par leurs interactions dynamiques concourent à l'émergence de processus d'innovation ».

Durant le processus d'ajustement structurel, on assiste à la disparition de liens pour leur impertinence et à la naissance d'autres liens aussi bien à l'intérieur du milieu qu'avec l'extérieur, et ce entre les acteurs bien sûr. Ce qui va concourir à modeler le territoire, en entraînant de nouveaux pourtours territoriaux et de nouveaux réseaux entre territoires. En effet, en suivant et analysant le changement structurel, on peut détecter et observer l'évolution des dynamiques d'innovation qui sont à l'origine de nouvelles configurations de l'espace économique. Nous pouvons citer quelques unes :

- La prédominance des facteurs immatériels sur les facteurs matériels dans l'organisation productive des entreprises,
- La mobilité des facteurs de production favorise la multiplicité de réseaux de coopération, d'alliances stratégiques, de partenariats et autres formes d'interactions dynamiques entre acteurs,
- La contribution à tisser de nouveaux liens entre les territoires que les différents réseaux existants ou en formation entre acteurs induisent.

La dimension territoriale du milieu innovateur et sa réaffirmation à travers les interactions dynamiques entre acteurs, notamment pendant les changements structurels,

implique sa restitution dans un ensemble territorial plus vaste afin de cerner les nouvelles formes de cohérence entre acteurs et les nouveaux processus d'innovation qui y sont engendrés. Ceci conduit nécessairement à y articuler la problématique urbaine car les espaces urbains dispenseraient une série de fonctions qui favorisent les processus d'innovation:

- Fonction de services aux entreprises,
- Fonction de formation,
- fonction culturelle,
- fonction de communication, ...

Rappelons la démarche de Schumpeter sur l'innovation qui écrit que l'entrepreneur est innovateur et que l'innovation consiste « à réformer ou à révolutionner la routine de production », c'est à dire à introduire de nouvelles combinaisons productives. Elle est considérée, de ce fait, comme un processus de destruction créatrice. Il cite cinq types d'innovation:

- Biens et produits nouveaux
- Nouvelles techniques et méthodes de production
- Conquêtes de nouvelles sources de matières premières et demi produits
- Nouveaux marchés
- Nouveaux modes et formes de gestion des entreprises

Il est utile de préciser que tous ces éléments peuvent intervenir et agir dans les milieux urbains pour constituer des facteurs dynamiques dans la formation de milieux innovateurs.

Ainsi apparaît l'importance grandissante du facteur immatériel dans le système de production liée aux mutations du nouveau système techno-industriel. C'est ce qui confère à la fonction urbaine de constituer une composante fondamentale dans les dynamiques de configuration spatiale des territoires les uns par rapport aux autres. Ceci apportera un plus sur les relations entre la ville et le développement territorial dans le cadre des mutations du nouveau système techno-industriel. Dans cette perspective, l'urbain ou la dynamique urbaine, avec tous les facteurs et les acteurs qu'ils recèlent, se présente comme la dimension la plus importante dans la constitution du milieu innovateur.

Le rôle spécifique que peut jouer la dynamique urbaine dans les processus d'ajustement structurel des territoires repose sur l'espace que peuvent créer la globalisation de l'économie et l'émergence du paradigme techno-industriel. Cet espace est variable sous l'angle de la production, de la consommation, du travail et de la localisation du capital. Ces différents éléments constituent un réseau de flux caractérisés par des dynamiques de recomposition des activités économiques en relation avec les nouveaux déterminants de la division du travail. Ces dynamiques d'impulsion et de développement ou bien de blocage qui intègrent les interactions internes du territoire que des interactions externes avec son environnement sont perceptibles aux niveaux local, régional et global, ainsi que les articulations entre eux.

Cependant, sur un espace relativement autonome, peut se constituer un système productif territorial qui peut être défini comme un système de flux et d'échanges qui déterminent les processus d'ajustements structurels territoriaux selon deux dimensions:

1. La dimension locale et de proximité, elle circonscrit les flux économiques, sociaux et culturels du territoire en question, avec deux types d'interactions:

- réorganisation interne avec des réseaux entre acteurs du système urbain interne, au niveau local,
- réorganisation externe de proximité pouvant générer des économies d'échelle et d'agglomération ou de masses critiques en ressources humaines et financières, au niveau local. Autrement dit, saisir les retombées et l'impact du système urbain interne situé aux limites de l'arrière-pays du territoire concerné sur le développement de ce dernier, au niveau local.

2. La dimension globale, quant à elle, circonscrit les flux économiques, sociaux et culturels du territoire à l'économie globale par les canaux suivants :

- liaisons en communication et en informations au système global,
- coopérations inter-régionales des firmes,
- interpénétration du capital,
- finance internationale,
- ...

3. Milieux innovateurs pendant la période des transformations :

Jusqu'à la veille des grands changements politiques et économiques, les systèmes d'organisation économiques par branches qui se caractérisent par un bas niveau d'innovation, constituent les importants et uniques centres de génération des innovations.

Cependant, à partir de l'application du PAS et des transformations induites, on peut observer à travers le territoire national, la constitution graduelle de nouvelles relations et dynamismes des structures urbaines. Les prémices du développement des milieux innovateurs (MI) sont apparues avec la mise en place puis l'essor de l'économie de marché. Ce phénomène est particulièrement perceptible dans les grandes villes dans lesquelles les changements structurels et profonds sont visibles, créant ainsi les bases indispensables au développement des MI.

En effet, compte tenu des différenciations urbaines et de leurs spécificités dans leur dynamisme, de nombreux facteurs influent sur le fonctionnement de chaque milieu innovateur. Les traits caractéristiques, pouvant être appréhendés par un ensemble de données, conditionnent leur fonctionnement et se résument en:

- La dynamique du développement démographique,
- La structure et la dynamique de l'industrie (en termes de type de production, d'emploi, de valeur/volume de production, ...), par rapport à l'industrie nationale,
- Le progrès dans la conduite du processus de restructuration/privatisation,
- L'aptitude et les capacités d'attraction du capital étranger,
- Le développement de l'infrastructure locale et des institutions de l'économie de marché (secteur bancaire, entreprises privées, centres de recherche, de formation et d'enseignement supérieur, bureaux d'études, de consulting, ...).

D'un autre côté, il existe certaines caractéristiques des MI, d'aspect qualitatif, difficiles à identifier, mais perceptibles indirectement à travers les résultats obtenus dans le

développement économique et qui peuvent servir dans l'analyse comparative des différentes zones ou agglomérations en matière de MI.

4. Milieux innovateurs : facteurs et éléments d'analyse :

Les espaces urbains et locaux disposent d'un certain nombre de facteurs indispensables à la localisation des activités économiques et sociales, à leur fonctionnement et à leur dynamisme. Ceux-ci apparaissent sous formes de facteurs de production (terre, capital, travail), d'infrastructures techniques, économiques et sociales, d'institutions de l'économie libérale et tous les facteurs d'accompagnement disponibles dans les milieux urbains. Nous allons présenter quelques éléments constituant autant de facteurs qui peuvent servir d'analyse et de mesure de l'évolution et des dynamismes de certains milieux locaux, notamment urbains.

4.1. Emploi industriel et production vendue :

Ces deux éléments constituent les indicateurs d'une forte croissance de la productivité du travail dans l'industrie des grandes villes (examinées). Ceci est dû à l'introduction de l'innovation dans les processus de production et de l'organisation de la production dans le secteur secondaire. La croissance de la production vendue est rendue possible grâce aux innovations introduites dans les produits fabriqués et les services apparentés: qualité, emballage, gamme, se rapprochant souvent de ceux des pays développés.

4.2. Création et développement du secteur privé :

Ils constituent la plus importante condition de la formation d'un milieu innovateur local dans l'économie qui est, jusque là, dominée par le système centralisé. Dans ce dernier, c'est le fonctionnement vertical du secteur industriel qui a prédominé et les relations horizontales dans les villes et les régions ont été rares. En effet, le système vertical de l'organisation des relations économiques étaient un véritable obstacle à la création de milieux innovateurs locaux. Les entreprises privées, au contraire, constituent l'exemple type de l'inverse de la logique des relations de réseaux, résultant de leurs activités. Ceci s'explique par leur comportement rationnel et par les divers facteurs attractifs disponibles dans les différents milieux d'accueil (espaces urbains en particulier). D'ailleurs l'évolution du secteur privé qui reste significative est perceptible aux niveaux de la production, des investissements, des échanges, de l'emploi, ...

4.3. Facteurs localisation et d'accompagnement des milieux d'accueil :

Les facteurs qui jouent un rôle décisif, outre ceux considérés comme classiques (main d'œuvre, marché, matières premières, infrastructures techniques et socio-économiques,...) peuvent se résumer en:

- La proximité de la localisation
- Les faibles coûts de transport et de transaction
- Les relations informelles
- Les milieux industriels et les solidarités techniques inter-branches
- Les milieux urbains : les métropoles commerciales et financières auxquelles s'ajoutent la présence et l'organisation des différents marchés (de travail, de capitaux, des matières premières, de biens et services, et de consommation).

- Les milieux scientifiques et les équipements tertiaires-industriels: les centres et laboratoires de recherche et de contrôle, les centres d'études techniques, les bureaux de conseil et de consulting, les cabinets d'ingénieurs-conseils, ...

C'est sont ces éléments qui contribuent à la formation de milieux innovateurs et à l'impulsion de dynamique perpétuelle.

4.4. Investissements étrangers :

Le capital étranger peut également prendre part dans les transformations de l'économie, notamment dans les milieux urbains, par son apport et les grandes possibilités de transfert et d'accès aux innovations. Le rôle du capital étranger est significatif dans le processus actuel, aussi bien en termes de relance économique nationale qu'au niveau des apports pour l'économie nationale et locale. Nous pouvons, en effet dénombrer les aspects positifs suivants des investissements extérieurs :

- Apport de nouvelles technologies et accès aux technologies occidentales
- Innovation en matière de fabrication de produits
- Innovation en matière d'organisation et de création de nouvelles relations dans la distribution, les approvisionnements et la commercialisation, permettant ainsi aux entreprises d'aller au delà des frontières nationales. D'ailleurs en général, tous ces facteurs sont profitables aux autres entreprises et pour tout le milieu.

4.5. Secteur bancaire :

Il constitue l'un des facteurs les plus importants dans la dynamique des milieux urbains et de toute l'économie urbaine. Les éléments de base de la transformation et renforcement du secteur bancaire sont :

- La décentralisation, la réorganisation, la restructuration et voire même la privatisation graduelles des plus importantes banques, afin de réhabiliter leur rôle moteur dans l'économie.
- La création de nouvelles banques privées, nationales ou étrangères, et mixtes dont le nombre doit être, en principe, sans cesse croissant.

4.6. Formation supérieure et recherche scientifique :

A côté de l'infrastructure bancaire et financière favorisant la formation des milieux innovateurs, une place de taille est aussi occupée par le potentiel de formation supérieure et de recherche scientifique. La formation professionnelle possède également son importance en termes d'adaptation des qualifications, de recyclage et de reconversion pour les nouvelles exigences du marché. L'évolution et l'évaluation du secteur peuvent être saisies par certains indicateurs :

- Nombre d'établissements d'enseignement supérieur.
- Nombre de centre de recherche (et le personnel associé).
- Nombre d'étudiants.
- Nombre d'enseignants/formateurs et d'enseignants/chercheurs.
- Nombre de disciplines enseignées.

4.7. Différentes institutions créatrices de l'infrastructure de l'économie de marché :

Nous nous limiterons aux plus importantes qui accompagnent et encadrent l'économie de marché naissante, en l'occurrence celles qui apparaissent comme de puissants moyens de pénétration du capital étranger à l'économie locale, les acteurs et organismes locaux et les structures sociales locales:

- Les chambres de commerce et d'industrie.
- Les foires et les manifestations commerciales
- Les entreprises de consulting
- Les banques privées, publiques ou mixtes
- Les établissements de formation et d'enseignement supérieurs
- Les caractéristiques socio-psychologiques et mentales des populations locales :esprit d'entreprise, aptitude à l'activité commune, partenariat, respect du bien public, sens de l'organisation et de l'économie, ...)

Nous pouvons résumer ces différents éléments et facteurs indispensables à l'émergence, au fonctionnement et au dynamisme des milieux innovateurs, en les illustrant dans le tableau ci-dessous.

Tableau : Institutions accompagnant la base infrastructurelle de l'économie libérale: éléments favorables à l'émergence de milieux innovateurs.

Type d'institutions	Localisation	Objectifs et principales activités
1. Banques, filiales bancaires et bureaux de change liés à la bourse des valeurs	Les concentrations s'opèrent, en général, au niveau des grandes agglomérations urbaines. En effet, à la hiérarchie urbaine, voire du réseau urbain (chef lieu, grande ville, ville secondaire ou moyenne) correspond celle des institutions de l'infrastructure de base de l'économie libérale, en particuliers là où il y a une présence d'acteurs économiques et une concentration de fonctions économiques.	Le développement est lié à : -l'état d'avancement des transformations économiques. -l'activité directe des collectivités et populations locales relatives à l'esprit d'entreprise et à l'innovation économiques sur les espaces concernés.
2. Agences et fondations des développements régional et local		
3. Centres d'innovation et d'entrepreneuriat		• Centre de recherche en innovation, technologie et en entrepreneuriat.
4. Institutions de conseils et d'information ainsi que de formation		Différentes écoles de formation et de conseil, de gestion, des affaires * Banques de données • Bureaux d'études, de conseils et de consulting. Tous ces établissements sont surtout développés dans les grands centres urbains en raison de l'existence d'un grand nombre d'agents économiques et de la concentration de fonctions économiques.
5. Chambres et associations économiques		
6. Institutions de promotion et de commerce (foires, exposition, manifestations commerciales, et ventes promotionnelles)		

5. Conclusion : synthèse :

6. De nombreuses données comparatives relatives aux villes soulignent la spécificité de chacune d'elle. Elles permettent particulièrement de suivre de près le degré d'avancement du processus de création et de formation de milieux innovateurs dans les milieux urbains, ainsi que le dynamisme dans le développement et la transformation de l'économie. La privatisation et la libéralisation de l'économie ont le plus grand effet qui engendre alors une autre logique des liens constitutifs des MI.

7. Ce n'est pas un hasard que les différentes institutions qui constituent et accompagnent l'infrastructure de l'économie de marché comme les banques privées, les chambres de commerce et d'industrie, les marchés de gros, les entreprises et bureaux d'études, de conseil et de consulting aient trouvé un climat particulièrement attractif et favorable à leur fonctionnement et leur rapide développement.

8. Les entreprises étrangères et mixtes, avec la participation du capital étranger qui leur assure l'accès à la technologie et aux marchés occidentaux, se présentent comme le plus important facteur de création et de développement de MI, les obligeant à du coup à introduire les innovations dans les domaines des produits fabriqués.

9. La foire internationale avec ses nombreux salons et expositions doivent élargir et multiplier davantage les manifestations pour concerner d'un côté, les biens de

consommation, investissements, les équipements et les différents secteurs économiques, et de l'autre, faire intervenir et attirer les grandes firmes multinationales. Ceci permettra, sans doute, la pénétration de l'économie locale par le capital étranger. L'élargissement de manifestations commerciales périodiques, même de dimension nationale ou régionale, à certaines villes selon leur localisation et leur importance régionale, stratégique (portuaire, frontalière) constitueraient un autre facteur supplémentaire d'impulsion à la redynamisation sectorielle et urbaine.

10. Les centres de recherche et les établissements, de formation et d'enseignement supérieur joueraient un rôle moteur dans le développement du milieu innovateur:

- Formation de haute qualification et des modes d'organisation d'une économie de marché moderne,
- Canalisation des différentes innovations techniques et technologiques, et
- De relations intenses que ces deux sphères auraient avec les organismes locaux ou régionaux et la vie économique générale.

Les comportements et les structures mentales et psychologiques des populations locales constituent également un facteur non négligeable de dynamisme et de création du milieu innovateur: esprit d'entreprise et d'initiative, aptitudes à l'action collective, responsabilité et respect des biens publics, savoir-faire, rationalité, motivation et prise de risque.

BIBLIOGRAPHIE

1. **Colloque International de GREMI-V** (groupe de recherche européen en milieux innovateurs), Poznan (Pologne) les 14 & 15 oct. 1994.
2. **L. Wojtasiewicz**, «studia regionalne» (Etudes régionales), AE-Poznan, Centrum Badania Gospodarki regionalnej, n°1 Poznan 1995.
3. **Zycie Gospodarcze** (vie économique) hebdo. économique n°42, Varsovie, oct. 94.

**PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UN RESEAU
DE PME A TECHNOLOGIE LIMITEE :**

Essai de modélisation

Azzedine BELKACEM NACER

Maître de conférences à l'Institut Nationale de la Planification et de la Statistique

Notre papier se veut une contribution à l'élaboration d'une nouvelle approche d'aide aux Petites et Moyennes Entreprises algériennes. Même si les chiffres récents dans notre pays, continue à montrer que les PME, ne cessent d'augmenter leur part face aux grandes entreprises en termes de créations d'emplois, de valeur ajoutée ou d'exportations, cette tendance n'a de chance de se poursuivre qu'à la condition que ces PME, jusque-là menacées dans leur survie arrivent à se maintenir et même améliorer leur compétitivité dans un marché de plus en plus concurrentiel. C'est pourquoi l'intérêt grandissant manifesté par les pouvoirs publics à l'égard des PME, en particulier dans la double perspective d'une reprise soutenue de la croissance et d'une résorption du chômage, s'est traduit par des mesures incitatives comme celle développée par L'APSI (Agence de promotion de suivi et de soutien aux investissements). Celle ci a en effet procédé à la conduite d'une enquête portant état des investissements inscrits j'usqu'en 1996 et permet de faire ressortir d'une part un faible taux de survie et d'autre part l'émergence de dimensions importantes que sont la localisation, la branche d'activité et à un degré moindre le dynamisme de ces mêmes PME (c'est à dire créations-disparitions).

Face à cela, il nous a semblé opportun de proposer la mise en place d'un système-réseau non seulement pour permettre une plus grande survie à ces PME mais aussi l'amélioration de leurs performances et conditions technologiques.

Ces réseaux peuvent être définis comme des ensembles d'entreprises entretenant de façon formelle ou informelle des relations durables, établissant une communauté d'intérêts, mêmes limités.

La mise en place de ce système – réseau prend la forme d'un modèle comportant des hypothèses, une fonction objectif et bien entendu toutes données nécessaires à une éventuelle application.

I. - HYPOTHESES DU MODELE.

I.1. - Hypothèse de base : Les liaisons entre les entreprises.

Le produit fini, qui se situe au niveau 0, est constitué de plusieurs composants dits de niveau 1. La plupart de ces composants sont eux mêmes complexes et constitués d'autres composants dits de niveau 2 et ainsi de suite jusqu'aux éléments de base, c'est à dire: matières premières ou produits extérieurs achetés en l'état. Certains de ces éléments de base se situent au niveau supérieur.

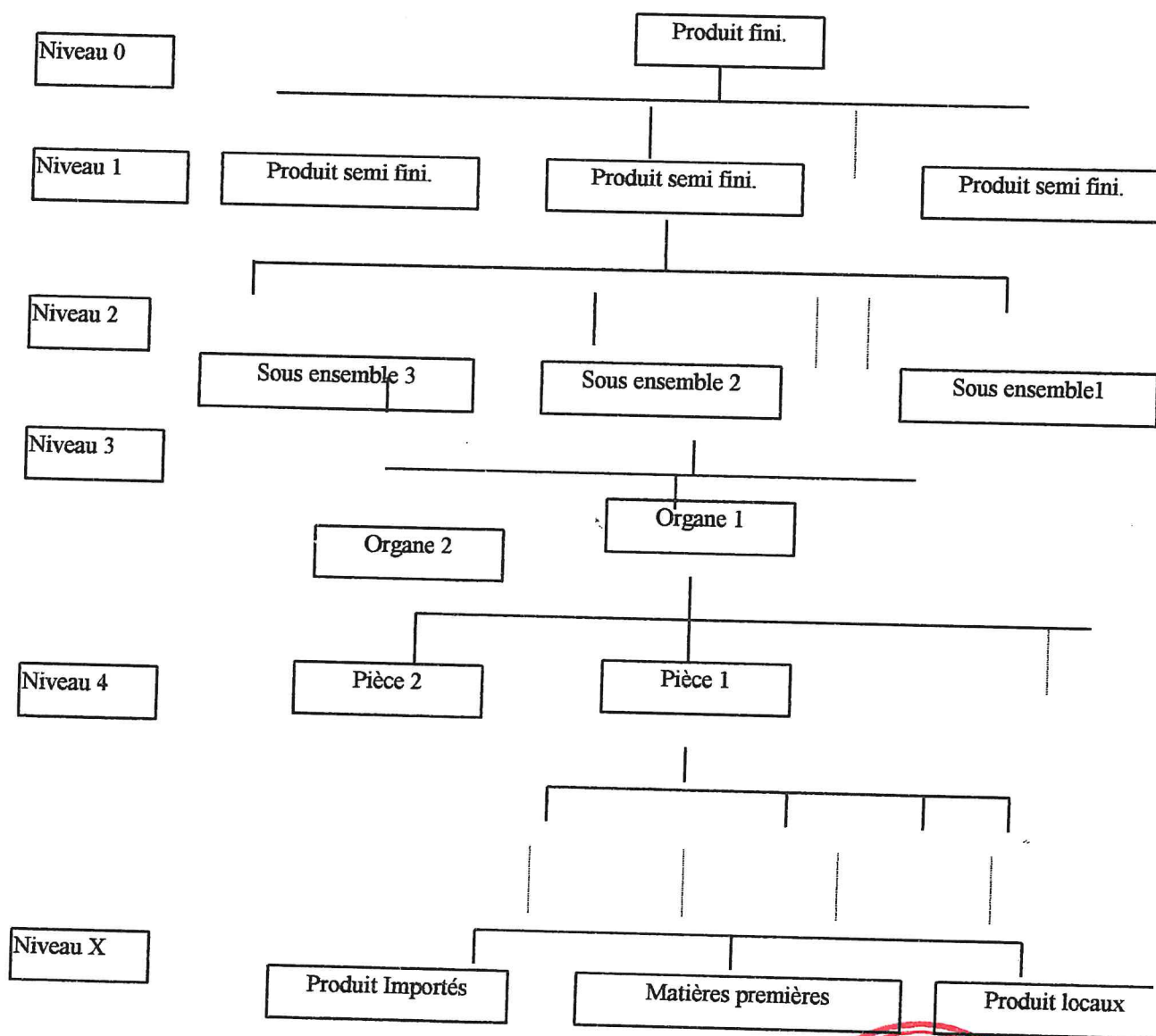


Figure 1 . - La nomenclature d'un bien final



La figure précédente, montre par exemple, les différents niveaux de la nomenclature d'un bien quelconque, celle-ci est définie comme un arbre dont la racine représente le produit fini, les feuilles les composantes élémentaires (les matières premières, les pièces importées ou achetées en localement...) et les noeuds représentent les sous assemblages (organes, ensembles, sous ensembles, pièces fabriquées).

Un bien ne peut appartenir qu'à un seul de ces trois ensembles qui sont présentés dans la figure 2. et détaillé ci dessous :

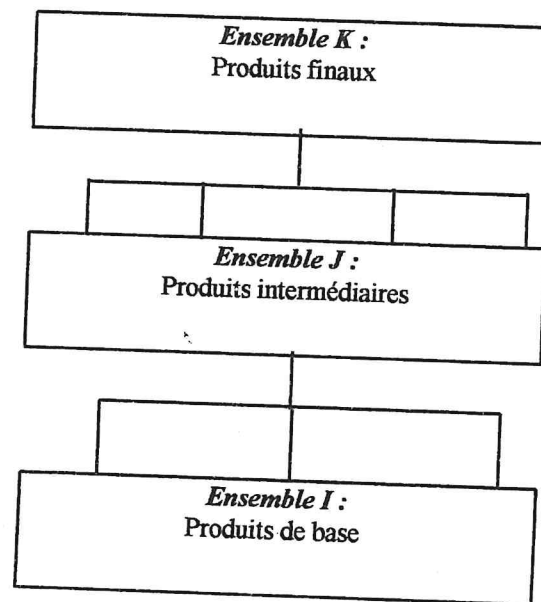


Figure 2. Les 03 ensembles possibles.

a) **Premier ensemble** : noté (I), c'est l'ensemble des biens de base; il comprend :

- La matière première :
- Les pièces et articles achetées :

S'il s'agit de pièces finies, alors, elles seront commercialisées aux entreprises de niveau inférieur; sinon elles vont subir une série d'opérations s'il est question de pièces semi-finis.

Cet ensemble (I) sera divisé en 02 sous - ensembles:

- I_1 : sous - ensemble des pièces importées en devises
- I_2 : sous - ensemble des pièces achetées localement en DA.

b) **Deuxième ensemble** : noté (J): c'est l'ensemble intermédiaire, il comprend tous les produits dissociables ; c'est à dire des biens qui sont obtenus par assemblage de plusieurs pièces ou de plusieurs sous-ensembles (eux-mêmes sont dissociables), ...

Cet ensemble sera décomposé en deux groupes:

- J_1 : groupe des biens importés en devises pour compléter les besoins de production

J_2 : groupe des biens achetés localement en DA des grandes entreprises pour compléter les besoins de production.

c) Troisième ensemble : noté (K), il comprend les produits finis, qui vont être commercialisés sur le marché local ou étranger.

I.2. - Hypothèse N° 1 : Le regroupement des entreprises.

Les quantités vendues par les entreprises dépendent de leurs capacités de production. Ces entreprises sont regroupées par secteurs selon la similitude des tâches (procédés technologiques) à effectuer au sein de chaque entreprise: par exemple tournage, taillage, rectification traitement thermique, décolletage, débitage, usinage, montages, ...

Nous divisons les entreprises en deux ensembles:

L_1 : Secteur des entreprises de production des biens intermédiaires ou de base.

L_2 : Secteur des entreprises de production des produits finis (consommation finale)

I.3. - Hypothèse N° 2 : L'ordonnancement des tâches.

I.4. - Hypothèse N° 3 : Les aléas techniques.

I.5. - Hypothèse N° 4 : Les relations socio-économiques entre les entreprises.

II. - LES DONNEES NECESSAIRES POUR UNE EVENTUELLE APPLICATION.

Aux fins d'application, il est nécessaire de disposer des données suivantes:

- a) le code (la référence),
- b) le prix,
- c) la désignation (le nom du biens),
- d) le coût de la non activité $Cs(i)$, de l'entreprise qui produit le biens de base i , ($i \in I$) et $Cs(j)$ pour l'entreprise qui produit le biens intermédiaire j , ($j \in J$),
- e) le niveau de production. Nous allons noter alors :
 - $Q_{01}(i)$: quantité du biens $i \in I$ disponible à la période $t = 0$.
 - $Q_{02}(j)$: quantité du biens $j \in J$ disponible à la période $t = 0$.
- f) la quantité commandée (approvisionnement en cours) du biens $i \in I$ pour la période t , notée $Ap(i,t)$
- g) la liste des composants du biens s'il s'agit d'un composé,
- h) les coefficients de montage ou de fabrication: à chaque composant de chaque niveau est affecté un coefficient donnant l'indication du nombre nécessaire d'unités de ce composant pour la fabrication d'un composant de niveau immédiatement inférieur (inférieur quant à la numérotation de niveau). On notera alors les différents coefficients selon la configuration suivante :
 - $C_1(i,j)$ coefficient de fabrication ou de montage entre le biens i ($i \in I$) et le biens j , ($j \in J$).
 - $C_2(j,h)$ coefficient de montage ou de fabrication entre le biens j et le biens h de même nature.
 - $C_3(i,k)$ coefficient de montage de l'article i sur le biens final k

INTRODUCTION.

Le financement de l'enseignement supérieur à travers le monde a connu des changements spectaculaires. Les expériences diffèrent d'un pays à un autre. Les modèles de financement passent de la quasi-totalité du financement public au financement privé total.

La recherche de diversification des financeurs et des bailleurs de fonds ne vise pas uniquement de répondre aux besoins galopants de financement de l'enseignement supérieur mais surtout d'essayer d'atteindre des niveaux appréciables d'équité. La participation dans le financement des demandeurs de l'éducation et de celle des ménages ou celle des collectivités et des entreprises, sont des variables explicatives des résultats de l'avancée de la recherche en économie de l'éducation.

Les politiques de financement de l'enseignement supérieur dans les pays développés tendent à faire participer davantage les individus. Le développement du financement privé et la limitation du financement public constituent la tendance globale des politiques financières et budgétaires de l'enseignement supérieur. L'apport des individus repose essentiellement sur les frais d'inscription. La recherche de réaliser des scores appréciables d'équité passe par le système des tickets modérateurs et/ou à travers le système des bourses et de prêts. Les exemples des pays comme les Etats-Unis, l'Allemagne, le Japon, ou les pays scandinaves constituent la gamme variée et diversifiée des modèles de financement.

L'Algérie continue à assurer le financement de l'enseignement supérieur uniquement par les ressources publiques. Pourtant les arguments en faveur d'un financement privé ne manquent pas. Tout d'abord par rapport à la crise économique qui sévit depuis 1986 et ensuite par rapport à la logique des politiques économiques et les mutations socio-économiques. L'enseignement supérieur pour ceux qui reçoivent l'éducation est un capital dont les recherches ont confirmé ses avantages potentiels futurs sous différentes formes. Les résultats des recherches dans ce domaine sont pertinents et ne font que corroborer l'hypothèse d'une nécessaire recherche de diversification des financeurs. Les arguments qui militent en faveur d'un retrait par rapport à l'avancée de la littérature économique développée, par contre, sont très faibles. Il semble que le financement de l'enseignement supérieur algérien ne peut échapper aux effets de la mondialisation et doit s'inscrire dans la logique des théories économiques dont la robustesse a été vérifiée par ailleurs. Il ne s'agit pas de copier ou imiter les modèles d'autres pays mais au moins amorcer le débat sur les financeurs, les utilisateurs des ressources, les mécanismes préconisés, et surtout la question de la qualité et l'équité.

Notre communication vise de passer en revue quelques expériences de financement de l'enseignement supérieur à travers le monde, d'analyser les caractéristiques du modèle de financement algérien et recenser les éventuels changements espérés à l'avenir.

Le financement de l'enseignement supérieur à travers le monde : rappel des grandes tendances.

Les systèmes d'enseignement supérieur dans le monde ont connu des transformations profondes à partir des années 50. L'expansion spectaculaire constatée dans tous les pays européens les a fait passer d'un système d'enseignement supérieur élitiste à un système de masse. Si au Japon et aux Etats-Unis les effectifs ont été multipliés par plus de 5 entre le milieu des années 50 et le début des années 90, en Europe le multiplicateur a été de 30 dans certains pays comme la Norvège (Eicher, 1995).

En Algérie par contre la multiplicateur est de 67 entre 1962/63 et 1989/90 pour les seuls étudiants de graduation (1er et 2^{em} cycle). Les modes de financement de l'enseignement supérieur ont évolué sur tous les plans et les modèles d'affectation varient d'un pays à un autre. La recherche des normes de financement et d'affectation vise essentiellement une gestion rationnelle des ressources devenues rares par les crises économiques qui frappent sévèrement certains pays comme l'Algérie d'un côté, et pour faire face à l'expansion rapide de l'enseignement supérieur de l'autre. L'idée de considérer le système d'enseignement comme boîte noire n'a plus sa raison d'être.

Les besoins de financement des établissements universitaires augmentent d'année en année. Deux raisons essentielles, parmi d'autres, pourraient expliquer cette croissance : la première concernant les exigences d'une formation qualitative nécessitée par l'avancée spectaculaire de la pensée humaine dans tous les domaines, et la deuxième concernant la complexité technologique. Comment les pays en développement pourront faire face aux contraintes imposées par une conjoncture difficile ayant agité sur la disponibilité des ressources et l'urgence de faire face aux effectifs galopants produit de l'expansion importante de l'enseignement supérieur ? Il est clair que la rigueur dans l'utilisation des fonds disponibles s'est imposée de fait. L'une des priorités est d'analyser comment sont mobilisés, affectés, utilisés et contrôlés les crédits publics afin de découvrir les origines d'un éventuel gaspillage, si gaspillage y a, avant de repenser les modes de financement de l'enseignement supérieur. En guise de réponse aux questions sus-posées il y a lieu d'étudier quelques modèles de financement de l'enseignement supérieur recensés à travers le monde et ensuite analyser le cas algérien.

1. MODELES DE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

1.1. Les grands modèles de financement.

Les modèles de financement de l'enseignement supérieur sont nettement liés au moins à deux variables. La première concerne l'évolution des effectifs d'étudiants observés à travers l'ensemble des pays selon un rythme différent d'un pays à un autre. Quand à la deuxième elle est corrélée aux mutations socio-économiques réalisées après la deuxième guerre mondiale. Le recours des pays développés au financement public s'est justifié par rapport à la conjoncture économique. Néanmoins il faut signaler le rétrécissement de l'interventionnisme de l'Etat en faveur d'une progression rapide d'un financement privé. La situation globale pouvait être présentée en fonction des grands modèles. Si l'on se réfère à Eicher (1995) il recense quatre : 1/ le modèle « Socialiste » caractérisé par l'emprise quasi totale de l'Etat sur l'enseignement supérieur. Le financement est assuré par les ressources publiques. La planification de l'enseignement supérieur, le contenu des programmes, la délivrance des diplômes, etc... Sont du seul ressort des pouvoirs publics. Aucune présence du secteur privé n'est recensée. 2/ le modèle « Japonais » caractérisé par la présence de deux secteurs, un secteur privé fréquenté par les $\frac{3}{4}$ des effectifs étudiants, financé par les droits d'inscription et de moindre sélectivité et un secteur public très sélectif financé par l'Etat avec participation individuelle. 3/ le modèle « Américain » connu par la présence également de deux secteurs, un secteur public dominant ($\frac{3}{4}$ des effectifs des étudiants) et un secteur privé. La spécificité du modèle « Américain » est basée sur la présence d'une gamme très variée d'établissements allant de « community collèges » publics quasi-gratuits aux grandes Universités de recherche privées à examens d'entrée et des droits d'inscription pouvant atteindre 20. 000 dollars par an (1 000 000 dinars). Ce modèle offre une gamme très variée de l'enseignement supérieur sur tous les plans, organisation, cursus, financement, diplômes, combinaison entre différentes formules, etc... 4/ le modèle « Européen » caractérisé par la prévalence du financement public et la diversification des institutions. Néanmoins les différences sont parfois nettes entre les pays d'Europe,

surtout occidentale, elles sont observées en particulier dans le système de financement de l'aide aux étudiants.

La tendance générale observée durant les années quatre-vingt dix consiste à encourager le financement privé et rechercher toutes les sources de financement potentielles telles que la taxe d'apprentissage et le financement de la recherche par les firmes en France par exemple. Les grands débats s'articulent autour des ressources des emplois et surtout sur la question de l'équité.

Pour mieux expliciter les modèles de financement sus-énumérés nous examinons rapidement quelques modes de financement public.

1.2. Les types de financement public.

1.2.1. Les modes de financement.

La typologie proposée par les experts de l'OCDE (1990) recense 5 modes de financement : 1- le financement sur ressources propres (droits d'inscription et contrats de recherche), dans ces conditions les offreurs de l'enseignement supérieur recherchent les meilleures formules attractives des demandeurs de l'éducation. La gestion financière et budgétaire obéit aux principes de la commercialité et des équilibres financiers. 2- le système de crédits publics affectés de façon rigide (procédures strictes pour chaque poste de dépense). Les négociations des enveloppes allouées exigent le maximum de pièces justificatives comme tentative de maîtrise totale des dépenses. 3- le système de la dotation globale consiste à allouer une somme forfaitaire à l'établissement qui fait la répartition en fonction des besoins jugés nécessaires par les responsables des structures universitaires. Cette méthode offre plus de souplesse mais pose un problème de contrôle des dépenses, surtout dans les pays en développement, où on constate la déviation des fonds accordés à d'autres fins que le développement de l'activité pédagogique, il sont utilisés relativement pour le fonctionnement des structures administratives, achat et renouvellement de mobiliers, embellissement, etc... 4- la combinaison des subventions publiques (en provenance de différents ministères et collectivités). Dans ce type de financement les financeurs sont diversifiés. Si ce mode a l'avantage de multiplier les ressources et leur mobilisation il pose un problème de suivi et de contrôle des dépenses. Les établissements de formation ne sont pas forcément sous tutelle des ministères assurant une partie du financement. 5- le principe de la « vente des services », l'établissement étant assimilé à une entreprise privée traditionnelle. Le principe de contractualisation entre celui qui offre l'enseignement et celui qui finance gère toutes les questions liées à la qualité de la formation.

Après ce bref rappel des modes de financement nous proposons d'énumérer quelques systèmes de calcul.

1.2.2. Les systèmes de calcul.

Les experts de l'OCDE distinguent 5 systèmes : 1/ le système empirique (à guichet fermé), qui est un système de financement selon les réalisations effectives. Dans ce cas le volume de financement est accordé en fonction des résultats effectifs quantifiés. Les crédits varient en fonction de ce que l'établissement réalise réellement. 2/ le système incrémentaliste. Il s'agit de la reconduction des crédits de l'année T-1 pour la gestion de l'année T avec un multiplicateur arbitraire. Ce type de modèle suscite beaucoup d'interrogations autour de la gestion rationnelle des ressources. Le comportement des responsables des établissements de formation encourage des gaspillages apparents. En prévision des discussions budgétaires ils incitent leurs collaborateurs à dépenser

n'importe comment pour garantir le maximum de fonds l'année suivante. 3/ le système des formules (ou normatif). Les dotations sont calculées selon des formules mathématiques, (discipline, heures d'enseignement, effectifs, surfaces bâties, etc...), 4/ le système d'incitation selon les résultats. Le financeur a des exigences et des orientations à proposer aux établissements de formation, il offre en contrepartie les crédits nécessaires. 5/ le système des contrats (selon un cahier des charges entre le financeur et l'établissement).

1.3. Les modèles d'affectation généraux.

Les modèles d'affectation sont le résultat d'une grande expérience dans le financement des établissements de l'enseignement supérieur. Ils sont adaptés aux comptabilités de chaque pays et visent essentiellement une utilisation rationnelle des ressources. Gravot (1993) évoque plusieurs modèles, entre autres : les modèles français (GARACES), récemment remplacés par le modèle SANREMO. Le modèle connu sous le nom de CAMPUS au CANADA. Celui des Etats-Unis porte le nom de RRPMC. En Allemagne par contre il est appelé HIS. La Belgique a opté pour un modèle appelé GERN. Ces modèles sont liés aux politiques de l'enseignement supérieur et aux objectifs préétablis de chaque région.

L'analyse des modèles de financement et ceux d'affectation et de calcul nous a éclairé sur un ensemble de questions intéressantes. Le financement de l'enseignement supérieur dépend de la volonté et la spécificité et surtout la nature de la politique d'éducation en général. Des différences sont présentes certes mais beaucoup d'éléments sont communs. Aucun pays n'affecte des ressources d'une façon généreuse sans souci de contrôle et de maîtrise des coûts et des dépenses. Pour compléter l'analyse de cette partie il est utile d'étudier l'aide publique aux étudiants. Cette étude nous permettra de faire des comparaisons et comprendre les fonds des politiques sociales préconisées par les pays envers leurs étudiants et surtout essayer de connaître leurs déterminants.

1.4. La question de l'aide publique aux étudiants : quelques expériences à travers le monde.

L'aide publique aux étudiants représente le pivot central du financement de l'enseignement supérieur. Nous exposons les expériences de quelques pays pour mieux cerner cette question.

1.4.1. L'expérience américaine : le financement de l'aide aux étudiants aux Etats-Unis obéit à un système qui se distingue de l'ensemble des autres pays vu la diversification des possibilités d'aide ainsi que la manière dont elle est gérée. Globalement les modes de financement de l'aide sont basés sur le système de prêts, le système de bourses, le système des services subventionnés à l'intention des étudiants, et un système de vastes programmes travail-études dont l'objectif est de permettre aux étudiants de travailler sur le campus tout en suivant des études à plein temps. La spécificité du modèle américain repose sur la gestion de l'aide par les établissements d'enseignement supérieur. Un bureau est spécialement chargé pour donner assistance et conseils aux étudiants afin de bénéficier de toutes les combinaisons possibles et opter pour les meilleurs choix. Selon le rapport de l'OCDE (1990) la politique de l'aide aux étudiants a connu plusieurs étapes et des modifications successives. Actuellement l'étudiant américain peut bénéficier d'un ensemble d'aides groupées : allocations, prêt bonifié, et emploi à temps partiel subventionné.

1.4.2. L'expérience allemande : Deux périodes essentielles ont marqué le système d'aide allemand, celui d'avant 1974 et qui remonte à 1957 où il a été préconisé un

système d'aide financé par l'Etat destiné aux étudiants ayant des résultats universitaires "supérieurs à la moyenne". Il s'agit semble-t-il d'un système basé sur des critères purement scolaires. En 1971 ce système a été aboli et remplacé par un autre qui donne le plein droit aux étudiants sans ressources de bénéficier des allocations. Il s'agit là d'un système basé sur des critères sociaux. A partir de 1974 la seule forme d'aide dont peuvent bénéficier les étudiants est le prêt remboursable.

1.4.3. L'expérience française : Le système d'aide aux étudiants français est différent de celui des autres pays. Il est diversifié et composé de quatre grandes catégories. (Eicher, 1998) dans un rapport aux pouvoirs publics français les regroupe dans; 1/ les aides en argent composées des a/ bourses sur critères sociaux, b/ les aides individualisées exceptionnelles, c/ les bourses de voyages, d/ le fonds de solidarité universitaire, e/ les bourses sur critères universitaires, f/ les prêts d'honneur, g/ les prêts bancaires subventionnés. 2/ Les aides en nature composées a/ des oeuvres universitaires, b/ des aides au logement (ALS, APL, ALF), c/ la sécurité sociale étudiante, d/ les aides aux transports. 3/ Les aides aux familles composées a/ des allègements fiscaux, b/ du maintien des allocations familiales. 3/ Les aides diverses concernent a/ les droits d'inscription, b/ les aides monétaires des collectivités territoriales, c/ les prestations diverses des CROUS.

1.4.4. L'expérience sub africaine: cette expérience est évoquée pour mieux informer sur le maximum de systèmes de financement d'aide aux étudiants différents l'un de l'autre. Le rapport de l'UNESCO (1992) révèle des situations extrêmes. La Zambie par exemple dispose d'un système de financement public d'aide aux étudiants sous forme de bourses attribuées sans distinction à tous les étudiants y compris ceux à mi-temps ou qui suivent des cours par correspondance. Par contre le Malawi avait introduit depuis 1988 un système d'aide sous forme de prêts. En plus des bourses les oeuvres universitaires constituent un élément commun à beaucoup de pays africains. Au Malawi et en Zambie les pouvoirs publics obligent les étudiants à plein temps de résider à l'internat. Au Soudan et au Rwanda les autorités sont obligées de louer des logements pour héberger les étudiants.

Il est clair qu'à travers les expériences des différentes régions, la question de la politique de l'aide aux étudiants diffère d'un pays à un autre. Aucun système n'a bénéficié d'une unanimité quelconque. Néanmoins il faut noter que la tendance actuelle dans les pays développés s'articule sur deux dimensions; faire participer davantage les étudiants et leur famille dans le financement de la formation d'une part, et renforcer un ensemble de mécanismes de financement public et/ou d'autres financeurs pour garantir le maximum d'équité de l'autre.

Les questions qu'on doit se poser aujourd'hui sont les suivantes : Quel constat peut-on faire sur le modèle de financement en Algérie et quelle politique d'aide publique aux étudiants est préconisée ? Comment expliquer le comportement des financeurs de l'enseignement supérieur dans un contexte économique de récession ? N'y a-t-il pas d'autres mécanismes pour mieux gérer et garantir un maximum d'équité ? Avant de répondre à ces questions nous proposons d'examiner le système de financement de l'enseignement supérieur en Algérie.

2. LE SYSTEME DE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN ALGERIE.

Le système de financement de l'enseignement supérieur en Algérie mérite d'être étudié dans toutes ses dimensions. L'objet de cette communication ne nous permet pas d'approfondir la recherche mais nous invite à analyser les éléments essentiels permettant

de mieux informer sur l'ensemble du modèle.

La classification du modèle de financement de l'enseignement supérieur doit prendre en considération la caractéristique de l'Algérie où le financement de la formation universitaire repose essentiellement sur l'apport de l'Etat. Les subventions annuellement accordées au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ne cessent de s'accroître d'année en année. Pour illustrer l'importance des dépenses de l'enseignement supérieur le tableau 1 nous renseigne sur cette évolution entre 1985 et 1994 en dinars constants de 1994. Le même tableau nous informera sur la structure des crédits par type d'établissement.

Tableau 1 : Evolution des crédits votés définitifs et leur structure par type d'établissement de 1985 à 1994.

1000 dinars constants 94.

Année	Crédits votés définitifs totaux	%	Administration centrale %	Etablissements d'enseignement %	Oeuvres universitaires %
1985	11 453 607	100	26,9	56,2	17,0
1986	10 726 000	100	25,1	58,0	16,9
1987	11 650 604	100	28,3	53,2	18,4
1988	11 728 515	100	26,8	47,9	25,3
1989	13 057 200	100	3,3	69,0	36,8
1990	13 489 029	100	1,5	59,5	39,0
1991	13 680 880	100	1,9	59,8	41,4
1992	15 805 037	100	1,5	56,9	41,7
1993	16 041 204	100	1,7	58,0	40,2
1994	15 326 723	100	7,2	54,7	38,1

Source : A. Benarab, 1997. *L'étude des coûts et de l'efficacité du système universitaire algérien* p. 134, Thèse de Doctorat, Dijon, France.

La lecture du tableau permet de s'informer sur l'évolution des crédits alloués au MERS, le multiplicateur est de l'ordre de 1,33 entre 1985 et 1994, il est de 1,4 entre 1985 et 1993. La part de l'administration a connu une chute libre à partir de 1989. Elle est expliquée par la décentralisation de la gestion financière et budgétaire des bourses et de certaines activités auparavant centralisées. La part des dépenses des oeuvres universitaires oscille autour de 40% du total des dépenses. La comptabilisation des dépenses sociales réelles donne un taux plus élevé, il est de l'ordre de 46% (Benarab, 1997). Cette sous estimation est due essentiellement aux établissements pédagogiques dont les oeuvres universitaires sont intégrées dans le budget. Il s'agit des écoles, des instituts nationaux et enfin de certains centres universitaires. Le modèle de financement de l'enseignement supérieur en Algérie est-il identique aux précédents ?

2.1. Le modèle de financement de l'enseignement supérieur algérien.

Sur le plan des modèles de financement, le système algérien est identique au système socialiste. L'Etat finance, contrôle le contenu des programmes, planifie les flux, délivre les diplômes, etc... Mises à part les dernières décisions ouvrant la porte au secteur privé, uniquement au niveau du cycle court, la présence de ce dernier est quasi-nulle. Le financement privé du secteur public de formation est insignifiant.

Sur le plan du mode de financement, le système algérien peut être assimilé au système des crédits publics. Néanmoins, sur le plan de l'utilisation des crédits, nous pensons que le système algérien est beaucoup plus flexible que rigide, ceci est valable

$C_4(j,k)$ coefficient de montage du composant j sur le bien final k .

En plus de ces données techniques sur les différents biens nous devons disposer aussi des données suivantes :

T : nombre de périodes considérées

B_d : budget en devises pour l'importation des biens

B_1 : budget en D.A. pour l'achat des biens

On signalera que l'unité de mesure pour la capacité, peut être: l'heure de travail, on notera alors:

$Ca(l_1, t)$ capacité de production de l'entreprise l_1 à la période t .

$Ca(l_2, t)$ capacité de production de l'entreprise l_2 à la période t .

$Ch(j, l_1)$ durée de production d'un bien j dans l'entreprises l_1

$Ch(k, l_2)$ durée de production d'un bien final de type k dans l'entreprises l_2 .

III. - LES VARIABLES A DETERMINER PAR LA RESOLUTION DU PROBLEME.

Nous considérons les variables suivantes :

$N(k, t)$ le nombre de produits finis de type k , ($k \in K$), à produire à la période t .

$S(j, t)$ représente la quantité du composant j , ($j \in J$), à fabriquer à la période t .

$Sm(j, t)$ représente la quantité manquante du biens j , ($j \in J$), à acheter ou à importer à la période t pour répondre aux besoins de la production.

$M(i, t)$ représente la quantité de l'article i , ($i \in I$), à acheter ou à importer à la période t .

$Q_1(i, t)$ représente la quantité de biens i , ($i \in I$), non vendue à la période t

$Q_2(j, t)$ représente la quantité d'articles j , ($j \in J$), non vendue à la période t .

IV. - LA FONCTION OBJECTIF.

La promotion de PME sous forme de réseaux doit impliquer :

a) La valorisation des ressources locales :

N'oubliant pas, que la PME est, par nature, une entreprise locale, donc, sa promotion ne peut se faire qu'à travers une organisation fortement décentralisée, facilitant l'intervention autonome des acteurs locaux. Ainsi, l'organisation des marchés qui intéressent la PME serait mieux assurée à travers la constitution de réseaux PME locaux dont les membres seraient liés de façon contractuelle pour atteindre des objectifs communs de développement local dans le strict respect des vocations et des intérêts de chacun. De cette sorte, la création de ce réseau économique de solidarité créera une synergie entre les acteurs locaux et favorisera ainsi les complémentarités nécessaires.

b) L'intégration, la substitution aux importations et la promotion des exportations hors hydrocarbure.

c) La sous-traitance industrielle.

L'établissement de liens économiques étroits avec le secteur privé pourrait aider l'Etat à opérer avec plus de souplesse et améliorer progressivement leur compétitivité. Dans ce domaine, il serait intéressant et même indispensable que soient créées, au niveau de

jusqu'en 1995 où l'on constate que le système de financement algérien est devenu un système de dotation globale relative, encadré par des directives concernant les plafonds à respecter et/ou des seuils à ne pas franchir. Ces mesures sont prises pour garantir le financement de certaines activités telles que la post-graduation et la recherche scientifique, la documentation, et les dépenses liées aux activités pédagogiques, ces garde-fous sont indispensables selon l'avis des responsables des finances et du budget au niveau du MERS pour garantir une meilleure destination aux ressources mobilisées.

Par rapport au système de calcul, nous pensons que le classement du système algérien est très proche du système incrémentaliste. Les crédits sont généralement reconduits avec une légère augmentation. Ce système s'il garantit les fonds nécessaires au fonctionnement des établissements de l'enseignement supérieur il enregistre des carences apparents en matière de rationalisation de gestion. Il permet l'émergence des sources de gaspillage puisque les responsables des établissements tendent à dépenser davantage pour avoir le maximum de crédit l'année qui suit.

Nous pouvons conclure d'après l'analyse précédente que le système de financement de l'enseignement supérieur en Algérie est : 1/ un système socialiste par rapport à l'interventionnisme de l'Etat. 2/ Un système de crédits publics par rapport au financement quasi totalement public. 3/ Un système de dotation globale balisée surtout à partir de 1995. 4/ Un système incrémentaliste à cause des reconductions automatiques des crédits de l'année T-1 pour l'année T avec une légère hausse.

Le modèle de financement de l'enseignement supérieur en Algérie est un système qui doit répondre aux besoins de financement de la formation supérieure. Comment sont évalués ces besoins ? Quelle qualité d'information est exigée pour calculer le budget d'un établissement donné ? Pour répondre à ces questions rappelons que la procédure utilisée depuis des dizaines d'années pour l'affectation globale des crédits repose sur : 1/ un budget prévisionnel, 2/ un budget primitif, 3/ un budget supplémentaire, 4/ un budget définitif. La multitude des opérations de préparation, de calcul et d'affectation des crédits. La complexité des procédures auxquelles sont confrontées les établissements et la tutelle. La nature même de la comptabilité publique auxquelles sont soumis les établissements de formation. Bref, toutes ces variables s'additionnent et constituent des obstacles difficiles à surmonter. Notons que l'équipe de la direction des finances et des moyens au MERS travaille durant toute l'année sans relâche pour l'exécution du budget de l'année T et la préparation en même temps du budget de l'année T+ 1.

L'Etat constitue en Algérie la principale source de financement. L'individu ne contribue qu'avec une participation symbolique (50 dinars par an, l'équivalent de 1 dollar américain) comme droits d'inscription et 1,20 dinar comme prix du ticket de restaurant. Cette somme modique ne couvre même pas son coût d'impression.

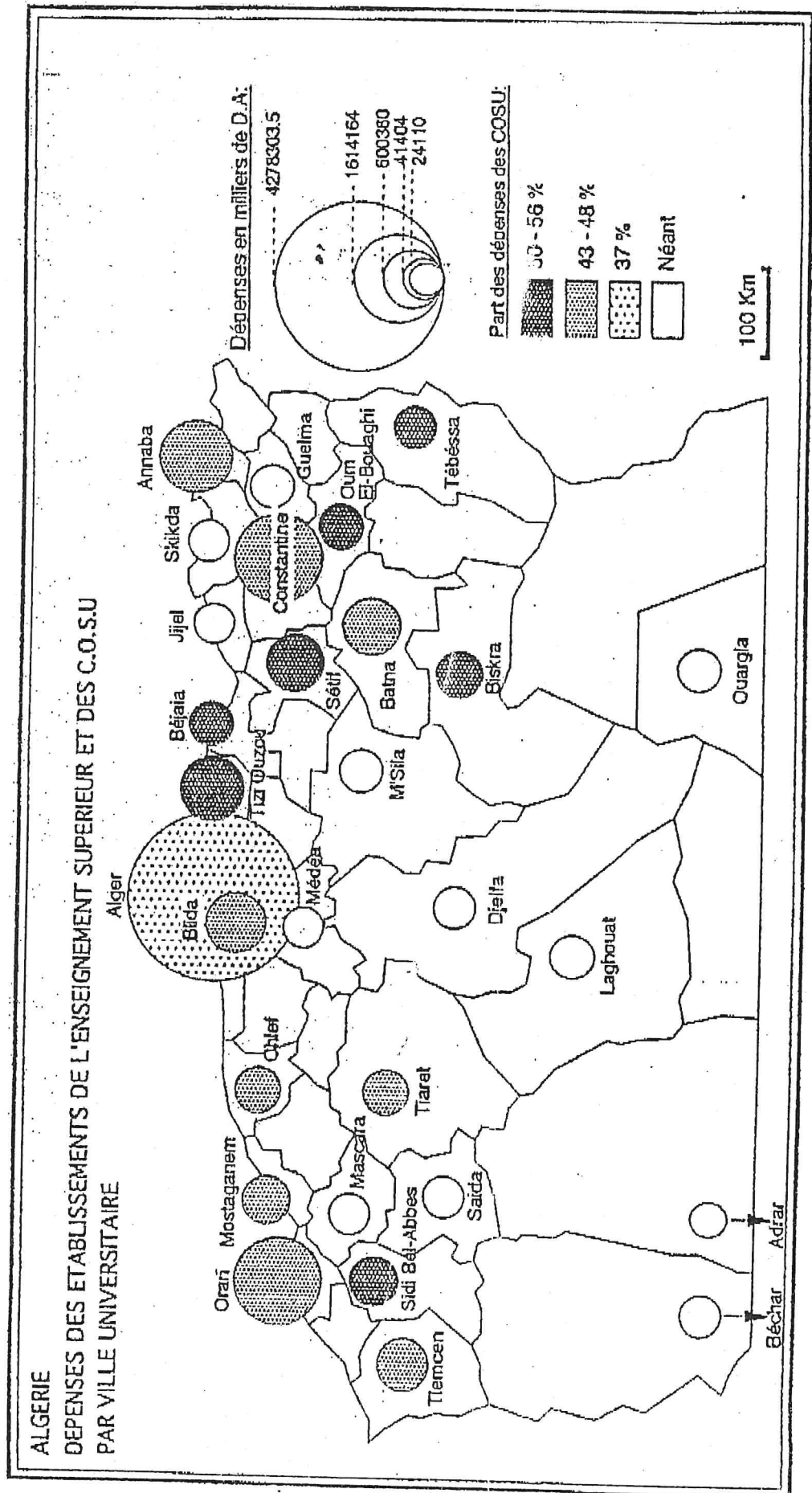
2.2. Le modèle d'affectation global.

Le modèle d'affectation global des crédits alloués repose depuis plus de 3 années sur la régionalisation. En pratique les académies régionales installées depuis 1995 n'assurent qu'une tutelle pédagogique. L'affectation des ressources obéit plutôt à l'intervention directe des responsables du MERS, ils procèdent sur invitation chaque année des dirigeants des établissements au niveau des sièges des 3 académies régionales pour discuter et négocier les budgets annuels. Les séances de travail marathon sont qualifiées comme un véritable parcours de combattant. Il semble d'après notre expérience et les avis des différents décideurs que la gestion budgétaire reste loin des autres modes connus à travers les pays développés (formules mathématiques ou résultats réalisés). La tendance globale observée est celle de maintenir un équilibre financier général tout en

essayant de répondre aux besoins des établissements universitaires. La comptabilité analytique et le calcul des coûts ne constituent guère une préoccupation des pouvoirs publics ni celle des gestionnaires à l'échelle micro.

Pour appréhender le modèle d'affectation global nous proposons de regarder le résultat de la répartition géographique des dépenses de l'enseignement supérieur à travers le territoire national par ville universitaire. La carte n° 1 peut nous en informer.

Carte n°1



L'examen de la carte nous renseigne sur la concentration des crédits dans les grands centres urbains. Cette concentration est liée à la taille des universités et à l'importance de l'implantation des établissements de l'enseignement supérieur dans chaque ville universitaire. En chiffre le tableau 2 expose pour l'année 1994 la répartition des subventions de l'Etat par région et par type d'établissement.

Tableau 2 : Répartition des subventions de l'Etat par grandes régions et par type d'établissements, crédits définitifs de l'exercice 1994.

unité : 1000 dinars de 1994

Région	Est	Centre	Ouest	Total
1- Etablissements d'enseignement				
- 11 - Universités	1909682	2191233	1034388	5135303
- 12 - Centres universitaires	428486	199546	256029	884061
- 13 - ENS et ENSET	297123	95392	303056	695571
- 14 - INES	262862	542565	138923	944350
- 15 - Grandes écoles et instituts	-	720452	-	720452
S/Total	2898153	3749188	1732396	8379737
%	58,4	60,08	57,26	58,90
2- Etablissements des oeuvres	2061751	2490387	1292933	5845071
%	41,6	39,9	42,8	41,1
Total (1+2)	4959904	6239575	3025329	14224808

Source : Tableau établi sur la base de différents documents financiers et budgétaires, sous direction des finances, MESRS.

Du tableau ressort la répartition des crédits par région et par type d'établissement. La région centre détient les moyens financiers les plus consistants. Suivie de la région Est puis la région Ouest. Les universités détiennent une moyenne de 64% des crédits alloués suivies des INES (12%), des centres universitaires (11%), des ENS et ENSET (9%), et enfin les grandes écoles et instituts (5%).

Les dépenses consacrées aux oeuvres sociales universitaires représentent 41%. Néanmoins rappelons que ce score est biaisé du fait de la comptabilisation de certaines dépenses de restauration et d'hébergement dans les budgets des établissements pédagogiques.

Pour connaître le degré d'équité dans l'affectation globale des ressources nous avons calculé des coûts moyens d'étudiants pour les trois grandes régions et par type d'établissement. Le tableau 3 reflète les résultats obtenus.

Tableau 3 : **Coûts unitaires moyens des étudiants des trois régions par type d'établissements.**

unité : 1000 dinars de 1994

Région	Est	Centre	Ouest	Total
1- Etablissements d'enseignement				
- 11 - Universités	34,594	28,768	24,528	29,591
- 12 - Centres universitaires	52,840	30,138	42,221	42,513
- 13 - ENS et ENSET	57,828	27,722	91,336	38,466
- 14 - INES	35,944	50,844	30,810	41,984
- 15 - Grandes écoles et instituts	-	62,675	-	62,675
S/Total	38,253	34,587	30,901	34,883
2- Etablissements des oeuvres	27,213	22,974	23,062	24,331
Total (1+2)	65,466	57,562	53,963	59,215

Source : A. Benarab, 1997. *L'étude des coûts et de l'efficacité du système universitaire algérien* p. 212, Thèse de Doctorat, Dijon, France.

Il est évident que les étudiants algériens ne bénéficient pas des mêmes moyens. Verticalement nous constatons des disparités qui vont du simple au double. Horizontalement aussi les différences sont importantes. Si on se contente uniquement de la variable coût unitaire moyen pour apprécier le modèle d'affectation nous pouvons déjà le qualifier comme discriminatoire. Ces disparités prédisent aussi l'absence de normes d'affectation. Les universités par contre n'enregistrent des économies d'échelle recensées. Toutes choses égales par ailleurs l'étudiant de la région Est reste le plus cher. Celui de l'Ouest est le moins cher. Les conclusions potentielles à tirer de ces résultats sont variées. Elles peuvent s'articuler autour de la question d'équité, celle de gestion rationnelle, ou celle de discrimination et de la nature des négociations.

L'intérêt de cette étude est aussi de savoir comment sont utilisées les ressources financières disponibles. Leur emploi nous renseigne sur les déterminants des dépenses. L'information permettra de connaître aussi le poids de chaque emploi dans la totalité des dépenses. Elle nous permettra aussi de savoir si on décide de réduire les dépenses ou maîtriser les coûts sur quelles composantes faudrait-il agir. Le tableau 4 reflétera le poids spécifique de deux grands postes de dépense dans les universités algériennes. Il s'agit des salaires et des dépenses récurrents.

Tableau 4 : **Poids des deux grands postes de dépense par université, 1994.**

unité : %

Dépense université	Salaires et indemnités	Dépenses de fonctionnement	Total
Alger	80,35	19,65	100
Annaba	82,49	17,51	100
Batna	79,84	20,16	100
Belabbes	80,23	19,77	100
Blida	75,37	24,63	100
Constantine	82,47	17,53	100
Oran	75,16	24,84	100
Sétif	75,57	24,43	100
Tizi-Ouzou	76,77	23,23	100
Tlemcen	78,60	21,40	100
U.S.T.H.B.	73,79	26,21	100
U.S.T.O.	67,99	32,01	100

Source : A. Benarab, 1997. *L'étude des coûts et de l'efficacité du système universitaire algérien* p. 214, Thèse de Doctorat, Dijon, France.

Le poids des salariés pèse lourdement sur les budgets des grandes universités. Les différences entre établissements sont expliquées par rapport aux effectifs du personnel académique et non académique. Les universités enregistrent des dépenses de salaires moins de 70% de la totalité du budget disposent de moyens financiers conséquents pour le fonctionnement, ce qui favorise davantage les étudiants de ces établissements.

De cette analyse se dégage une conclusion pertinente. Les pouvoirs publics ne leur reste aucune marge de manoeuvre pour réduire les coûts et les dépenses. La réduction des salaires semble difficile à réaliser. La compression des effectifs est une épreuve rude à imaginer dans un secteur sensible resté protégé par les pouvoirs publics malgré les effets immédiats des réajustements sur l'ensemble de l'économie nationale. La recherche d'issues pour la maîtrise du volume de financement des universités est plus que conseillée.

Nous avons présenté un tableau synoptique sur le financement de l'enseignement supérieur en Algérie sans autant approfondir la recherche. Notre objectif à travers cette communication reste celui d'émettre des signaux utiles pour la prise de décision et comprendre l'ampleur de la crise dans un contexte de mondialisation et de changements rapides imposés par de multiples facteurs, et surtout comparer le modèle de financement de l'enseignement supérieur algérien à d'autres expériences.

Nous avons étudié brièvement la question de l'aide publique aux étudiants à travers quelques pays, il nous reste de connaître celle de l'Algérie.

2.3: L'aide publique aux étudiants en Algérie.

Nous avons exposé dans les sections précédentes l'importance des dépenses sociales universitaires. Les ressources mobilisées chaque année pour la prise en charge des bourses, de la restauration, de l'hébergement, et du transport des étudiants, constituent environ 46% de la totalité des dépenses du MERS. Afin de mieux présenter la politique sociale envers les étudiants nous proposons quelques tableaux pour mieux élucider ce champs d'intérêt. Tout d'abord nous allons regarder la structure des dépenses des oeuvres par poste de dépense de 1989 à 1994. Le tableau 4 évoque leur évolution.

Tableau 4 : Evolution de la structure des dépenses des oeuvres sociales par poste de dépenses de 1989 à 1994.

Année	1	2	3	4	5	6	Total
1989	1,73	25,12	39,85	23,88	7,03	2,36	100
1990	1,11	22,29	34,32	28,92	12,67	0,67	100
1991	4,68	13,54	42,21	29,61	9,32	0,61	100
1992	21,04	5,78	42,03	23,59	7,07	0,46	100
1993	24,69	4,87	40,01	22,86	7,12	0,42	100
1994	28,85	-	41,88	22,37	6,46	0,41	100

Source : A. Benarab, 1997. *L'étude des coûts et de l'efficacité du système universitaire algérien* p. 158, Thèse de Doctorat, Dijon, France.

1- salaires et fonctionnement des établissements, 2- présalaires, 3- bourses, 4- alimentation, 5- transport, 6- activités culturelles et sportives.

La structure des dépenses liées aux oeuvres sociales nous montre tout d'abord la régression des crédits réservés aux présalaires qui sont passés de 25,12% en 1989 à 0% en 1994. Cette régression est due essentiellement au retrait des autres secteurs économiques qui ne garantissent plus l'emploi après obtention du diplôme. Les

présalaires étaient octroyés aux étudiants ayant un contrat avec des organismes demandeurs des diplômés de l'université. Cette situation de contractualisation entre employeurs et futurs diplômés était connue à travers le monde. Orivel (1987) dans ses travaux sur les pays de l'OCDE évoque qu' « en France, par exemple, pour attirer le maximum d'étudiants vers la carrière enseignante, le Ministère de l'éducation nationale (MEN) offrait, dès l'entrée à l'université, la possibilité d'un pré-recrutement avec versement immédiat d'un salaire pour toute la durée des études ».

Ensuite, nous constatons la progression spectaculaire des dépenses de personnel et de fonctionnement des établissements des oeuvres sociales universitaires, qui sont passées de 1,73% en 1989 à 28,88% en 1994, cette progression est étroitement corrélée aux augmentations de salaires et à la multiplication des établissements des oeuvres universitaires.

Les bourses par contre, constituent un élément stable oscillant autour de 40% . Les dépenses liées à la restauration enregistrent un taux moyen de 26% et enfin les activités culturelles est sportives qui reçoivent en moyenne 0,6% , (exception faite de l'année 1989 où la gestion des bourses, des présalaires, et des activités culturelles et sportives était centralisée).

Les bourses représentent une part importante des dépenses sociales. La restauration et l'hébergement des étudiants induisent des dépenses conséquentes. Pour étayer cette partie il y a lieu de suivre l'évolution des étudiants boursiers et ceux résidents dans des cités universitaires en Algérie de 1980 - 1981 à 1994 - 1995. Le tableau 5 renseigne sur cette question.

Tableau 5 : Evolution des effectifs des boursiers, et des étudiants hébergés en cités universitaires de 1980/81 à 1994/95.

Année	Boursiers			Résidents		
	effectifs boursiers	effectifs étudiants	%	effectifs résidents dans les cités	effectifs étudiants	%
80-81	38 858	66 918	58,06	26 836 (1)	57 445 (1)	46,71
81-82	38 836	72 590	53,50	ND	ND	-
84-85	61 635	102 810	59,95	48 658	102 810	47,32
87-88	100 772	160 195	62,90	77 603	160 195	48,44
90-91	131 682	196 900	66,87	96 576	196 940	49,04
93-94	191 334	238 091	80,36	121 045	238 091	50,83
94-95	182 904	241 584	75,71	119 835	241 584	49,60

Source : MESRS, *Bulletins Statistiques*.

(1) année 1979/80.

La première remarque qui vient à la lecture de ce tableau concerne la population des effectifs hébergés dans les cités universitaires, qui oscille autour de 50% des effectifs d'étudiants, tout au long de la période étudiée. Par contre, les effectifs de boursiers ont connu une évolution rapide. Ils représentaient 58,06% en 1980/81 et 80,36% en 1993/94, pour régresser l'année suivante à 75,71% .

L'explication de la stabilité des effectifs hébergés est étroitement liée à la capacité d'accueil des résidences universitaires d'un côté, et l'élargissement des structures de l'enseignement supérieur à travers plusieurs villes de l'autre. Les effectifs de boursiers traduisent une volonté politique d'aide directe aux étudiants et expriment la générosité

des pouvoirs publics vis-à-vis de ceux-ci. Cette situation est parfaitement existant à celle des africains. Orivel (1994, p. 172), dira dans ses travaux sur l'Afrique subsaharienne. « on sait simplement que certains pays de la région ont des politiques considérées comme généreuses en matière d'attribution de bourses, dont le budget peut atteindre la moitié des dépenses consacrées à l'enseignement supérieur ».

Pour expliquer davantage cette générosité il nous semble opportun d'opposer la nature de la politique économique préconisée durant les années soixante dix caractérisée par la forte présence d'une politique sociale volontariste sans qu'il y est un impact direct sur les effectifs d'étudiants boursiers. A partir du début des années quatre vingt où l'Algérie a progressivement, puis rapidement durant les années quatre vingt dix, opté pour l'économie de marché. Les effectifs d'étudiants boursiers se sont accrus rapidement pour atteindre 80% . La comparaison des effectifs boursiers sur critères sociaux entre l'Algérie et la France nous éclaire encore mieux sur la largesse dans la distribution des ressources. Le tableau 6 va nous en informer.

Tableau 6 : **Comparaison entre l'Algérie et la France en matière de pourcentage des boursiers sur critères sociaux. De 1981/82 à 1994/95.**

Année	80/81	84/85	87/88	90/91	93/94	94/95
Algérie						
1. effectifs étudiants	66918	102810	160195	196900	238091	241584
2. effectifs boursiers						
3. % des boursiers (2/1)	58,1	60,0	62,9	66,9	80,4	75,7
4. % des boursiers sur critères sociaux	100	100	100	100	100	100
France						
5. effectifs étudiants	1159900	1299400	1380200	1725400	2010300	2068000
6. effectifs boursiers	116800	146000	188200	253250	366950	397250*
7. % des boursiers (6/5)	10,1	11,2	13,2	14,7	18,2	19,2
8. % des boursiers sur critères sociaux par rapport au total étudiant	1,1	1,7	2,0	2,4	3,3	3,7
9. % des boursiers sur critères sociaux par rapport au total des effectifs boursiers	11,2	14,7	15,3	16,4	18,0	19,2*

Source : Pour l'Algérie, A. Benarab (1998), pour la France, J.C. Eicher (1998).

* Chiffre de 1995/96.

La lecture de ce tableau nous informe sur la générosité du système algérien vis-à-vis des étudiants. Nous remarquons au moment où le pourcentage des boursiers devrait régresser, l'inverse s'est reproduit. En 1993/94 plus de 80% des effectifs étudiants sont boursiers. Cette évolution nous éclaire sur une situation contradictoire, à la fin des années 70 le nombre de boursiers oscillait autour de 50% des effectifs étudiants, pourtant le système économique de l'époque était caractérisé par une politique sociale publiquement soutenue. Au début des années 90 lorsque l'économie algérienne a connu des mutations spectaculaires vers l'économie de marché, la politique sociale en faveur des étudiants est devenue égalitaire, il faudrait peut être chercher les facteurs explicatifs de ce comportement vis-à-vis de la littérature économique.

En France, malgré la spécificité de son système de financement public de

l'enseignement qui la différencie des autres pays de l'OCDE, nous remarquons que le taux de boursiers n'a jamais atteint 20% du total des étudiants. Les taux des étudiants boursiers sur critères sociaux, durant toute la période n'ont jamais excédé 4% . La comparaison des deux pays nous permet de mieux apprécier l'effort de l'Etat algérien en faveur de ses étudiants et nous invite à poser comme problématique la question du financement de l'aide aux étudiants dans ses différentes dimensions, essentiellement par rapport à la littérature économique et surtout par rapport à l'équité.

L'étude du financement de l'enseignement supérieur en Algérie nous a permis d'établir quelques signaux utiles. La situation économique algérienne connaît des fluctuations sporadiques. Le décollage économique prévu pour le début des années quatre vingt n'a pas encore vu le jour. Les recettes des hydrocarbures, principale source de financement en devises, sont nettement corrélées aux lois du marché mondial dont l'impact s'annonce très dur ces dernières années. Le contexte national et international semble obliger les pouvoirs publics en Algérie à opérer des changements drastiques dans le modèle de gestion préconisé jusqu'ici. Quels sont donc les défis potentiels à l'aube du troisième millénaire auxquels il faut faire face ? Pour répondre à cette question nous proposons au débat quelques sujets sur l'avenir du financement de l'enseignement supérieur algérien.

2.4. Défis du troisième millénaire.

2.4.1. Financement et expansion de l'enseignement supérieur.

L'évolution progressive des dépenses de l'enseignement supérieur pose aujourd'hui une question pertinente. Jusqu'où l'Etat algérien peut maintenir cet effort constant ? L'ensemble des indicateurs économiques et sociaux militent en faveur d'une révision urgente du modèle de financement et celui d'affectation global. Les flux d'étudiants ne font qu'imposer plus d'efforts financier. Chaque année l'université algérienne accueille une moyenne étendue entre 60 et 80 mille étudiants nouveaux inscrits. Les outputs annuels de l'université sont aux alentours de 30 mille diplômés. Ce qui donne un stock net additionnel de 30 à 50 mille étudiants supplémentaires/année, soit l'équivalent de deux à quatre nouvelles universités moyennes. De ce constat rapide se dégage le premier défi. Le budget de l'Etat, en cas de pérennité de la même politique de financement, doit faire face à une mobilisation supplémentaire des ressources financières.

2.4.2. Financement et actualisation des tickets modérateurs.

En plus de l'expansion de l'enseignement supérieur il y a lieu de signaler que le MERS a engagé depuis trois années des négociations denses pour l'actualisation des valeurs des tickets modérateurs (forfaits journaliers) sur lesquels le budget du secteur est calculé chaque année, surtout en ce qui concerne les dépenses sociales. A titre indicatif la restauration d'un étudiant est passée de 27 dinars jusqu'en 1994 à 100 dinars la journée en 1999/2000. Cette augmentation va multiplier le budget de l'enseignement supérieur dans les années à venir et par la même occasion agir sur le budget de l'Etat pour encore mobiliser davantage des moyens de paiement.

2.4.3. Financement et valorisation des salaires.

Le mouvement des enseignants du supérieur revendicatif de salaires plus conséquents a immobilisé l'université durant plus de trois mois en 1996 et 1998. Les légères augmentations obtenues sous différentes formes s'additionnent aux arguments pour faire appel à plus d'effort budgétaire, surtout lorsqu'on sait que les salaires représentent 80% de la totalité des dépenses de l'enseignement supérieur.

2.4.4. Financement et pouvoir d'achat.

Les budgets accordés chaque année aux universités semblent insuffisants pour couvrir les besoins en fonctionnement. La flambée des prix des fournitures de bureau et papeterie observée entre 1984 et 1999 renseignent sur les enveloppes financières indispensables pour faire face aux achats. Les universités sont des consommateurs d'énormes quantités de papier par exemple. Le prix de la rame de papier est passé de 54 dinars en 1984 à plus de 540 dinars (selon les places commerciales) aujourd'hui. Le pouvoir d'achat des universités s'est affecté au moins sur deux plans; par rapport aux prix et par rapport à la qualité de la marchandise disponible. La garantie d'un fonctionnement normal des examens et contrôles des connaissances nécessite des crédits importants. Il suffit de faire le calcul pour un institut de 6000 étudiants à raison de quatre contrôles par matière et par année universitaire pour imaginer le budget nécessaire pour l'achat de papier.

2.5. Repenser le financement de l'enseignement supérieur est-il indispensable?

Il ressort de l'analyse précédente l'importance des besoins de financement de l'enseignement supérieur à l'avenir. Les pouvoirs publics seront confrontés à une équation difficile à résoudre. Maintenir le rythme soutenu du financement public au même niveau nécessite de trouver chaque année l'argent nécessaire. Réduire les dépenses de l'enseignement supérieur les oblige à faire des choix difficiles dont la réussite de l'oeuvre reste incertaine, surtout que la réticence aux changements est une caractéristique des secteurs sociaux. Quels sont dans ces conditions les scénarios imaginables ?

2.5.1. Arguments militant en faveur de réformes à entreprendre.

2.5.1.1. Contexte économique national et financement de l'enseignement supérieur.

Les réformes économiques pensées à partir de 1986, mises en application après 1988 ont eu comme conséquences de changements drastiques sur plusieurs plans. Les secteurs économiques, commerciaux et sociaux, ont connu une dynamique vers l'économie de marché sans égale. Rares sont ceux qui connaissent les fondements de la politique économique algérienne qui ont prédit la vitesse avec laquelle les mutations socio-économiques ont été opérées. Le secteur de l'enseignement supérieur peut-il résister à ce mouvement d'ensemble ? Quelles sont les raisons derrière un tel décalage ? Pourquoi l'université est-elle épargnée des réformes ? Toutes ces questions et d'autres peuvent avoir de multiples réponses. Néanmoins la logique impose tôt ou tard aux pouvoirs publics une révision dans la politique financière de l'enseignement supérieur. Le budget de l'Etat ne pourra jamais supporter de telles dépenses tout en garantissant une démocratisation d'accès à l'université. A titre d'illustration les crédits votés initiaux du secteur de l'enseignement supérieur en 1999 ont atteint 34 milliards 857 millions 516 mille dinars (J.O. n° 3 du 13 janvier 1999). La logique du processus de développement national pourrait imposer un changement de comportement imminent.

2.5.1.2. Mondialisation et financement de l'enseignement supérieur.

Nous avons tenté d'exposer quelques modèles de financement de la formation universitaire à travers le monde. La tendance globale caractérisant l'ensemble des pays, à des degrés différents, consiste à développer le financement public et diversifier les sources de financement. Les interactions entre financeurs et offreurs de l'enseignement supérieur pourrait être envisagé de la manière suivante :

Sources de financement Secteurs	Financement public	Financement privé
Secteur public d'enseignement	*	*
Secteur privé d'enseignement	*	*

Le développement du financement privé n'est pas un pure hasard, il est le résultat de travaux de recherche ayant commencé à la fin des années cinquante et au début des années soixante lorsque les chercheurs américains ont tenté d'expliquer les facteurs de croissance de l'économie américain entre autre Denisson, Shultz, et Becker (la théorie du capital humain, 1964). Les travaux réalisés surtout durant les années quatre-vingts ont confirmé l'éducation comme investissement rentable (voir Psacharopoulos et Woodhall, 1986). Le financement privé comme aboutissement logique et en parfaite harmonie avec la nature du système économique mondiale. L'effondrement des économies socialistes n'a fait que corroborer les hypothèses militent en faveur d'une telle participation. La situation en Algérie se présente aujourd'hui de la manière suivante:

Sources de financement Secteur	financement public	financement privé
Secteur public d'enseignement	*	
Secteur privé d'enseignement		*

La relation entre le financement privé et le secteur privé concerne les écoles et instituts agréés ces dernières années pour le cycle cours. La taille de ce type d'enseignement est incomparable avec le système d'enseignement supérieur public. Les débats engagés dans tout les pays développés et plusieurs pays en voie de développement en faveur d'un encouragement rapide du financement privé, aurait des conséquences tôt ou tard sur la politique algérienne en matière d'enseignement supérieur, surtout que la robustesse des modèles préconisés par ailleurs a été testée.

2. 5. 1. 3. Financement de l'enseignement supérieur et équité.

la question de l'équité par rapport à deux variables au moins, la première concerne la comparaison verticale au sein du système éducatif dans sa totalité et la deuxième entre étudiants de l'enseignement supérieur. Les ajustements timides instaurés dans le cycle primaire, moyen, et secondaire, se caractérisent par l'apport des ménages dans le financement de l'éducation de leur enfants. Cette contribution concerne l'achat des livres, une liste de fournitures normalisée imposée, des droits d'inscription et des frais d'assurance, le coût du transport, l'alimentation et l'hébergement. Pourtant l'ordonnance du 16 avril 1976 prévoit la prise en charge de l'élève par l'Etat jusqu'à l'âge de 16. En même temps l'étudiant bénéficie de l'enseignement gratuit, d'un ensemble d'aides directs et indirects, sans que l'université lui impose une couleur spécifique du tablier, ou une liste de fournitures. Pire encore il peut rester 7 ans pour préparer une licence de 4 ans tout en bénéficiant des mêmes avantages. Verticalement donc il y a lieu de souligner une iniquité interpaliers. Cet état de fait est contradiction avec l'essence des textes régissant le système éducatif dans sa globalité.

Horizontalement le même phénomène est observé. Le fait de généraliser l'octroi des bourses à tous les étudiants, les pouvoirs publics encouragent iniquité entre les étudiants pauvres et les étudiants riches. Dans un sens les pauvres sont en train de payer pour les riches. Nous avons constaté que le montant de la bourse chez une importante proportion des étudiants boursiers sert uniquement pour l'achat de carburant à leur luxueuses voitures.

Un troisième élément en matière mérite une attention particulière. Il s'agit des prix appliqués sur la place universitaires. comment peut -t- on expliquer la logique économique de l'étudiant qui paie le ticket d'un repas servi dans un restaurant universitaire à 1,20 dinars dont le coût réel est 50 fois ce prix et la valeur nutritive dépasse 2000 calories. A dix mètres de la sortie du restaurant, le même étudiant se paie un café chez un privé 12 dinars soit 10 fois c.d qu'il a payé pour le repas pourtant la valeur nutritive de la consommation est 7 fois moins conséquente. Cette réalité invite les pouvoirs publics de se pencher sérieusement sur cette question.

Les arguments ne manquent pas pour prouver qu'il est urgent de réformer le système de financement de l'enseignement supérieur. Ces réformes ne visent pas essentiellement d'imiter d'autre pays. Elles sont nécessitées pour atteindre de meilleurs score d'équité de mieux rationaliser la gestion financière et budgétaire, de chercher un modèle d'affectation global garantissant une formation qualitative, et surtout oeuvrer dans le sens de créer de véritables pôles de rayonnement de savoir. L'université aujourd'hui est en crise, il s'agit d'un constat trivial, beaucoup de spécialistes en gestion de l'enseignement la qualifie comme un grand lycée mal géré.

CONCLUSION

Le financement de l'enseignement supérieur constitue une champs d'analyse des économistes. Les modèles de financement et ceux d'affectation ou les modes de calcul des budgets sont le résultat de recherches très affinées et l'accumulation d'une longue expérience. Les pays développés ont dépassé l'idée faite du système éducatif comme boîte noire. Des travaux de recherche ont été effectués dans plusieurs universités et ont donné le fruit d'une amélioration nette de gestion financière et budgétaire. La diversification des ressources de financement ainsi que l'offre de l'enseignement supérieur dans les pays avancés comme performants.

L'Algérie continue, malgré les mutations socio-économiques spectaculaires, de se baser sur le financement public. Les pouvoirs publics seront contrains de résoudre des équations difficiles. Garantir la démocratisation et faire face aux besoins galopants de financement. Faire face à la crise économique sévissant depuis 1986 tout en gardant une politique sociale envers les étudiants. Maintenir un marché de l'université centralement planifié au coeur de changement drastiques vers l'économie de marché. Préserver l'enseignement supérieur des impacts de l'avancée mondiale de la pensée économique. La question reste de se demander jusqu'où l'université pourra -t- elle résister à la dynamique d'ensemble.

La politique de l'aide publique aux étudiants en Algérie offre un potentiel de marges de manoeuvres intéressantes. Les changements pourraient être envisagés au niveau de la gestion de l'oeuvre universitaire, au niveau de la politique d'octroi des bourses, au niveau du choix entre aide directe et aide indirecte. Le champs d'étude reste important et invite les chercheurs à proposer les scénarios potentiels pour un meilleur financement de l'enseignement supérieur.

Notre communication a essayé d'émettre les signaux essentiels pour déclencher le

débat entre universitaires sur la question du financement de l'enseignement supérieur en Algérie à la lumière des expériences d'autre pays.

BIBLIOGRAPHIE

- Becker, G.S.** 1964, Human Capital a theoretical and empirical analysis, with special reference to education, Colombia, New-York.
- Benarab, A.** 1997. L'étude des coûts et de l'efficacité du système universitaire algérien, le cas de l'université de Constantine, thèse de doctorat, université de Bourgogne, Dijon.
- Benarab, A.** 1998, Le coût du repas dans le restaurant universitaire 19 mai 1956 à Constantine, projet de recherche CREAD, Alger.
- Benarab, A.** 1998, Les coûts dans l'enseignement supérieur, in « Les politiques sociales catégorielles », ouvrage collectif, coordonné par P. Méhaut et P. Mossé, Editions l'Harmattan, Paris, Québec.
- Benarab, Ferfara, Ferroukhi,** 1999. L'aide publique aux étudiants, quels choix pour l'Algérie, à paraître, cahiers du CREAD.
- Bowles, F.** 1964, Aide financière apportée aux étudiants, in « accès à l'enseignement supérieur » UNESCO, Paris.
- Eicher, J.C.** 1993, De la théorie du capital humain à une analyse plus globale de l'économie de l'éducation, in Perspectives documentaires en éducation, n° 30, INRP, Paris.
- Eicher, J.C.** 1998, L'aide aux étudiants en France, quelle logique, quels effets, in « Les politiques sociales catégorielles » ouvrage collectif, coordonné par P. Méhaut et P. Mossé, Editions l'Harmattan, Paris, Québec.
- OCDE,** 1992, 1993, 1994, 1995, Regards sur l'éducation, les indicateurs de l'OCDE, Paris. enseignants : méthodes et hypothèses. Communication présentée à la réunion internationale organisée par l'OCDE, Paris.
- OCDE,** 1990. Le financement de l'enseignement supérieur, tendances actuelles, Paris
- Orivel, F.** 1987, Coût financement et efficacité des universités de l'Afrique Sub-Saharienne francophone, rapport présenté au séminaire sur le financement de l'enseignement supérieur dans les universités d'Afrique francophone, organisé par la banque mondiale, victoria falls, la Zambie, le 23/25 janvier 1987, Irédu, Dijon.
- Orivel, F.** 1987, les conditions de travail et de rémunération des enseignants, méthodes et hypothèses, OCDE, Paris.
- Psacharopoulos, J. & Woodhall, N.** 1988 L'éducation pour le développement, economica, Paris.
- UNESCO,** 1992, Le managment de l'Enseignement Supérieur au banc des accusés, réflexions sur 5 études sectorielles de l'UNESCO en Afrique Sub-Saharienne.

chaque région des agences spécialisées de compétence polyvalente⁽⁵⁾. Ces organismes seraient chargés de la coordination, de la recherche des opportunités d'investissement à proposer aux promoteurs et de mettre sur pied des formes de coopération entre les grandes et les petites entreprises, entre autre la sous-traitance qui devrait être encouragée par le biais de la formation et de services d'information. Par exemple, les pouvoirs publics peuvent passer avec elles des contrats de sous-traitance pour des travaux d'entretien et de réparation.

4.1. - Premier objectif.

Nous pouvons traduire les objectifs précédents par la meilleure coordination de productions entre les différentes entreprises. Le moyen permettant cela est la maximisation du nombre de produits finis liés à l'objectif recherché. Ceci est rendu possible par la mise en commun de la documentation, le partage de méthodes et de normes communes, la fonction de contrôle – qualité et les transferts de technologie possibles entre entreprises de réseau.

La fonction objectif est alors :

$$\text{Max } Z = \sum_{k \in K} \sum_{t \in T} P(k) \cdot N(k, t)$$

où $P(k)$: valeur du bien de type k , ($k \in K$).

4.2. - Deuxième objectif.

Une deuxième interprétation des objectifs précédents est, selon nous, minimiser le coût de la non activité des entreprises (par exemple le coût de la non commercialisation de leurs produits). Ainsi, nous pouvons écrire :

$$\text{Min } W = \sum_{i \in I} C_s(i) \sum_{t \in T} Q_1(i, t) + \sum_{j \in J} C_s(j) \sum_{t \in T} Q_2(j, t)$$

V. - LES CONTRAINTES.

Il y a quatre types de contraintes :

- a) la capacité de production finale (des produits finis),
- b) la disponibilité en production,
- c) le budget,
- d) non négativité et intégrité.

5.1. - Contraintes sur la capacité de production.

- la durée de fabrication ou de traitement des biens de l'ensemble (J), ne doit pas dépasser la capacité totale du secteur considéré, cela est valable pour chaque entreprise $l_1, l_1 \in L_1$, c'est à dire :

$$\forall l_2 \in L_2, \forall t \in T:$$

$$\sum_{k \in K} Ch(k, l_2) V(k, t) \leq Ca(l_2, t)$$

- La durée de production des biens finaux de l'ensemble (K) dans chaque entreprises $l_2 \in L_2$, ne doit pas dépasser la capacité de ce secteur, nous pouvons alors écrire que :

$$\forall l_1 \in L_1, \forall t \in T:$$

$$\sum_{j \in J} Ch(j, l_1) S(j, t) \leq Ca(l_1, t)$$

5.2. - Contraintes sur la disponibilité en production.

- La fabrication des biens de l'ensemble intermédiaire (J) et des produits finis de l'ensemble (K), nécessitent des quantités bien déterminées de matières premières et de pièces achetées de l'ensemble (I). Or l'utilisation d'article i , ($i \in I$) à la période t , est limitée par la quantité disponible en production à cette période.

Cela se traduit par :

$$\forall t \in T, \forall i \in I:$$

$$\sum_{j \in J} C_i(i, j) S(j, t) + \sum_{k \in K} C_i(i, k) N(k, t) \leq Q_i(i, t) \text{ t.q. :}$$

Pour $t \geq 2$:

$$Q_i(i, t) = Q_i(i, t-1) + Ap(i, t) + M(i, t) - \sum_{j \in J} C_i(i, j) S(j, t-1) -$$

$$\sum_{k \in K} C_i(i, k) N(k, t-1)$$

Pour $t = 1$

$$Q_i(i, 1) = Q_{0i}(i)$$

- L' utilisation de bien j , $j \in J$ est limitée par la quantité disponible en production $Q_2(j, t)$. Dès lors nous pouvons écrire :

$$\forall t \in T, \forall j \in J:$$

$$\sum_{h \in J} C_2(i, h) S(h, t) + \sum_{k \in K} C_4(j, k) V(k, t) \leq Q_2(j, t) \text{ t.q. :}$$

Pour $t \geq 2$:

$$Q_2(j, t) = Q_2(j, t-1) + S(j, t-d(j)) + Sm(j, t) - \sum_{h \in J} C_2(i, h) S(h, t-1) -$$

$$\sum_{k \in K} C_4(j, k) V(k, t-1)$$

t.q. $d(j)$ = délais d'approvisionnement de l'article j .

Pour $t = 1$

$$Q_2(j, 1) = Q_{02}(j)$$

5.3. - Contraintes sur le budget.

- Les quantités à importer de biens sont limitées par le budget alloué en devises B_d c'est à dire :

$$\sum_{i_1 \in I_1} \sum_{t \in T} M(i_1, t) P(i_1) + \sum_{j_1 \in J_1} \sum_{t \in T} S m(j_1, t) P(j_1) \leq B_d$$

où $P(i_1)$ prix unitaire de l'article $i_1 \in I_1$.

- Les quantités à acheter, localement, de biens sont limitées par le budget alloué en D.A. donc

$$\sum_{i_2 \in I_2} \sum_{t \in T} M(i_2, t) P(i_2) + \sum_{j_2 \in J_2} \sum_{t \in T} S m(j_2, t) P(j_2) \leq B_l$$

où $P(i_2)$ prix unitaire en DA de l'article $i_2 \in I_2$ et $P(j_2)$ prix en DA du bien $j_2, j_2 \in J$.

5.4. - Contraintes de non négativité et d'intégrité.

Les variables dans la formulation du problème, qui représentent des nombres de produits finaux, de pièces, ... doivent être entières et positives et la variable qui représente la quantité de matières première doit être positive, donc :

$$\forall k \in K, \forall t \in T:$$

$$V(k, t) \geq 0$$

$$V(k, t) \text{ entière.}$$

$$\forall i \in I, \forall t \in T:$$

$$S(j, t) \geq 0$$

$$S(j, t) \text{ entière.}$$

$$\forall i \in I, \forall t \in T:$$

$$M(i, t) \geq 0$$

Si i est une matière première pour laquelle l'unité de mesure est : m, m², m³, Kg, ... alors

$$M(i, t) \in \mathbb{R}^2$$

Sinon :

$$M(i, t) \text{ est entière}$$

Le modèle ainsi présenté se traduit par un programme linéaire en nombre entiers de grande dimension dont :

Le nombre de variables est donné par la formule :

$$T^*(3 \text{ Card}(J) + 2 \text{ Card}(I) + \text{Card}(K)) \text{ variables.}$$

Le nombres de contraintes est donnée par la formule :

$T^*(2 \text{ Card}(J) + 2 \text{ Card}(I) + \text{Card}(L_1) + \text{Card}(L_2) + 2)$ contraintes.

Cette optique de réseau semble être à même d'atteindre l'objectif d'un partage équilibré des risques entre la PME et ses différents partenaires. Ces réseaux en tout état de cause devront permettre aux PME d'aménager leur environnement afin de diminuer l'incertitude et mieux gérer le long terme.

C'est dire en fin de compte, l'importance d'un développement soutenu de ce type d'industrie en procédant particulièrement à toutes les barrières bureaucratiques et d'ordre financier ainsi qu'à l'assouplissement des règles juridiques. L'analyse de fonctionnement des PME algériennes sous toutes les facettes et leur insertion durable dans un contexte macro-économique est plus que jamais d'actualité.

BIBLIOGRAPHIE

- Angelier J.P.** (1993) : «Economie Industrielle, éléments de méthode», O.P.U., Alger.
- Arena, R., Benzoni, L., De Bandt, J. Et Romani, P.M.**, (1991): «Traité d'Economie industrielle», 2^{ème} édition, Edition Economica, Paris.
- Benard, A.** (1994): «La gestion des risques dans l'entreprise: Management de l'incertitude», Editions Eyrolles.
- Cendrier B.**, (1993): «Cession et transmission d'entreprise» Editions Nathan, Paris.
- Cohendet P.**, (1989) : «Flexibilité, information et décision», Editions Jouve, Paris.
- ECOtechnics**, (1998) : « Algérie 97, l' année économique et sociale », p.81-82, juin.
- Ganne B.**, (1997): «Politiques publiques industrielles et systèmes d'aide aux entreprises en France depuis 25 ans», Espaces et Sociétés, Entreprise et territoire, N° 88/89, p. 259-296.
- Grefe, X.** (1984): «Les P.M.E. créent - elles des emplois», Economica, Paris.
- Guilhon B. Et Marchesnay M.** (1994): «La PME, grande oubliée de l'économie industrielle?», Revue d'Economie Industrielle, N° 67, p 13 - 20, 1er trimestre.
- Jayet H., Torre A.**, (1994): «Vie et mort des entreprises, réflexions sur les dynamiques de renouvellement des tissus économiques» revue d'Economie Industrielle, N° 69, p.75 - 91, 3^{ème} trimestre.
- Julien, P. A. et alii** (1994): «Les P.M.E.: Bilan et perspectives», Les presses interuniversitaires, GREPME.

**FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN ALGERIE,
QUELLES PERSPECTIVES DANS LE CONTEXTE
DE LA MONDIALISATION ?**

*Par :Dr. Abdelkrim BENARAB
Université de Constantine*

**MONDIALISATION, AGRICULTURE ET SECTEUR
ALIMENTAIRE OU L'ACTUALITE DU DEVELOPPEMENT INEGAL**

*Par : Omar BESSAOUD
Chercheur-Enseignant
Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (France)*

La question alimentaire a perdu de son importance au sein des grands débats internationaux qui sont beaucoup plus tournés vers l'analyse du processus de mondialisation des économies et de son impact sur le secteur industriel.

L'analyse des évolutions des systèmes agricoles et alimentaires conduisent à nuancer les approches conventionnelles du processus de mondialisation, le processus de mondialisation se traduit par un développement inégal des espaces, des échanges et des mouvements de capitaux. Des caractéristiques propres à l'activité agricole font, par ailleurs, obstacle à une libre circulation des actifs fonciers, ce qui limite les flux financiers. En fin les Etats des pays industrialisés en particulier, n'ont pas aliéné leur fonction de régulation économique et sociale au sein de ce secteur.

Le fonctionnement des marchés agricoles, marqué par des incertitudes, incite à nous interroger sur les capacités des systèmes économiques contemporains à assurer pour l'ensemble de la population mondial, et de façon durable, un approvisionnement alimentaire adéquat.

Nous tenterons, dans notre intervention de restituer les grands tendances qui caractérisent le processus de mondialisation dans les systèmes agricoles et alimentaires en mettant l'accent sur le rapport particulier qui relie l'Etat au marché et sur les effets de la mondialisation sur la sécurité alimentaire.

Nous examinerons ensuite les développements pris par un certain de débats scientifiques relatifs au fonctionnement des marchés agricoles (incertitude et caractère fragmenté de commerce des produits), et à la réforme des politiques commerciales induites par les Accords de Marrakech.

1 - Retour sur quelques définitions : les notions d'internationalisation et de mondialisation

Le terme de mondialisation remplace dorénavant celui d'internationalisation dans les analyses des économistes, qui parlent aussi de « globalisation » (il s'agit ici de tout le courant anglo-saxon qui met l'accent non seulement sur le concept de marché mais aussi sur les facteurs de type institutionnel qui le structure).

Il paraît utile de revenir sur ces notions, d'en préciser le contenu et les logiques auxquelles elles font référence.

L'internationalisation est définie par l'existence d'entités dominantes représentées par les économies nationales, et ceci malgré le développement de la sphère des échanges commerciaux et des investissements étrangers au niveau mondial.

Pour J-M Siroën, la notion d'internationalisation renvoi fondamentalement à la gestion des relations économique existantes entre les Etats. Dans le cadre de l'internationalisation, il écrit qu' « il revient aux Etats d'assurer la stabilité de leur économies intérieurs et de respecter un certain nombre de règles du jeu, afin que les politiques intérieurs soient compatibles entre elles »⁵.

Autrement dit, l'internationalisation suggère que les Etats interviennent sur les marchés fonctionnant sur la base d'une logique nationale. Les marchés nationaux restent sous le contrôle des Etats, et ceci en respectant les règles du marché mondial dans lequel ils s'insèrent. Les normes réglementaires et les interventions initiées par les

* Chercheur -Enseignant à l'institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (France).

⁵ Siroën J-M; le phénomène de mondialisation. Chambres d'agriculture. n°886, juin 1998.

pouvoirs publics portent à l'intérieur de frontières définies nationalement. Elle visent essentiellement à réguler les flux de marchandises, de capitaux et la circulation des hommes.

La mondialisation signifie essentiellement que l'économie mondiale est « dominé par des forces globales incontrôlables et les principaux acteurs du changement sont des firmes authentiquement transnationales; ces derniers n'ont de devoir d'allégeance envers aucun Etat nation en particulier et choisissent leur lieu d'implantation en fonction du critère de l'avantage maximal »⁶

Le concept de mondialisation implique que l'on ne raisonne pas sur les Etats mais sur des marchés qui tendent à se substituer aux Etats⁷; les régulations nationales cédant ici la place à des processus de régulation dirigés par les marchés; ainsi, l'Etat Nation perdent leur statut d'unité sociale et/ou politique pertinentes

L'introduction de la notion de mondialisation suggère donc avec force l'idée d'une transformation qualitative: il y aurait non seulement accélération et amplification de l'internalisation, mais aussi émergence d'un nouveau mode de structuration de l'économie mondiale. A une juxtaposition de marchés nationaux se serait substitué un marché global qui deviendrait l'horizon stratégique naturel des grandes firmes, l'effondrement des pays de l'Etat ne faisant qu'amplifier le mouvement. il y aurait développement des firmes mondialisées « gérant sur une base planétaire la conception, la production et la distribution de leur produits et services »⁸.

Enfin cette mise en place de cette « économie-monde » ne trouverait, aujourd'hui, aucun mécanisme de régulation économique et sociale adéquat. La crise du fordisme évoquée par les différentes approches régulationnistes ne connaîtrait pas de substitut favorisant la stabilité et la reproduction du système économique et sociale global⁹.

Cette tendance à la mondialisation aurait, par ailleurs, été doublement renforcée au cours des années 80, aussi par les mutations technologiques que par les politiques néolibérales (avec les mesures de privatisation et de dérèglement).

La construction d'une « économie-monde » irait de pair avec la transformation des méthodes de production qui rendent possible la mise en place d'une division internationale du travail structuré en réseaux, au lieu de la stricte segmentation qui s'observait au début des années 80. Le caractère de plus en plus immatériel de la production de marchandises, le développement des moyens de communications, de transfert des connaissances et de gestion intentante des flux financiers, du travail à distance, ect... globalement, le sous-bassement technologique de ce processus.

La globalisation est aussi en grande partie une globalisation financière, rendue possible par la déréglementation quasi-universelle des marchés de capitaux et des monnaies et le développement des nouvelles techniques d'information et de communication.

Avec la mondialisation, le rôle des gouvernements nationaux changerait considérablement. La mondialisation tendrait en effet, à dissoudre l'unité constitutive de l'Etat et du capital national, sous ses différents aspects.

⁶ Hirst, P; Globalisation in question; Blackwell, London. 1996.

⁷ Siroën J-M, article cité p.23

⁸ Husson, M; Etat et mondialisation, in Politis, février -mars 1994, pp21-25.

⁹ Boyer, R; (Sous la direction), l'Etat des savoirs sur la régulation, éd. la découverte Paris 1990.

Celui de marchandise d'abord.

Petrella écrit ainsi, que « les produits sont de plus en plus extra-territoriaux (et) il devient impossible en plus du territoire-marché national. Prenant l'exemple des firmes américaines, Reich notait à leur de leur attribuer une nationalité »¹⁰. Reich utilise à peu près la même formule en affirmant que « rares sont les produits qui ont une nationalité déterminée »¹¹. L'appareil productif s'autonomiserait de plus du territoire-marché national, prenant l'exemple des firmes américaines Reich notait à leur propos que ces dernières sont désormais, « comme les produits américains, déconnectées des Etats-Unis »¹² et de manière générale, la coordination des unités de production, les courants d'approvisionnement ne coïncideraient plus avec leur base nationale.

L'on en arrive à affirmer que l'Etat n'a plus de politique industrielle possible, et que son rôle consiste essentiellement à rendre son territoire attractif¹³

Du coup ce sont de nouveaux rapports qui se noueraient entre l'Etat et les groupes mondiaux, l'entreprise devenant l'organisation de « gouvernance » de l'économie mondiale avec l'appui des « Etats locaux »¹⁴. Cette combinaison spécifique ne laisserait à l'Etat qu'un rôle de plus en plus subordonné. Celui-ci se voit désormais chargé de couvrir le coût des infrastructures (recherche, enseignement, transfert technologique...), de mettre en place des incitations fiscales, de garantir des débouchés suffisants (marchés publics), enfin d'apporter au niveau commercial et réglementaire un soutien aux entreprises.

Autre aspect qui concerne les formes de concurrence internationale qui auraient changé. La densification des liens entre groupes se traduirait par un rétrécissement de fait des marchés concurrentiels.

La transformation des relations entre l'Etat et l'économie, le caractère de plus en plus mondialisé des échanges signifient - ils que l'on ne peut plus raisonner en termes d'économie nationale?

2 - Les limites de la mondialisation - Vers la fin des politiques et des économies nationales?

Cette interrogation nous conduit à évoquer des arguments qui relativisent le mouvement de mondialisation.

Tout d'abord, à propos de l'autonomisation de l'appareil productif par rapport au territoire ou à l'espace national, il convient de rappeler que le modèle de la « mégafirme » détachée de toute base nationale n'est pas dominant dans l'activité économique, comme le rappellent de nombreuses publications. Les plus grandes firmes mondiales continuent à se redéployer à partir d'un espace d'un espace national. Ainsi, les trois quarts de la valeur ajoutée des sociétés multinationales sont encore produits dans leur pays d'origine¹⁵. Le niveau moyen d'implantation des firmes à l'étranger reste modeste jusqu'en 1990, il ne représentait que 60%, 17% et 20% de la production des firmes industrielles japonaises, allemandes et américaines. La part de la production

¹⁰ Petrella, R; la mondialisation de la technologie et de l'économie, in Futuribles n° 135, septembre 1989, pp3-25.

¹¹ Reich, R; l'économie mondialisée, dunod, 1990.

¹² Reich, R. opus cite

¹³ Porter, M; The competitive advantage of nations, the Free, New-York, 1990

¹⁴ Siroën, J-M; Le phénomène de la mondialisation et Rosanvallon, P; Le rôle régulateur de l'Etat; in Revue Chambres d'agriculture n° 886, juin 1998.

¹⁵ Wolf, M; Le mythe de l'économie globale. Problèmes économiques n° 2474, mai 1996.

manufacturière contrôlée par des firmes n'appartenant pas au pays où elle est effectuée atteint 15% en 1990 et n'atteindra, selon les prévisions, que 20% en l'an 2000. L'extra territorialité est donc loin d'être la norme¹⁶.

Sur le mouvement des étrangers généralement comme critère pertinent des changements observés dans l'économie mondiale, les statistiques des années 1980-90 montre que la croissance des échanges des biens et des services s'est faite à une allure modeste; elle a été inférieure à celle du taux de croissance 1960-74, et inférieure à celle des investissements directs étrangers (IDE) et des revenus du capital, sans parler des investissements de portefeuilles effectués sur les marchés financiers internationalisés.

L'on observe qu'en fait, les échanges tendent, à l'exception de quelques régions (PECO et ex URSS, pays d'Amérique du Sud, à une intensification des mouvements intra- régionaux, comme l'illustre le tableau suivant:

Part des échanges intra- régionaux (en % du total des importation et des exportations)

Ensembles régionaux	1973	1993
Europe de l'Ouest	67,7	69,9
PECO et ex-URSS	58,8	19,7
Amérique du Nord	35,1	33,0
Amérique du Sud	27,9	19,3
Asie	41,6	49,7
Afrique	07,6	08,4
Moyent-Orient	06,1	09,4

Source: *Revue: Machrek-Maggreb* n°153

Les flux d'investissements directs à l'étranger (IDE) sont évoqué comme un critère d'identification du processus de mondialisation. Ils ont certes progressé, mais ils ne représentent au total que 1,1% du PIB mondial en 1990. Outre la faiblesse des flux de capitaux, il convient de mettre davantage l'accent sur les inégalités existantes dans leur répartition.

Les flux de capitaux sont concentrés depuis le début des années 1980 dans les régions les plus développées; le Japon et les nouveaux pays industrialisés d'Asie, l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis. Plus de 80% des IDE, par exemple, ont pour origine (70% pour destination) les trois régions de la Triade¹⁷. A l'inverse, les flux de capitaux vers les pays en développement sont passés de 55% en 1982 à 14% au début des années 1990 (la marginalisation des ces pays est aussi réelle dans le commerce des biens manufacturés)¹⁸

¹⁶ Husson, M; article cité p 22-23.

¹⁷ Le terme de triade fait référence aux trois pôles mondiaux que sont les Etats-Unis, le Japon et les pays d'Europe qui sont en même temps les pays d'origine d'entreprise multinationales.

¹⁸ In « qu'est-ce que la mondialisation? » in *Revue Chambres d'agriculture*, n° 866, juin 1998.

Principaux pays d'accueil des investissements directs (flux cumulés 1985-1995)

Rang	Economie	Flux total (10 ⁹ \$)	Flux par têtes (\$)
1	Etas-Unis	477,5	1820
2	Royaume-Unis	199,6	3420
3	France	138,0	2380
4	Chine	130,2	110
5	Espagne	90,9	2320
6	Belgique-Lux.	72,4	6900
7	Pays-Bas	68,1	4410
8	Australie	62,6	3470
9	Canada	60,9	2060
10	Mexique	44,1	470
11	Singapour	40,8	13650
12	Suède	37,7	4270
13	Italie	36,3	630
14	Malaisie	30,7	1520
15	Ammemane	25,9	320
16	Suisse	25,2	3580
17	Argentine	23,5	680
18	Brésil	20,3	130
19	Hong kong	17,9	2890
20	Danemark	15,7	300

Source: OMC

Ainsi, entre 1971 et 1993, les IDE réalisés n'ont profité aux pays tiers méditerranéens (PMT) qu'à concurrence de 7% du total contre 39% pour les nouveaux pays industrialisés (NPI) d'Asie, 27% pour l'Espagne et la Grèce et 25% concentrés en trois pays d'Amérique Latine (Mexique, Brésil et Argentine)¹⁹.

Signalons pour l'exemple, qu'entre 1971 et 1993, les transferts réalisés par la main-d'oeuvre immigrée des pays d'Afrique du Nord (125 milliards de dollars) sont de loin supérieurs aux IDE (24 milliards de dollars) dont ils ont bénéficié au cours de la même période.

Un autre aspect conduit à nuancer les approches conventionnelles du processus de mondialisation: il s'agit de l'Etat et du secteur public dont les rôles déclineraient. Des études récentes ont suffisamment démontré, tout au moins pour les pays asiatiques, le rôle central de l'Etat dans la mondialisation souligne la relation positive entre la nature centralisatrice de l'Etat et ce processus. L'Etat, par son organisation, ses institutions et ses interventions dans la sphère économique aurait été un facteur de la compétitivité des entreprises du pays. Sud la place de secteur étatique, les recherches ont établi que le degré d'ouverture économique était fortement relié à la taille du secteur public, que ce secteur constituait un contrepoids protecteur à la vulnérabilité extérieur et qu'enfin, la structure de secteur public produisait des effets sur la mondialisation²⁰.

Le phénomène de perte de substance de l'Etat et sa déconnexion vis-à-vis de l'appareil productif, au sein des pays industrialisés notamment, n'est pas toujours conforme à la réalité observée. Pour de nombreux auteurs, les possibilités de mener des

¹⁹ Données tirées de l'article de Ould Aoudia, J; « Conférence de Barcamp, La, La nouvelle politique euro-Méditerranéenne, in Revue Machrek - Maghreb, n°153; juillet 1996.

²⁰ Evans, P; « La rhétorique de la mondialisation », in Problèmes économiques n°2611-2612. Avril 1999.

politiques nationales sont sous-estimées. Wolf affirme à propos du rôle de l'Etat, que dans le fond, «isolement ou pris ensemble, les gouvernements conservent une grande marge de manœuvre (et) me débat devrait porter sur ce qu'ils doivent faire et non sur la question de savoir s'ils peuvent ou non faire quelque chose»²¹. De plus le retrait de l'Etat vis-à-vis de la sphère économique est une tendance très inégalement marquée au sein des trois qui domine le monde (Europe, Etats-Unis, Japon).

Aux Etats-Unis par exemple, les politiques (protectionnistes) menés continuent de conserver une assez grande cohérence, et surtout, le dollar, comme monnaie internationale, confère à l'Etat américain une possibilité énorme d'intervention spécifique. Dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation, les Etats des pays industrialisés sont loin d'avoir aliéné leurs fonctions de régulation aux lois du marché et les politiques agricoles conduites dans l'Europe communautaire, au Japon ou aux Etats-Unis se caractérisent encore par de fortes interventions des institutions publiques.

La mondialisation est loin de contribuer à la construction d'un espace homogène; elle accentue au contraire, avec force, la polarisation des nationaux autour, de ce que Petrella appelle des «méga villes régions». Cette accentuation du fractionnement spatial tend fondamentalement vers une recomposition de la hiérarchie des nations dans l'économie globale²². S'il faut signaler au moins deux axes dissymétrie, signalons ceux qui opposent les Etats du Nord à ceux du Sud et de l'Est; dans la réalité, il y a mise en place d'une société mondiale dualisée.

3 - Le processus de mondialisation des systèmes agricoles et agro-alimentaires.

L'agriculture n'est pas un secteur mondialisée si l'on fait référence à la définition retenue. Le concept d'internationalisation caractérise mieux les rapports économiques dominants dans ce secteur, les logiques des Etats conditionnant, en effet pour une part, le fonctionnement des agricultures et les agriculteurs. Les critères classiques qui définissent la mondialisation ne s'appliquent donc que très partiellement. Examinons quelques critères liés au développement de processus de la mondialisation dans ce secteur.

Examinons tout d'abord le critère relatif au développement des échanges. La première remarque est que l'agriculture occupe une place déclinante dans les flux mondiaux de marchandises.

Les produits agricoles subissent, en effet, une baisse de même type que celle qui affecte les autres matières premières. Leur place dans les échanges mondiaux est tombée entre 1950 et 1995 de 48% à 12% du total des marchandises échangées comme l'illustre clairement le tableau relatif à la composition des exportations mondiales de marchandises.

Composition des exportations de marchandises (1950-1993) (en %)

Nature des produits	1950	1980	1995
Produits manufacturés	30	45	74
Produits agricoles	48	15	12
Minéraux	14	28	11
Autres	0	3	3

Source: OMC

²¹ Wolf, M; article cité.

²² Voir à ce sujet le dossier « Agriculture et mondialisation » réalisé par la revue Chambres d'agriculture, n°866 de Juin 1998

Par ailleurs, sur le marché mondial, l'offre de produits agricoles est très concentrée autour de deux grandes zones, les Etats-Unis et l'Union Européenne (même si les quatorze pays qui forment le groupe de Clairs ne doivent pas être négligés). Face à cette offre, une demande de produits agricoles et alimentaires se présente de façon plutôt dispersée. La tendance à la régression de la demande se dégage assez nettement, sauf pour les pays d'Asie où elle reste dynamique.

Exportation de produits agricoles par région en 1995 (en%)

Destination origine	Amérique du Nord	Europe Occident.	PECO. CEI Pays Baltes	Amérique Latine	Asie	Afrique	Moyen Orient	Monde
Amérique du Nord	23,0	18,0	1,8	10,0	41,0	3,5	2,7	100
Europe Occidentale	4,0	76,0	5,6	2,0	6,0	3,6	2,8	100
PECO. CEI Pays Baltes	4,7	52,2	23,8	0,0	19,1	0,0	0,2	100
Amérique Latine	25,0	33,0	1,6	18,3	15,0	3,3	3,8	100
Asie	12,0	14,6	1,8	0,9	65,3	1,8	3,6	100
Afrique	4,7	57,1	4,7	0,0	19,0	14,5	0,0	100
Moyen-Orient	0,0	33,3	0,0	0,0	16,6	0,0	36,0	100
Monde	62	270	24	29	147	21	19	579

Source: OMC, *Revue Chambres d'agriculture* n°886, juin 1998. *en milliards de dollars

Il faut toutefois noter un changement, qui affecte, au cours des deux dernières décennies, plus la structure du commerce des produits agricoles, que le mouvement des produits. Les produits transformés à haute valeur ajoutée occupent, en effet, depuis le milieu des années 1980, une place de plus en plus importante dans le flux mondiaux de produits agricoles et alimentaires et ont même supplanté les produits bruts, comme le montre le tableau relatif à la structure de commerce mondial des produits agricoles

Structure de commerce mondial des produits agricoles

Nature des produits	1983	1993
Produits bruts	45	29
Produits transformés	22	25
Produits à forte valeur ajoutée	33	46

Source: *United States Department of Agriculture (USDA)*

Le commerce international des produits agricoles se développe principalement sur les produits transformés (ces derniers représentent le quart des échanges) ainsi que les produits à forte valeur ajoutée (46% du commerce mondial des produits en 1993 contre 33% en 1983).

Autre critère examiné et qui a trait aux investissements directs étrangers [IDE].

Une analyse des données relatives aux IDE affectés au secteur de l'agriculture démontrerait que les parts consacrées au développement agricole ou rural dans le monde sont peu significatives. Le caractère rigide du facteur terre, l'immobilité relative du facteur travail observée dans l'analyse des flux migratoires font obstacle à une mondialisation accélérée de l'activité du secteur agricole. Les frontières agricoles dans une majorité de pays a été depuis longtemps et l'usage des sols par les agriculteurs locaux restent la

règle. l'Etat national est loin d'avoir cédé ces droits dans l'occupation de territoire²³. La réforme des fonds structurels que l'Europe Communautaire a engagé dès 1988 ainsi que les orientations adoptées pour la politique agricole commune en 1992, tendent à favoriser le redéploiement des investissements dans les zones rurales (notamment au sein des régions les plus défavorisées), l'objectif étant de mieux insérer ces territoires aux aires de valorisation du capital. Dans ce cadre, près de 5 milliards d'écus ont été dégagés pour la période 1994-1999.

En effet, il convient de souligner le fait que même si l'agriculture occupe une place restreinte dans les économies des pays industrialisés (au regard de son poids dans le produit intérieur brut et dans l'emploi), elle est cependant l'objet de tensions et de conflits dans les négociations commerciales entre les principaux pays exportateurs (les dernières négociations de l'Uruguay Round ont durées près de 10 ans); ceci parce qu'elle occupe dans les stratégies des Etats une position relativement importante. Elle représente, par exemple pour les Etats-Unis, à travers ses produits exportés (les Etats-Unis sont le premier exportateur de produits agricoles bruts dans le monde), ses firmes multinationales de l'agro-alimentaire et sa politique sélective d'aide alimentaire un moyen très efficace d'affirmer sa présence dans le monde.

Les changements observés, et que l'on relie généralement au processus de mondialisation, sont plus visibles dans les stratégies des multinationales de l'agro-alimentaire (la localisation des productions strictement agricoles répond, elle, à d'autre logique). les firmes multinationales accrue sur les marchés. Un des signes de cette compétition peut être repérée dans le nombre de fusion réalisé entre les entreprises (cf, tableau des fusions aux Etats-Unis).

Fusion aux Etats-Unis (1984-1994)

Années	Fusion agro-alimentaires
1983	225
1984	225
1985	291
1986	347
1987	301
1988	351
1989	277
1990	208
1991	281
1992	217
1993	166
1994	232

Source: Gallo A.E(1996), *Food marketing Review* 1995-1996, USA. *Agriculture Economie Report* n°773

L'autre indicateur de la concurrence mondiale que se livrent les grandes firmes multinationales de l'agro-alimentaire se trouve dans les nouveaux produits offerts aux consommateurs par ces mêmes firmes.

²³ Nous savons que l'agriculture est le principal utilisateur des sols (en France, 57,4%). Le secteur rural (agriculture, forêts...) occupe en France, plus de 93% des sols disponibles en 1990.

Produits nouveaux lancés par les firmes agro-alimentaires aux Etats-Unis

Type de produits	1991	1992	1993	1994
Aliment pour bébé	95	53	7	45
Produits de la boulangerie	1631	1508	1420	1636
Boissons	1367	1528	1845	2250
Céréale à consommer	104	122	99	110
Condiments	1885	2068	3148	3271
Confiserie	2787	2555	2042	2461
Produits laitiers	1111	1320	1099	1323
Desserts	124	93	158	215
Fruits et légumes	356	276	407	487
Viandes transformés	798	785	454	565
Potages	265	211	248	264

Source: Gallo A.E (1996), *Food marketing Review 1995-1996, USA, Agriculture Reportn*, n°743

Sur ce point, il faut aussi rappeler que, même si les secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire restent encore des secteurs où l'intensité technologique est relativement basse comparativement aux autres secteurs²⁴, la mondialisation et la diffusion d'un nouveau modèle technologique fondé sur la connaissance, sont des tendances qui marquent leurs évolutions économiques récentes,

La quatrième révolution agricole, celle des biotechnologies est engagée depuis quelques années. Elle a conduit à une autre diversification accrue des produits, plus grande encore que celle créée depuis les débuts de la recherche agronomique. Cette diversification qualitative aboutirait éventuellement à la conquête de certains segments du marché mais impliqueront également des changements dans les structures productives de l'économie agro-alimentaire mondiale. L'avènement des organismes génétiquement modifiés et de la transgénèse tendent en effet dans le moyen terme, à transformer les conditions de la compétition sur les marchés mondiaux.

Globalement les projections convergent pour affirmer qu'il y aura un doublement de la consommation des produits agricoles et alimentaires dans les 25 ou 30 prochaines années. Aussi, capter cette consommation nécessite une mutation profonde des systèmes productifs agricoles nationaux, mutation déjà anticipée aux Etats-Unis.

C'est ainsi que l'industrie des biotechnologies aux Etats-Unis est une industrie en pleine expansion. Le chiffre d'affaires de l'ensemble de la branche biotechnologie en 1994 atteignait 7,7 milliards de \$ et près de 13 milliards de \$ en 1996. On prévoit que les ventes dans le secteur des biotechnologies agricoles rapporteront au bénéfice de 2,2 M de \$ en l'an 2000 et 6,6 M de \$ en 2005 (es profits n'étaient que de 107 millions de \$ en 1993)²⁵.

Il ya actuellement plus de 20 produits transgéniques aux E.-U. dans le secteur agricole mais il y en a 25 autres en cours d'expérimentation. Les débouchés sont particulièrement ciblés: l'Europe et le Japon. C'est cette perspective que l'industrie américaine investit lourdement en recherche développement pour l'ensemble des biotechnologies (7 milliards de \$ en 1994).

²⁴ Buigues, A; Jacquemin, A; REI n°80, 2ème trimestre 1997

²⁵ Toutes les données de ce paragraphe sont tirées de Cl. Chereau in CA, mai 1997.

Compte tenu de l'enjeu que représentent les biotechnologies pour le développement des exportations des E.-U. n'hésitent pas à entamer des procédures contentieuses pour défendre le libre accès de leur produits.

En fait, le problème de la sécurité alimentaire mondiale n'est pas de nature technique et il n'existe en fait aucun problème agronomique majeur et insurmontable au problème des approvisionnements alimentaires dans le monde. Les difficultés alimentaires rencontrés par les pays en développement sont davantage liés aux inégalités de développement et écarts constatés dans la productivité du travail²⁶. Les écarts de productivité entre les agricultures les plus productives allaient d'une dizaine de quintaux par actif agricole à une centaine il ya un siècle, soit un rapport de 1 à 10. Ce rapport de productivité est aujourd'hui de 1 à 500, ce qui est considérable²⁷.

A ce déséquilibre de la productivité s'ajoutent les conséquences négatives de tout un système d'ouverture des frontières et de dysfonctionnement des marchés qui crée des ruptures dans les systèmes productifs locaux.

4) Sécurité alimentaire et fonctionnement des marchés agricoles

L'évolution des marchés mondiaux des produits de base et des matières premières agricoles déterminent en partie pour de nombreux pays les conditions de leur approvisionnements et/ ou de leur ressources extérieures, donc de leur sécurité alimentaire. Ces marchés ont été marqués, au cours de ces dernières décennies, par une baisse des prix, à la fois sous l'effet des progrès de la productivité du travail agricole et par une rupture intervenue dans la demande face à une offre croissante de produits de base²⁸. Les analyses sur la rareté de Ricardo, de Malthus ou de Club le Rome (Meadow) n'ont pas confirmées par l'observation des faits depuis deux siècles.

une observation rapide des grandes tendances d'évolution des marchés des produits agricoles et alimentaires, permettrait de dégager plusieurs étapes.

Du début des années 1960 jusqu'en 1974, les agricoles avaient été relativement stables. Depuis 1974, l'instabilité des marchés agricoles est cependant devenue quasi permanente. Mais si jusqu'au début des années 1980, cette instabilité n'a pas posé de graves problèmes aux pays importateurs nets grâce à la mise en œuvre de politiques agricoles ou alimentaires (subventions et fixations des prix, garanties de débouchés) et commerciales (prélèvement variables, aide alimentaires, subventions, stockage...) qui ont largement isolé les marchés des fluctuations internationales, il en va autrement depuis le début des années 1980. Les pays importateurs nets, comme la plupart des pays en développement, ont en effet libéralisé leurs économies, réduit les interventions publiques dans l'agriculture, restreint l'usage des outils commerciaux et accru le rôle des mécanismes de marché.

Les pratiques qu'ils sont déficitaires de nombreux pays en développement sont contraint de s'approvisionner sur les marchés internationaux. Or les politiques agricoles des pays développés sont aujourd'hui responsables de fortes fragmentations des marchés mondiaux (cad multitude de prix internationaux et condition d'importation variables suivant les destinataires), d'une forte volatilité des cours entraînant une déconnexion des prix entre marchés nationaux et internationaux. Ces dysfonctionnements déstabilisent les importateurs, plus particulièrement les pays à faible

²⁶ Vialle, P; Les apports de l'innovation technologique et de la recherche. Dossier de la Revue Economie et finance agricole n°296, janvier-février 1998.

²⁷ Mazoyer, M et Roudart, L; « l'histoire des agricultures de monde »- Seuil, 1997.

²⁸ In Cazin, A; « Produits de base: le prix des matières premières ». Conjoncture, Paaribas, décembre 1996.

revenue et à déficit vivrier, dans l'élaboration de leur politiques agricoles et leurs stratégies de sécurité alimentaire.

Les interventions publiques ont changé de nature dans le domaine des échanges des grands produits agricoles et alimentaires et aucun pays, aucune institution et/ou accord commerciale internationale n'ont pu assurer la charge de la stabilisation des prix internationaux. Dès lors, l'incertitude des marchés est devenu la règle²⁹.

De plus, d'autres incertitudes pèsent lourdement sur les perspectives de l'offre et qui tiennent aux changement climatiques comme à l'irréversibilité de certaines dégradations environnementales.

Des études conduites par les experts des organisations internationales montrent que les principales certitudes retenues se résumeraient aux trois points suivants:

- Il n'y aura pas de résolution mécanique des problèmes de sécurité alimentaire à long terme sous le simple accroissement de l'offre. En effet les surfaces cultivées nettes ne devraient pas augmenter au cours des trente prochaines années et les perspectives favorables qui peuvent être attendues du côté des rendements ne concernent ni toutes les cultures, ni toutes les régions. Les progrès seront inégalement répartis et les principales régions déficitaires sont le continent africain y compris le Maghreb, certains pays de Moyen-Orient de Sud et d'Amérique Latine.

- La croissance économique ne permettra pas à elle seule d'assurer des individus et des familles à un approvisionnement alimentaire stable et à une véritable sécurité alimentaire. Les question liées au modèle de développement et de répartition des richesses ne poseront avec plus de force aux population du globe, en particulier celles situées dans les pays en développement.

- Ni les Etats, ni les marchés nationaux et internationaux ne sont aptes à assurer, à eux seuls, la sécurité des approvisionnements des populations. C'est en fait, le fonctionnement cohérent des institutions des Etats locaux conjugué aux interventions de la société qui pourront, à l'avenir, contribuer à réaliser les objectifs de sécurité alimentaire.

Toutefois, dans l'immédiat de nombreuses questions restent posées car, face à ces incertitudes, aux ruptures institutionnelles, aux fluctuations de l'offre et des produits alimentaires de base, tous les pays ne sont pas placés dans la même situation et ne disposent pas de la même capacité à intervenir et à s'approvisionner sur ces marchés.

Les marchés des pays en développement sont souvent incomplets, voir inexistants. De même, es institutions sont parfois faibles et ont perdu de leur crédibilité avec le retrait de l'Etat dans le secteur économique et commercial qui n'a pas été relayé par un secteur privé.

L'élaboration de politiques publiques passe donc par la définition du rôle et des responsabilités du l'Etat et de ses institutions dans la définition de projets de développement, la définition de mécanisme de transfert des revenus, l'affirmation de priorités pour la justice économique, le fonctionnement du marché et la garantie des droits fondamentaux à une alimentation saine et suffisante.

²⁹ L'incertitude est notion qui qualifie des situation « où le résultat d'une action dépend de la réalisation des événements uniques, non répétitifs, ou qui ne sont pas identifiés clairement ex ante » Voir Godard, O; peut-on gérer l'incertitude? Courrier de la planète n°40

Si les pays développés conservent des politiques très interventionnistes, reposent sur la maîtrise de l'offre, le soutien intérieur et les interventions aux frontières (quotas de production, jachères, prix administrés, taxe et subventions, restriction volontaires d'exportation...), la majorité des pays en développement ne peuvent user des mêmes instrument en matière de politique agricole et alimentaire. Ils sont aujourd'hui aux contraintes imposées par des bailleurs de fonds (programmes d'ajustement structurel) exigences et aux découlant des accords signés à Marrakech en 1994 (OMC).

Nous savons que ces accords de Marrakech n'ont pas entraîné la disparition automatique des imperfections du marché, ni le retour à une offre concurrentielle. Les interventions publique restent présentes pour une grande majorité même si certaines sont rendues transparentes (tarifications des barrières non tarifaires), et les monopoles et les oligopoles privés ou publics à l'origine des pouvoirs de marché ne cessent d'influencer les échanges.

Si les négociations internationales engagés sous l'égide de GATT puis de l'OMC, conduisent effectivement à une réduction des instruments de promotion des exportations, ces dernières n'ont pas entièrement disparu³⁰. face au renforcement de la concurrence, les exportateurs ont diversifié leurs stratégies commerciales; ils ont élaboré les politiques de (re) conquête des marchés et utilisent, comme on le sait, différents mécanismes pour orienter les échanges. La suppression des subventions directs à l'exportation n'est pas acquise, et déjà d'autres instruments (les crédits et garanties d'exportation, les accords bilatéraux entre société privés et les aides alimentaires) apparaissent comme des candidats sérieux à leur succession.

Les politiques commerciales des pays industrialisés-exportateurs de produits agricoles et alimentaires (Union Européen - Etats-Unis), favorisent déjà la création de zones d'échanges préférentielles où les prix de transaction ne reflètent en aucun cas les prix mondiaux. Ils tendent à souligner une régionalisation des échanges où chaque exportateur approvisionne les zones les plus proches.

Il est, tout compte fait, peu probable que la libéralisation des échanges soit à elle seul une garantie de la sécurité alimentaire dans les pays en développement.

³⁰ CF. Viatte; Réforme des politiques agricoles et négociations futures à l'OMC. Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêches. OCDE. 1999.

**LIMITES DU CAPITALISME GLOBAL :
DU DEBAT A LA REFLEXION**

*BOUKHAOUA Smaïl
I.S.E Fayçal Yachir Sétif
Université Ferhat Abbas Sétif*

IL est encore trop tôt pour dire avec exactitude, si le « capitalisme global », en tant que concept, ou en tant que nouvelle condition économique mondiale, est une simple invention de linguistes et de terminologues, ou une véritable stratégie de communication (guerre terminologique), faisant partie de ce nouvel ordre mondial concocté par la réunion de Malte en Septembre 1989, où il était question entre autres de redéfinir une nouvelle carte géopolitique du Monde.

Même s'il faut toujours être prudent avec les formules vagues, il faut reconnaître que « Le Nouvel ordre Mondial » a été mis au devant de la scène Mondiale par une campagne médiatique sans précédent, surtout après «l'effondrement» ou le démantèlement du rideau de fer à l'EST, et son aspect symbolique, le mur de Berlin, le 9.11.1989. On se souvient alors, que depuis le début des années 1990, parmi les objectifs affichés ou déclarés de cette «nouvelle ère», on peut citer:

- La construction d'un avenir basé sur l'humanisme et le bien être des gens.
- L'ouverture des frontières des Etats, les système économiques et politiques.

Ces deux objectifs sont considérés (à tort ou à raison), comme les éléments fondamentaux nécessaires à la construction d'une «nouvelle économie Mondiale».

Une économie qui continue, d'ailleurs, selon certains auteurs à réaliser des performances dépassant toutes les prévisions. En effet, la production totale de biens et services dans le monde a passé de moins 5 trillions de dollars en 1950 à 29 trillions de dollars en 1997. (LESTER BROWN, 1998). Cependant, cette image idyllique qu'on se fait du Monde en termes de production de richesses, ne doit pas nous cacher la réalité amère, quant à la répartition de cette richesse entre les Etats-Nations. Une réalité observée à travers la structure des échanges internationaux, exprimée par les statistiques disponibles sur le sujet, et surtout à une période cruciale pour l'humanité entière, rendue plus complexe par le phénomène du capitalisme global, grâce à ses nouvelles formes de redéploiement planétaire, qui sont ; l'économie de Marché et le programme d'ajustement structurel, eux même induits par la Mondialisation.

Cet état de fait nous pousse (à se pencher) à apporter quelques éléments d'analyse et de réflexion sur la Mondialisation et le capitalisme global, et de contribuer au débat intellectuel engagé, il y'a déjà plus deux décennies.

I - PROPOS SUR LA MONDIALISATION.

A la Une de la presse, à la radio, à la télévision, le citoyen est à longueur de journée «agressé » par une multitude de concepts-aussi complexes les uns que les autres-comme celui de la mondialisation.

Le «discours» accompagnant le concept de la mondialisation, est généralement entaché d'hésitations, contradictions et d'ambiguïtés, car, il y' a comme une intention délibérée d'éviter d'aller au fond des choses, et de parler de l'essentiel; le caractère structurellement injuste du capitalisme, parce que c'est de celui ci qu'il s'agit au fait.

L'économie Mondiale s'apprête croit-on à entrer dans une phase que certains qualifient de «philosophie mondialiste» - à tort ou à raison d'ailleurs - où il serait difficile d'avoir une politique originale et autonome. IL s'agirait au juste de remplacer le système international ou inter-Etatique par un autre plus global ou mondial. Vue sous cet angle, on pourrait dire que la mondialisation n'est rien d'autre qu'une préfiguration à un certain degré du concept «économie-Monde» de BRAUDEL en France et Wallerstein aux U.S.A

un système dont la genèse remontait déjà aux mercantilistes des XVI^e et XVIII^e siècles en Europe.

Ne dit-on pas que les mêmes images pourraient engendrer des visions différentes? un état de fait qui correspond à la situation du monde d'aujourd'hui, un Monde où l'homme vit quotidiennement sous la pression de la rationalité technique, et les lois de l'économie marchande, une situation induite par un progrès technique sans précédent, et qui a débouché sur l'abondance chez les uns et la rareté chez les autres. Pour comprendre ce genre de paradoxe, il faudrait y retourner à l'histoire de la société humaine et son évolution dans le temps, et savoir qu'en résumé (...) l'économie mondiale allait être seulement ce que l'histoire du capitalisme avait décidé qu'elle serait.

Le capitalisme qui s'est instauré comme « institution » ou projet de société en occident vers 1880, repose sur un « système de contradictions » qu'il gère au moins pendant une période donnée de son histoire, de telle façon à les dépasser (sans pour autant les effacer). Pour cela, il doit s'appuyer sur un ensemble de mécanismes et d'institutions capables d'adapter les forces sociales, pour donner naissance par la suite à un mode concret de régulation. Ce mode est appelé ; « le Mode régulateur du capitalisme ». Lui-même permettant la réformation du système. Depuis l'ère des comptoirs commerciaux, et le système colonial (la forme la plus violente) du capitalisme, jusqu'à nos jours, celui-ci a toujours pu venir à bout de ses propres contradictions. La question qui se pose d'elle-même est de savoir, comme bien de temps pourra-t-il encore suivre cette dynamique permettant sa reconstitution et sa propre reproduction? Pour répondre à cette question, il faut savoir qu'au delà du débat d'école-classiques, Néo-classiques, monétaristes qui a animé la pensée économique (excepté le marxisme), le but recherché était essentiellement celui de pérenniser le capitalisme lui-même.

C'est en quelque sorte, « l'histoire du poisson pourri » de Keynes! Mais ceci n'est pas vraiment le point capital de toute la question. Le véritable enjeu est ailleurs. En effet, le capitalisme en sortant du cadre national dont lequel, il était confiné entre le 15^{ème} et le 18^{ème} siècles, sous ses formes commerciale et industrielle, jusqu'à sa forme financière de l'heure actuelle, (Son stade suprême selon lenine), c'est à dire l'impérialisme, a été toujours à la recherche de dépasser ses contradictions, mais cette fois-ci à l'échelle internationale.

Cette situation a poussé certains auteurs (MICHALET, 1985) à se poser la question de savoir comment concevoir l'économie mondiale? Pour répondre à la question posée, Michalet voit que « les historiens savent que la référence pertinente pour saisir les mouvements économiques de longues périodes doit être chercher ailleurs que dans l'histoire des nations (...) » (à ne pas confondre avec l'histoire de la société humaine). C'est dire dans « les empires – monde », puis à partir du 16^{ème} siècle dans « l'économie-monde ».

L'histoire a fait que par la suite, de nouveaux agents économiques, autres que les États-Nations, ont fait leur apparition sur la scène internationale; il s'agit des firmes multinationales.

L'intensité croissante de la tendance à la multinationalisation dans la plupart des pays - à l'exception des moins - et dans tous les domaines d'activités ont fait apparaître cette nécessité pour la théorie économique à réviser son appréhension et son analyse en ce qui concerne « l'émergence de l'économie mondiale ». Car, comme il a été noté par Michalet « curieusement, cette reconnaissance de l'importance de l'existence des multinationales n'est pas accompagnée d'une reconnaissance théorique ».

Sur un autre plan, l'aspect empirique de la multinationalisation révèle un décalage frappant entre la réalité de l'environnement mondial où, à côté des échanges de marchandises se développent des agents multinationaux (Firmes et Banques), et le paradigme de l'économie internationale qui n'appréhende que les relations entre Etats-Nations. Néanmoins, malgré ce «déficit» théorique, les firmes multinationales ont suscité un intérêt certain. Deux types de théories ont vu le jour :

- Les théories des Néo-facteurs.
- Les théories des Néo-technologies.

Ces nouvelles théories, malgré leur mérite dans l'enrichissement de la théorie économique en général, se sont contentées à seulement, expliquer «le pourquoi de la multinationalisation de l'entreprise», alors qu'on est arrivé maintenant à parler de la mondialisation de l'économie capitaliste. Un phénomène rendu plus complexe. Puisqu'il regroupe les activités de trois agents Mondiaux à la fois: Les Etats-Nations, les organisations internationales, et les firmes multinationales.

A L'heure de la mondialisation, on peut dire qu'entre l'optimisme de la volonté et le pessimisme intellectuel la pensée économique elle même vacille. Même s'il existe plusieurs prismes de voir subjectivement la vérité, il y en a néanmoins qu'une seule vision objective de voir la réalité.

II - CAPITALISME : ENTRE MULTINATIONALISATION ET MONDIALISATION.

L'économie est devenue presque un mythe, mais comme on le sait les mythes sont souvent emprisonnés dans un passé lointain, il faut aller les chercher pour les ramener à notre époque, car ils sont les éléments fondamentaux de notre vie de tout les jours. L'homme a besoin du réel et non de l'imaginaire. L'insondable complexité du monde rend toute tentative d'analyse des faits économiques d'une manière objective un exercice difficile. Et cela malgré l'existence, des chiffres sur la situation commerciale et financière de celui-ci. Cependant, les différentes variantes du capitalisme – domestique, concurrentiel, et monopolistique du groupe ou des grandes firmes – montrent un fait incontestable. C'est que l'économie crée de plus en plus de richesse (productivité), mais pour un petit nombre de personnes. Une contradiction entre la production et la consommation, que le capitalisme essaye de dépasser en évoluant de la multinationalisation à la mondialisation.

En effet, la mondialisation selon EL Adhm, n'est «qu'une étape de transformation profonde du capitalisme, où toute l'humanité sans exception est concernée, par l'hégémonie ou la domination exercée par les pays du centre, dans un système d'échange inégal». En somme, c'est la marchandisation de toute chose. On voit que le capitalisme global est intimement lié à la mondialisation elle même engendrée par la géoéconomie dans les années 1980, mais dont l'accélération a fallu attendre la disparition du dernier obstacle: l'union Soviétique .

III - QUELQUES TENDANCES ACTUELLES.

La mondialisation est une traduction française du mot Anglais «Globalization» qui est apparu aux U.S.A. Elle était initiée par les firmes multinationales (FMN) à partir du MARKET GLOBAL PLACE qui consistait à créer un marché économique et financier planétaire. Ces firmes s'appuyaient d'abord sur le principe de l'internalisation (qui est différent de l'internationalisation). Par la suite ,surtout, après la fin de la guerre froide, et l'émergence du nouvel ordre Mondial, la Mondialisation avait pris une dimension autre qu'économique sans pour autant se départir totalement de l'intérêt économique comme

motivation principale de toute action ou activité. IL est généralement admis que les FMN possèdent une triptyque «Magique»: capitaux technologie, Know-How – leur permettant, d'étendre leur suprématie sur l'économie Mondiale, car selon, la logique, et la philosophie de ces entreprises; tous les marchés communiquent entre eux pour former ce qu'on appelle: «The Big Market» .

Selon le centre d'étude F.M.N de L'O.N.U en 1986, les sociétés Multinationales ayant un chiffre d'affaires consolidé supérieur à 2 Milliards de Dollars réalisent:

- 25 % de la production mondiale.
- 35% du commerce international.
- 50% des investissements directs à l'étranger.

Pour ce dernier point, le stock mondial des investissements étrangers était estimé à environ 2440 Milliards dollars en 1995. Dont ¼ pour les U.S.A seules. Cependant, ce stock est inéquitablement distribué, car 8% et 16% seulement de ce stock sont respectivement investies par les firmes Américaines et Britanniques dans les pays du sud. Alors que la dette extérieure de ces derniers frôle les 2000 Milliards dollars ! .Cette situation n'est ni isolée, ni le fruit d'un pur hasard, bien au contraire, elle est en parfaite adéquation avec le TREND du commerce mondial où l'on trouve 75% d'échange de Marchandises et de services s'effectuant dans et entre pays de L'O.C.D.E en intra – trade. Lorsqu'on ajoute à cela le fait que dans les 3000 Milliards de dollars qui circulent dans le circuit financier Mondial, 99% sont pour la spéculation en bourse, et que 1% seulement est alloué à l'économie réelle, on comprendra mieux alors pourquoi la mondialisation heureuse n'est pas pour demain .Même si certains continuent malgré tout à expliquer que la Mondialisation c'est:

- La libéralisation du commerce des Marchandises et services.
- La libre circulation des capitaux.
- L'abolition du contrôle sur le change.

IL faut peut être le dire, que la société capitaliste post-industrielle elle même est «dévorée» par la spéculation en bourse et la prolifération des services, où les FMN occupent une place privilégiée, à en juger par l'évolution par secteur du stock des investissements directs étrangers (IDE), surtout dans les cinq pays industrialisés, comme le montre si bien le tableau suivant :

Tableau : Evolution par Secteur du stock I D E sortant du G5 en pourcentage (%).

PAYS	ANNEE	SECTEURS			
		PRIMAIRE	SECONDAIRE	TERTIAIRE	TOTAL
France	1975	22	38	40	100
	1987	04	50	46	100
	1993	09	41	50	100
Allemagne	1976	05	48	47	100
	1985	04	43	53	100
	1992	02	39	59	100
Japon	1976	28	32	40	100
	1985	17	30	53	100
	1993	05	28	67	100
Royaume Uni	1984	33	32	35	100
	1993	17	38	45	100
U.S.A	1975	26	45	29	100
	1985	15	44	41	100
	1993	12	37	51	100

Source : Revue Gestion et Entreprises, N°1, Oct. 1997.

La tertiairisation planétaire de l'économie, et le duel entre l'économie réelle d'un côté, et l'économie boursière de l'autre, est une situation qui donne à réfléchir. En effet, au vu de tous ces chiffres, on ne doit pas seulement limiter notre questionnement au fait de savoir à qui profite la mondialisation, mais aussi, on doit aller jusqu'à se demander où va cette mondialisation en tant que projet pour l'humanité toute entière? surtout, lorsque celle-ci se refuse pour le moment toute critique ou autocritique, en s'inscrivant dans la ligne de «l'économiquement correct». La mondialisation ne signifie pas, bien sûr l'unification du Monde, c'est à dire son unicité, Mais seulement, l'extension de multiples réseaux, économiques (commerciaux, financières), et politiques.

Par réseaux économiques et politiques, il faut comprendre que toutes les économies nationales sont appelées à adopter les principes de l'économie de marchés et la démocratie. Et là encore, la question est loin d'être tranchée. Car, au moment où certains défendent l'idée de l'incompatibilité de l'économie planifiée avec la démocratie, d'autres vont dans le sens inverse ou opposé, comme JACQUE ATTALI qui dit que «la démocratie est en contradiction avec l'économie de marché, le marché est entrain de battre la démocratie».

Pour lui, l'histoire d'aujourd'hui est marquée par la victoire du marché sur la démocratie. Allusion faite à l'impossibilité de contrôler les activités de FMN par les pouvoirs publics ou par le simple citoyen-électeur.

Cette thèse a peu d'audience pour le moment au moins, à cause du phénomène de la «marchandisation» propre au système capitaliste où la loi du marché pousse à l'égoïsme et le chacun pour soi. Il faut souligner avec force que si la démocratie a pour objectif principal de renforcement de la solidarité entre les catégories sociales d'une même société, l'idéologie le marché comme elle a été résumée par l'économiste HICKS est «tout individu devrait être considéré comme une petite Banque, capable de gérer au mieux ses finances». IL est bien vrai que selon le dogme Néo-libéral, hérite de say et walras (économistes Français du siècle dernier). Le marché efficient est au cœur de la régulation économique. Comme si chacun, quelle que soit sa place dans la division sociale du travail, était censé se comporter comme un agent micro-économique, responsable de ses gains et ses pertes par rapport au prix d'équilibre du marché.

Cette image idyllique du marché n'est pas totalement partagée par les économistes occidentaux eux même, comme l'américain THUROW qui en présentant en 1983 l'état des conceptions économiques montrait que des «courants dangereux» (l'idéologie du marché et le dogme du «laissez-faire» entraînent à la dérive la pensée et la pratique...). Vouloir appliquer l'économie de marché a tout le monde, et de la même façon, sans la prise en compte de la spécificité où du particularisme de telle ou telle économie nationale, va engendrer de gros problèmes d'approches et de méthodes. En premier lieu celui de l'alternative, et en seconde position, comment faire pour intégrer dans l'économie mondiale, et élever le niveau de vie de 1,5 milliard de personnes qui survivent à peine avec un dollars par jour (ONU 1997).

Au premier bord, ceux aussi qui ne croient pas en la régulation par le marché hésitent encore à proposer une alternative. La période de transition ou de crise semble être une sorte de trou noir, où s'est englouti l'ancien état du monde et d'où commence à émerger quelque chose qui n'a pas encore de nom.

IV - LE CAPITALISME ET LA QUESTION DES NORMES.

Le capitalisme global est étroitement lié au processus de la mondialisation. Cette dernière n'est rien d'autre que la forme accélérée de l'internationalisation du capital sur

tous les plans, donnant ainsi naissance à une financiarisation à outrance de l'économie mondiale. Selon certaines statistiques, 99% des sommes investies chaque année (3000 Milliards de dollars) vont à la spéculation en bourse, alors que 1% seulement va à l'économie réelle (déjà citée).

Cette tendance prend appui sur la pensée libérale, qui était en occident, dans les années 1980, essentiellement dominée par deux noms: Milton Friedman, et Friedrich Hayek. Ces deux auteurs s'accordent sur ce que l'on convient traditionnellement de reconnaître comme étant le cœur du credo monétariste, à savoir:

- Que ce sont les politiques monétaires «activistes» qui sont responsables de la crise et,
- Que par la suite, que l'on peut sortir de la crise grâce à une politique monétaire orthodoxe, soucieuse avant tout de stabilité monétaire.

Le modèle des monétarisme Friedmanien et Hayekien est basé essentiellement sur une idéologie du libre marché (même s'il y'a des divergences d'approche). Les pays nantis de la planète et les firmes multinationales essayent, avec tous les risques que ça comportent, d'appliquer cette idéologie à l'échelle planétaire par:

- L'économie de Marché
- Le programme d'ajustement structurel du F.M.I.
- La croissance du commerce international, et sa libéralisation par l'organisation mondial du commerce O.M.C.
- Protection de l'investissement direct étranger des F.M.N, par le biais de l'accord multilatéral sur les investissements (A.M.I), concocté «secrètement» depuis 1995, et qui devrait être signé par les 29 pays de L' OCDE.

Les objectifs cités ci-dessus posent les jalons du capitalisme mondial. Le risque est: on essaye d'ignorer que «c'est le modèle ecclésiastique protestant» qui a donné les idées libérales, et en insistant sur l'application de l'économie de marché à tous les pays du monde, on oublie comme, il a été déjà noté depuis une vingtaine d'années «que les institutions sociales et l'Etat ne se meuvent pas dans le vide. Le fondement des évolutions économiques d'ensemble, c'est le comportement individuel. De ce fait, l'analyse économique c'est tout autre chose qu'un ensemble de règles de décisions à l'usage de l'Etat ou une doctrine. C'est une hypothèse vérifiable sur le comportement humain... l'économie des lors, consiste à expliquer l'interaction des comportements individuels dans le cadre d'une société. (J.J. ROSA, 1978).

L'économie de marché qui est un système économique dans lequel les mécanismes naturels assurent seuls l'équilibre permanent de l'offre et la demande, en régulant la production et les prix. IL faut dire que ce type de système est celui du capitalisme dit classique ou domestique qui n'est plus en vigueur après le passage institutionnel de l'entrepreneur individuel à l'entrepreneur collectif du capitalisme monopolistique.

L'économie de marché repose essentiellement sur les principes fondamentaux suivants:

- Pluralisme
- Propriété et concurrence
- Philosophie de libre marché.

L'économie de marché «clés en main» n'existe pas, pour la simple raison qu'il est pratiquement impossible de transporter tout un «background» historico-culturel qui a mis des siècles à se concrétiser en Europe et en Amérique à tous les pays du monde. La démocratie a mis au moins cinq siècles pour s'instaurer en Europe après les premiers balbutiements en Angleterre. La philosophie du libre marché dure depuis plus de deux siècles. IL ne suffit pas de parler de l'universalité de l'offre et la demande pour que cela marche.

Depuis les années 60 et 70 et durant les années 1980, et surtout cette dernière décennie en particulier, quelques auteurs orthodoxes et ultralibéralistes, se basant sur la fin de la guerre froide (qui continue toujours d'ailleurs), Et l'effondrement du modèle Soviétique sont hâtivement arrivés à la conclusion de «la fin de l'Histoire», pour ensuite justifier l'instauration du capitalisme à l'échelle planétaire (un processus qui a débuté bien avant). Le professeur CHALMERS JONHSON écrit que «des experts gavés de théories appliquent un programme de réformes idéologiques et rigide, fondé sur des manuels d'économie qui n'ont d'autre but que justifier la capitalisme de type Anglo-Américain, à des pays dont ils ne connaissent ni la langue, ni la culture, ni l'histoire». Le programme «de réformes idéologiques et rigide» en question est une référence explicite au programme d'ajustement structurel que les institutions de Bretton Woods proposent aux pays membres qui faisaient face à des problèmes de «liquidité» au niveau de la balance de paiements, et cela depuis la fin des années 70 et le début des années 1980. C'était à l'époque une politique à endiguer le problème de l'endettement des P.V.D surtout. Cependant, l'ampleur prise par la dette extérieure, qui est passée de 66 Milliards de dollars en 1970 à 1703 milliards de dollars en 1992 a poussé ces institutions (F.M.I, BIRD) et surtout les bailleurs de fonds [principalement déterminés par les cotisations qui correspondent également au droit de vote :

U.S.A (18%), Allemagne (5,7%), le Japon (5,7%), la France (5,1%), la Grande Bretagne (5,1%) et l'Arabie Saoudite (3,5 %)], a envisagé une «batterie de mesures», nommée aussi «thérapie de Choc» à cause de son volet anti-social pour atteindre les équilibres macro-économiques (stabilisation), et /pour entamer les réformes structurelles (restructuration) de l'économie. Ces mesures sont:

- Réduction des déficits budgétaires.
- Libéralisation des prix.
- Libéralisation des échanges.
- Abolition des taux de change.
- Dévaluation des monnaies nationales.
- Réduction des dépenses sociales.
- Blocage des salaires.
- Encouragement du secteur privé (national et étranger) .
- Privatisation des entreprises publiques.

A défaut de briser le cercle vicieux de l'endettement dont souffrent les P.V.D. Les pays développés ont au contraire essayé, par le biais du F.M.I de concrétiser cette tendance productiviste et rentabiliste du capitalisme mondial, s'appuyant sur le monétarisme et la nouvelle doctrine du «Moins d'Etat, mieux d'Etat».

D'ailleurs, on croit savoir que les responsables du F.M.I. s'y mêlent de près, autrement, comment peut-on comprendre leurs déclarations qui vont dans le sens du

renforcement de la mondialisation : «l'entrée de la finance internationale dans l'ère de la libéralisation et des nouvelles technologies rend impératif à n'importe quel pays dans le monde, l'application des politiques économiques et financières qui conviennent le mieux à la nouvelle situation de l'économie caractérisée par une concurrence terrible: tout pays qui refuse la mondialisation connaîtra vraisemblablement la stagnation et la marginalisation ...». C'est presque devenu un lieu commun de noter que l'impératif de la mondialisation de l'économie, recherche moins une optimisation de l'économie mondiale que la généralisation, à l'échelle planétaire, d'un modèle qui assure la pérennité des intérêts de la puissance économique dominante. A vrai dire, cette entreprise, à l'orée du troisième millénaire, montre toute ses limites, à en juger par les dernières «orientations ou observations» du FORUM de l'économie mondiale de DAVOS, de l'année 1998. En revenant sur la mondialisation et globalisation, le Forum de Davos, 98 a constaté que:

- Les marchés financiers et le capitalisme global ne peuvent pas régler toutes les situations politiques et économiques du monde.
- Les marchés sont instables.
- La nécessité de réviser le capitalisme.

Selon Jean Paul Fitoussi, «le capitalisme a lui même besoin d'être subventionné». En effet, il semble qu'après la crise financière Asiatique et Russe, les 182 pays du Fonds Monétaire international réclament une nouvelle «architecture du système financier international», une tâche dont l'ampleur est décrite par le premier responsable du F.M.I. comme suit «nous ne parlons pas seulement de pays en crise mais d'un système en crise qui n'est pas encore suffisamment adapté aux possibilités et aux risques de la mondialisation ...».

Cette « reconnaissance » montre à quel point il est difficile au système géofinancier international de régler les problèmes de l'économie mondiale, où la situation ressemble à ce que Daniel Cohen a appelé «Richesse du monde et pauvreté des nations». IL est bien vrai que, l'échange commercial mondial a augmenté de 3000 milliards de dollars à 6500 milliards de dollars entre 1989 et 1997. Cependant, 20% de la population mondiale possède 80% de cette richesse, alors que les 80% de cette même population ne possède que 20% !.

Par conséquent, il est possible d'affirmer que la prescription thérapeutique du F.M.I. n'est ni magique, ni miraculeuse. D'ailleurs, des 1990, le feu YACHIR F. notait fort justement que: «mise à l'épreuve des faits, la croyance quasi-religieuse du F.M.I. dans les vertus d'une abolition immédiate et totale de tout contrôle étatique des prix, de la monnaie, du commerce, et de la production s'inscrit en réalité à l'encontre de la rationalité économique».

V – Y A T'IL DES NORMES ?

De nos jours, il nous est donné de constater, qu'une panoplie de concepts qui sont, presque quotidiennement, décortiqués, analysés par un certain nombre d'experts, universitaires, économistes, etc.... En effet, des termes comme mondialisation, économie de marché, privatisation, chômage, ou service public, sont devenus le leitmotiv des hommes politiques à travers le monde. Ainsi donc, le débat est lancé, mais, n'y a-t-il pas vraiment une nécessité avant de connaître les résultats d'un tel débat, d'anticiper une réflexion à la fois critique et objective?

IL est incontestable aujourd'hui que l'esprit du capitalisme se répand comme un incendie violent, et que l'économie de marché fait tâche d'huile à travers toute la planète.

Cependant, cela ne doit pas nous empêcher de se demander de quelle économie de marché, il va s'agir au juste?.

Le modèle proposé doit-il être:

- Le Français avec une présence significative de l'Etat.?
- L'américain avec une souplesse de l'emploi, et une grande dimension du marché.?
- Allemand basé sur les exportations de l'équipement.?
- L'Italien qui s'appuie sur les petites entreprises.?
- Le Japonais avec l'emploi à vie, avec ou en échange de salaires modulés par un système de primes variables. ?

Tous ces modèles ont tous abandonné l'objectif du plein emploi et ce qui est demandé à ceux qui n'ont pas de travail, ou qui l'ont perdu, pour accepter les aléas de l'économie de marché à laquelle est identifiée la liberté d'entreprendre, c'est de croire en la supériorité du mode de vie occidental tel qu'il a cours dans leur pays. Ce qui pousse à dire que ça tend à devenir un problème beaucoup plus culturel qu'économique, alors qu'on sait que c'est l'inverse qui est vrai. Le marché n'est pas autant «cynique» qu'il puisse apparaître, mais celui-ci est froid, et sans états d'âme. Les forces du marché ne sont pas sensibles au volet social. Le profit comme motivation et la norme de la rentabilité priment sur tout. C'est pour cette raison que l'intervention de l'Etat devient impérative et indispensable. L'obéissance aux règles du marché n'est pas suffisante. Elle a besoin d'un complément qui apporte un peu de chaleur à la vie quotidienne des individus.

L'adoption de l'économie de marché même si un tel système est une exigence de la conjoncture économique internationale—ne doit en aucun cas mener au désengagement total de l'Etat de la gestion des affaires économiques d'une société, surtout celle qui est en voie de développement comme l'Algérie, de telle sorte à le voir passer d'un Etat—Acteur à un Etat—spectateur.

Le débat sur le rôle de l'Etat et le marché dans la vie économique d'une société mérite une approche très particulière, qui le débarrasserait de tout «complexe psychologique» ou/et toute «charge idéologique». En un mot il faut le dépassionner. A vrai dire, le nouveau courant de pensée ; «Moins l'Etat, Mieux l'Etat» tente de «Diaboliser» le rôle de l'Etat dans l'économie et essaye par tous les moyens de sacraliser celui du marché. Et à quelques exceptions près, on oublie de révéler que même les pays avancés et industrialisés ont, à une certaine époque de leur histoire, opté pour une économie dirigée, où l'Etat a eu à jouer un rôle prépondérant dans l'économie nationale, comme pouvait le montrer les montants des dépenses publiques. C'est le cas de l'Allemagne et la France, par exemple après 1945.

Tout en restant ancrés dans une «logique privative», conséquence naturelle de la doctrine «individualo-corporaliste» sur laquelle repose le système de la libre entreprise, des pays comme les U.S.A, L'Allemagne, la G. Bretagne, ont tous été contraints, pendant une période de crise grave, de recourir à l'intervention de l'Etat. Dans tous les cas, la cause est la même. C'est le constat que les forces du marché à elles seules sont incapables de réaliser l'équilibre tant recherché à une économie. D'ailleurs, on croit savoir, que ce constat d'échec a été mis en exergue par le dernier Forum de l'économie mondiale de DAVOS, où il a été question entre autres de la nécessité de réviser le capitalisme global. De son côté, la Banque mondiale dans son dernier rapport en 1997, a reconnu à l'Etat son droit dans «la cité économique» en utilisant dans le dit rapport des

expressions comme «Etat-minimum» et «Etat-efficace». Ceci montre que l'économie est un «monde» qui bouge, et que tout évolue.

VI - QUELLE PERSPECTIVE ?

Une perspective, c'est porter un regard sur le futur. Mais, pour cela, il faut d'abord trouver une issue à la situation présente. L'image actuelle du monde est, telle que le système-monde, avec ses trois entités, connaît un recentrage qui donnerait naissance à une nouvelle catégorisation des pays par «type d'économie»:

- Economies Florissantes.
- Economies Emergentes.
- Economies Mouvantes.
- Economies Agonisantes.

Mis a part, le premier type d'économie, dont les pays riches et développés, dominent l'économie mondiale, grâce aux activités de leurs F.M.N, et à l'influence qu'ils exercent sur les politiques et les orientations des institutions internationales comme le F.M.I, Banque mondiale, et L'O.M.C les autres types par contre, subissent de plein fouet, les effets de cette marche «forcée» vers la mondialisation.

L'économie est prise par la tenaille. D'une part, il y'a la politique de la rigueur Budgétaire qui affaiblit la relance de l'économie, donc réduisant l'investissement et l'emploi. D'autre part, il y'a cette nécessité de s'insérer dans la toute nouvelle division internationale du travail au sein du nouvel ordre mondial, par entre autres le programme d'ajustement structurel (P.A.S) qui vise ou procède à l'assainissement de la sphère monétaire et financière et la restructuration industrielle par la formule de la privatisation et le partenariat.

Ces formules tout en étant, un choix d'une politique économique donnée, ou une nécessité de la conjoncture internationale, doivent nous ramener à se poser légitimement la question, de savoir si au moment même où la mondialisation est considérée par certains, comme «un bouc émissaire» d'une société capitaliste bloquée et figée sur la rente, s'il ne s'agit pas au fait de:

- Retourner au Néo-Corporalisme des années 1930, pour effacer la ligne qui existe entre le privé et le public.
- D'oublier que la conquête sociale est corollaire du développement économique, donc de la croissance et de l'abondance. Et que lorsqu'on est dans la pénurie et la rareté les choses s'inversent.

A ce stade de la réflexion, on ne peut aussi, que soulever une autre question pour savoir si la croissance ,relance, ou/et la reprise de l'activité économique, a le même sens?, vise à atteindre les même objectifs dans les différents types d'économie?. Le mérite d'une telle question réside dans le fait que, la croissance économique, qui n'est rien d'autre que l'augmentation de la richesse nationale, au delà de la statistique et du cadrage chiffré est perçue d'une manière différente:

- Dans les économies florissantes et émergentes, intensivement exportatrices de marchandises, services, et capitaux, on est à se demander s'il faut avoir «peur» ou pas de la croissance surtout quand l'économie s'emballe.

- Dans les économies mouvantes et agonisantes, par contre, on essaye de voir, si la croissance est possible dans une période de l'ajustement structurel, axé essentiellement sur l'équilibre macro-économique, et la rigueur des finances publiques?.

Toutes les économies du monde sont contraintes, par la force des choses de trouver les solutions aux problèmes que leur posent leur propre économie nationale. Mais, faire face à une situation économique donnée, nécessiterait en premier lieu la définition d'une méthodologie de travail, claire et efficace, qui aiderait dans une certaine mesure à mieux cerner et recenser les vrais problèmes, définir les priorités, pour pouvoir y apporter les solutions qui conviennent.

A l'heure de la mondialisation, on peut dire qu'entre l'optimisme de la volonté et le pessimisme intellectuel, la pensée économique elle-même vacille. En effet, au moment où le libéralisme se mondialisant, (est) véhiculé par le F.M.I et dicté selon les valeurs ultralibérales et des politiques tendant toutes vers un point: le désengagement de l'Etat, celui-ci (le libéralisme) dans sa double facette politique et économique se remet en question.

A la fin de ce millénaire, le monde connaît deux grand séismes: l'un géostratégique, l'autre financier. N'ayant plus d'adversaire déclaré, et confrontés aux propres contradictions du libéralisme les pays de la triade économique dominante tentent d'emprunter «une troisième voie», qui est amorcée par deux notions contradictoires, le capitalisme et le socialisme. A noter que le Japon a déjà une longueur d'avance sur les autres pays. Ce pays percevait son économie, à travers une stratégie globale et spécifique sans adopter aveuglement l'idéologie capitaliste.

Ce qui motive les pays capitalistes à intervenir dans la sphère économique, c'est le risque de voir apparaître de véritables fractures sociales au sein de la société après «les ravages» des politiques ultralibéralistes des années 1980. Cette situation paradoxale nous fait entrer dans une nouvelle ère de «l'analphabétisme économique»!. Autrement, comment peut-on comprendre, que ce qui est permis à l'échelle nationale, ne l'est pas à l'échelle mondiale?

La mondialisation elle même est un mouvement qui ne permet pas un développement réel. Elle ne règle le problème du sous-développement que dans le cadre restreint de quelques régions bien sélectionnées dans le monde c'est pour cela, qu'il est utile de souligner que la mondialisation du capitalisme n'est pas vraiment apte à changer d'une manière radicale l'essence du modèle /système du centre-périphérie, car son but consiste à permettre à quelques pays de changer leur position sur l'échiquier géopolitique Mondiale. N'est-il pas réaliste donc, d'extrapoler ce que YVES LECLERC a écrit à propos de la démocratie occidentale en disant: «Nous (les occidentaux) nous acharnons à vendre au reste du monde un produit défectueux: le libéralisme».

BIBLIOGRAPHIE

- ABDER OUSSAMA**; Développement du sous-développement gestion du sous-développement dans le Arabe et le Nouvel Ordre Mondial Centre des Etudes de l'unité Arabe BEIRUT, Juin 1997- 324 P (en arabe).
- ALAIN REDSLOB**; L'économie de la réussite, Edition GRASSET et FASQUELLE, 1985- 257p.
- ALBERT MASNATA**; Planification Collectiviste et Economie de Marché, Confrontées Editions du CNRS-Paris, 1976-205p.
- ARMAND MATTELART**; Mondialisation: La Culture Globale entre Rêve et Cauchemar. In la Revue Universités Mars 1997-pp 24-26.
- BOUKHAOUA .SMAIL**; L'économie Mondialisée: Contradictions d'hier et les Contraintes d'aujourd'hui. Conférence donnée au colloque organisée par le CREAD et L'ANDRU 14-15 JUILLET 1998 à Alger.
- BRAUDEL. F**; Civilisation Matérielle, économie et Capitalisme, 3 Vol. Edition Armand Colin, 1979.
- DANSET. D.** «La guerre économique de Reagan»in Economie et Politique mars 1982.
- EL CHAAB**, Dossier : Culture et Mondialisation du 13. 06. 98 (Tunisie).
- EL WATAN** DU 07.12. 1995.
- EL WATEN** DU 31.12. 1996
- EL WATAN** DU 27.02. 1998
- EL WATAN** DU 28.02. 1998
- EL WATAN** DU 09.10. 1998
- ELWATAN** DU 31.12. 1998
- EL WATAN** DU 11.01. 1999
- FITOUSSI j,j** Président de L'OFCE, in Emission «Polémiques»,T.V France2 du 11/10/98
- FOCUS OMC-** Bulletin d'information ,N° 20 juin-juillet 1997.
- LA TRIBUNE** DU 25.08.1998
- LA TRIBUNE** DU 2/3./10.1998
- LA TRIBUNE** DU 05.10. 1998
- LE MATIN** , L'hebdo économique des partenaires de l'Algérie du 11.01.1998
- LE MONDE** DU 17.01.1989. (France).
- LE MONDE DIPLOMATIQUE**, FEVRIER , 1998 (France).
- LE QUOTIDIEN D'ALGERIE** DU 12.01.1992.
- LESTER.R.BROWN** ; «The Future of The growth », in state of The world,1998.
- A World watch institute report w.w. Norton a Company LT.D New York – london - 1998.
- MICHALET.C.A** ; Les difficultés de la théorie économique devant l'émergence de l'économie Mondiale .in problèmes économiques (Documentation Françaises), N°1906 du 9 Janvier 1985.
- MOCHERS.J.P**, Croissance économiques comparées: Allemagne – France - Royaume-Uni (1950 - 1967). Essai D'analyse Structurale, Dunod – 1969.
- PASCALLON.P**; «Théories Monétaires : Similitudes et divergences entre Milton Friedman et Freidriech HAYEK » in le journal des caisses d'épargne N° 7/8. Juillet-Août 1984.
- Revue, Gestion et Entreprise**, N° 01, Octobre 1997.
- ROSA.J.J** , « Que veulent les nouveaux économistes ? », interview in l'Express du 5 au 11 Juin 1978 .
- SUSANNE DE BRUNHOFF** ,« L'heure du Marché » critique du libéralisme, P.U.F. ,1986-154p
- THE LOS ANGELES TIMES** DU 03.02.1994 (U.S.A).
- Transition et perspectives –1(95). Ajustement structurel les Cas du Mexique et du Nigeria : Actes de la conférence du 9.4.1995. Alger .Institut National d'Etudes de Stratégie Globale. (1995).
- WALLERSTEIN I.**, Capitalisme et Economie –Monde , Flammarion, 1980.
- YACHIR F.**, Cité in Revue « les cahiers du CREAD » N° 39- 1997.